



Entre mutations et permanences des
identités professionnelles et des
rapports de genre en agriculture :
l'étude de la division sexuelle du
travail chez les couples
d'agriculteurs biologiques

Clémentine Comer

Mémoire de Séminaire

Séminaire « Identités et Mobilisations »

Sous la direction de : Mr Christian Le bart

2009 - 2010

Chanson de Jules Marquard¹

« Elle bossait comme un homme »

Debout la première le matin
Ca c'était bien
C'est ell' qui commençait la traite
Ca c'était chouette
En s'mangnant ell' f'sait boire les veaux
Que c'était beau
Avant d's'occuper des enfants
C'était charmant

Un jour y'a un gars qui s'amène
Tiens qu'est-ce qui vous amène ?
Bonjour Monsieur c'est un sondage
Ben on est pas des sauvages
Qu'est-ce que vous faites comme profession ?
Ben moi je suis cultivateur
Ma femme est sans profession

Elle bossait comme un homme
Et se levait tôt le matin
Une vraie bête en somme
Et ça ne me coûtait rien

Furieuse d'entendre ça
Elle est partie de la maison
Si je suis sans profession
T'as qu'à t'débrouiller pau'con

Elle f'sait la comptabilité
Sans jamais se tromper
Elle faisait tous les papelards
J'étais peinard
Elle cultivait un grand jardin
Ca entretient
L'avait des poules et de conserves
Ca ça conserve

Depuis les veaux ont tous la chiasse
C'est dégueulasse
Et j'ai perdu tous mes lapins
J'ai qu'des pépins
Je me suis aperçu que sans elle
J'suis comme un avion sans ailes
Tous les jours j'me fais des nouilles
J'bouffe la grenouille

Elle bossait comme un homme
Et se levait tôt le matin
Une vraie bête en somme
Et ça ne me coûtait rien

Elle bossait comme un homme
Et se levait tôt le matin
Une vraie bête en somme
Et ça ne me coûtait rien

1 Un des couples interrogés m'a fait découvrir cette chanson considérant qu'elle faisait écho à mon étude

Remerciements

Le présent mémoire de recherche de M1 n'aurait pas été possible sans la contribution de toutes les personnes qui m'ont accompagnée, conseillée ou aidée.

Je souhaiterais remercier mon directeur de mémoire Mr Christian Le Bart pour ses conseils avisés et ses remarques qui m'ont aidée à orienter et à construire mon travail. Je tiens également à remercier Mr Polo et Mme Maliesky pour le suivi de mon travail et les orientations qu'ils ont pu y apporter.

Mes remerciements s'adressent surtout aux couples d'agriculteurs que j'ai eu plaisir de rencontrer et « d'enquêter » : Pascal et Myriam, Philippe et Marie-Laure, Gérard et Fabienne, Jean-Luc et Maryvonne, Thierry et Marie, Christophe et Agnès et François et Fanny pour m'avoir consacré leur temps et m'avoir donné leur confiance pour la réalisation de ce travail d'enquête. Leur accueil et leur convivialité ont rendu ce travail très agréable et très enrichissant tant sur le plan académique qu'humain. Je tiens à remercier tout particulièrement Pascal et Myriam pour les précieux contacts qu'ils m'ont fournis.

Je souhaiterais également faire part de ma gratitude à Mr Beyroult, membre de l'AFOCG, pour l'après midi passée à m'expliquer le mode de fonctionnement du secteur agricole et pour les remarques et pistes de recherche qu'il m'a suggérées.

Enfin un grand merci à tous mes proches qui n'ont cessé de susciter leur enthousiasme à l'égard de mon sujet et qui m'ont encouragé lorsque je perdais toute motivation devant le peu de sources disponibles. Leur soutien et leur relecture m'a été très précieuse.

Sommaire

Introduction.....	6
1. La conciliation des projets professionnel et conjugal chez les agriculteurs biologiques : la recherche d'un « traditionalisme moderne » pour des structures familiales d'exploitation ...	17
A] <u>Un projet professionnel à contre-courant : des valeurs et des pratiques en rupture avec le modèle agricole classique</u>	17
a) Des trajectoires professionnelles clivées : rupture avec la socialisation agricole classique	17
b) La production biologique comme volonté de retour à un modèle productif « traditionnel ».....	21
B] <u>Un idéal professionnel incarné dans la réalité quotidienne des modes de vie</u>	25
a) Des éleveurs en quête d'une revalorisation « civique » de leur activité.....	25
b) Une profession témoin d'un engagement politique et militant	28
C] <u>Le choix délibéré d'une agriculture « métier de couple » : la primauté au projet conjugal</u>	32
a) L'installation ou la conversion en « bio » : un véritable projet de vie familial	32
b) Un rejet du modèle familial agricole patriarcal ?	36
2. La force structurante de la division sexuelle du travail comme obstacle à l'existence d'une double mutation des identités professionnelle et conjugale.....	42
A] <u>La permanence d'une division du travail marquée par une sexuation des tâches professionnelles</u>	42
a) Une spécialisation des rôles professionnels orientée selon les « lois » du genre.....	42
b) Un monde professionnel encore masculiniste.....	47
B] <u>Un repli sur les sphères familiale et domestique comme obstacle à la professionnalisation des femmes</u>	50
a) Des ruptures biographiques féminines marquées : de l'agricultrice à la mère de famille.....	50
b) Une modernité conjugale inachevée : la permanence d'un partage inégal des tâches domestiques entre mari et femme.....	53
C] <u>Une « domesticité » génératrice de souffrances pour les femmes</u>	56
a) L'unité de production familiale comme « tyrannie de l'affectif ».....	56
b) Un tiraillement identitaire conjugué au féminin	60
3. Une tension entre volonté d'innovation et immobilité des rapports de genre variable selon les couples d'agriculteurs : l'existence de divisions sexuelles du travail contrastées	64
A] <u>Un travail féminin d'appoint « invisibilisé » ou la difficile reconnaissance d'une identité professionnelle pour les agricultrices</u>	64
a) Un rapport familial de production hiérarchisé : un chef d'exploitation strictement masculin.....	64
b) Un sous-investissement professionnel synonyme de sur-investissement domestique.....	68

c) Des tentatives d'autonomisation avec la création d'ateliers annexes : la difficile affirmation d'une identité professionnelle féminine	71
B] <u>Une relative « revisibilisation » des femmes par une organisation du travail segmentée mais encore hiérarchisée.</u>	74
a) La vente directe : une « vitrine » professionnelle pour les femmes.....	74
b) L'affirmation de la spécialisation et de la hiérarchisation des tâches en fonction des assignations de genre : des agricultrices « co-associées ».....	76
c) Le retour du « naturel » ou le désenchantement de l'installation : un partage inégal des tâches domestiques résultant de l'entrée en profession.....	79
C] <u>Une reconnaissance statutaire équilibrée et un partage du travail redéfini : vers une égalité de pouvoir.</u>	81
a) A l'origine d'un projet professionnel mutuellement intégrateur : une redistribution partielle des tâches domestiques	81
b) Une parfaite indépendance professionnelle à l'égard du conjoint : la maîtrise partagée de la sphère productive	85
c) Mobilité de genre des goûts et préférences et « désaffiliation » professionnelle.....	88
Conclusion	91
Bibliographie	94
Annexes	99
1- <u>Entretiens</u>	99
1.1- Profil sociologique des personnes interrogées.....	99
1.2- Trame des grilles d'entretien.....	99

Introduction

Étant issue du milieu rural et ayant habité en Mayenne, j'ai très souvent l'occasion de côtoyer des personnes ayant un rapport très étroit avec le monde agricole. Par ailleurs, mon attachement à la campagne se manifeste aujourd'hui par une volonté d'insuffler une réflexion vis-à-vis du milieu agricole afin de le rendre « attractif » et « agréable » notamment pour les femmes. En effet, au fil de discussions avec grand-mères, tantes ou amies, j'ai pu faire le constat d'une certaine frustration professionnelle de la part d'agricultrices et entendre à plusieurs reprises leur discours critique vis-à-vis d'un monde agricole qui ne leur laisse que peu de place. Si mon choix s'est orienté vers ce département, c'est également parce qu'en tant qu'habitante j'ai été témoin ces dernières années de certains changements qui ont affecté mon environnement et mon rapport à la ruralité. En effet, à proximité de chez moi, des projets originaux ont émergé malgré la présence encore forte de la tradition et des coutumes. De nombreuses AMAP² se sont constituées dans un cercle géographique proche, de « nouveaux paysans »³ se sont installés dynamisant par là même tout le tissu local par l'organisation d'événements atypiques (théâtre à la ferme, rencontre avec les paysans, rallyes, vente directe).

Le choix de ce sujet de mémoire entre également en résonance avec mon fort intérêt pour les problématiques environnementales et féministes. L'honnêteté intellectuelle du chercheur impliquant que l'on considère ses positionnements initiaux, il me semble alors nécessaire de faire part de mon engagement militant dans des associations d'écologie politique et mon intérêt pour les questions d'ordre environnementales. Il m'arrive donc fréquemment de rencontrer des agriculteurs faisant face à des problèmes fonciers, engagés dans le combat contre les OGM ou installés en agriculture biologique. Par ailleurs, le combat contre la construction d'une ligne Très Haute Tension en Mayenne a également fortement mobilisé certains réseaux militants au sein desquels se retrouvaient principalement des agriculteurs biologiques. J'ai également effectué à plusieurs reprises du bénévolat dans des fermes biologiques, ce qui s'est révélé être pour moi un premier laboratoire des rapports

2 Une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) est, en France, un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une ferme locale, basé sur un système de distribution hebdomadaire composée des produits de la ferme. C'est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie par le type de production et le lieu géographique. Ce système fonctionne donc sur le principe de la confiance et de la responsabilité du consommateur.

3 Les agriculteurs interrogés faisant partis pour certains de ces nouveaux agriculteurs installés près de chez moi se définissent par cette terminologie de « nouveaux paysans ». Par ailleurs, dans l'ouvrage Jouin C., *De nouveaux paysans, une agriculture pour mieux vivre*, Nantes, Siloë, 1999, l'auteur définit les nouveaux paysans comme « des hommes et femmes qui montrent qu'une autre voie est possible. Ce sont des femmes et des hommes profondément modernes dans leur siècle, attentifs aux questions de leur temps : la réduction du temps de travail est-elle possible chez les paysans ? La diminution des emplois dans la production agricole est-elle inéluctable ? Questions originales dans le milieu agricole qui réfléchit surtout en termes professionnels. Ils sont devenus pleinement maîtres de leurs choix de production, ils ont récupéré du temps pour vivre, ils en ont profité pour militer, prendre des responsabilités dans la sphère publique. Ces hommes et ces femmes frappent par leur pratique quotidienne de réflexion individuelle et collective sur leur propre situation technique, économique mais également sur le monde ».

entre hommes et femmes dans ce milieu. J'ai en outre eu l'occasion au cours de mon stage réalisé lors de ma troisième année à l'étranger dans une ONG indienne d'aborder les questions agricoles sous l'angle du genre en travaillant avec des coopératives agricoles de femmes ayant accès au micro-crédit. Enfin, s'est peu à peu constitué un très fort intérêt personnel pour les questions relatives au genre et au féminisme, celles-ci se déclinant à la fois dans le champ académique (cours de Gender Studies de deuxième année à l'IEP), dans le milieu professionnel (lors de mon stage obligatoire en Espagne, j'ai pu participer à des ateliers de théâtre avec le groupe « Généro » de l'Institut d'Études Politiques pour l'Amérique Latine et l'Afrique) ou dans le domaine associatif (participation au sein du collectif féministe de Rennes).

Il peut sembler étrange à première vue de s'intéresser aux relations que peuvent entretenir féminisme et écologisme. Comment mettre en évidence un lien entre ces deux mouvements ? Or, il semble que ces deux mouvements aient les mêmes ambitions et se retrouvent sur certaines revendications. En effet, si l'écologie se retrouve aujourd'hui sur la scène politique elle n'en a pas renoncé pour autant à interroger la société et la question du pouvoir. On remarque donc que ces mouvements sont à la fois politiques et sociétaux. Cela permet-il de les rapprocher ? Telles ont été mes hésitations de départ.

Le type d'agriculteurs que j'ai retenu pour mon étude m'a alors permis de concilier ces deux centres d'intérêt et de développer une réflexion transversale sur le thème des rapports sociaux de sexe dans l'agriculture biologique. En effet, ces couples d'agriculteurs possèdent une double particularité, celle d'être à contre-courant des évolutions notables de l'agriculture depuis une vingtaine d'années que ce soit du point de vue de leur mode de production mais également de la structure familiale de production qu'ils ont choisi de conserver.

Tout d'abord, ce qui réunit les agriculteurs interrogés est le fait d'être installés en production dite « biologique ». Ce mode de production, qui connaît un relatif succès depuis quelques années auprès des consommateurs, a fait réapparaître le thème du retour à la terre dans un contexte où le modèle de développement autour duquel s'est effectuée la modernisation de l'agriculture apparaît en crise. En effet, les dénonciations des méfaits du productivisme se font croissantes notamment depuis les crises et controverses successives qui sont survenues dans l'agriculture (vache folle, fièvre aphteuse, OGM, fluctuations des cours des productions...). Cette stigmatisation des pratiques agricoles a alors mis à mal les principes constitutifs de l'agriculture française. C'est alors que s'est développé parallèlement à ces difficultés un effort réflexif⁴ (Giddens) au sein du milieu agricole mais également de la société afin de questionner des pratiques professionnelles désormais contestées. Ceci

4 Lémery B., « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du travail*, n°45, 2003, p 9-25

a donné lieu à l'expérimentation de nouvelles conceptions du métier notamment au travers des diverses tendances d'agriculture dites « biologiques » (agriculture organique, biodynamique⁵, « Lemaire-Boucher »⁶, « Nature et Progrès »⁷...). La promotion de ce type d'agriculture a par conséquent forgé de nouvelles identités dans la résistance au modèle productiviste dominant. Selon Michelsen⁸, l'agriculture biologique peut être considérée comme un véritable projet de remise en cause de la société. Ce type d'agriculture ne se limiterait effectivement pas seulement à la promotion d'une méthode agricole particulière mais questionnerait tout le système de l'agriculture dominante, et au-delà, le système de production globale de nos sociétés post-industrielles. S'inscrivant dans une perspective de changement global, l'agriculture biologique proposerait un nouveau type de relations entre agriculture et société⁹. Les couples d'agriculteurs choisis pour mon enquête s'inscrivent totalement dans cette mouvance et revendiquent un changement d'identité manifeste par rapport au modèle agricole classique. Si l'usage de l'étiquette « bio » est devenue une thématique prégnante mais galvaudée tant la variété des engagements professionnels des agriculteurs dans la filière biologique ainsi que les choix de mode de vie des individus s'identifiant sous cette étiquette sont variés, l'adhésion aux principes de l'agriculture biologique pour ces agriculteurs correspond bien autant à un choix politique qu'à un choix professionnel. En effet, ces agriculteurs mettent une part d'eux-mêmes, de ce en quoi ils croient intimement dans la réalisation de leur profession. Ils cherchent en effet à jouer un rôle civique en générant à la fois du dynamisme et une sorte de remise en cause de la culture rurale sous la forme d'une identité aux multiples facettes : paysan et militant actif.

Si ces agriculteurs sont par ailleurs en décalage avec le modèle agricole classique, c'est également parce qu'ils ont fait le choix de reproduire le schéma de la structure familiale d'exploitation, structure délaissée aujourd'hui par les agriculteurs qui s'installent au profit de l'exploitation individuelle intensive dirigée souvent exclusivement par des hommes. En effet, la

5 L'agriculture biologique dynamique appelée communément biodynamie est un système de production agricole dont les bases ont été posées par Rudolf Steiner. Cette méthode a pour idée de départ le concept d' « organisme agricole » qui consiste à regarder tout domaine agricole comme un organisme vivant, le plus diversifié et le plus autonome possible, avec le moins d'intrants en ce qui concerne le vivant (plants, semences, fumures...). Développée et expérimentée par les agriculteurs, cette méthode utilise les plantes pour réaliser des extraits végétaux, tisanes, décoctions, macérations, parfois combinées avec des dilutions, et qui servent à soutenir un bon processus végétatif et à limiter le développement de parasites. Un autre aspect connu de la biodynamie est le travail avec les rythmes lunaires et planétaires.

6 La méthode de culture Lemaire-Boucher est une méthode qui utilise le compostage rapide en tas, l'algue calcaire lithotamne et les légumineuses en culture dérobée ou en assolement.

7 Nature et Progrès est une organisation de l'agriculture biologique qui rassemble des producteurs et des consommateurs autour d'un objectif commun : promouvoir une agriculture ayant pour particularité le respect de la Nature sans le refus du Progrès, ce qui la met à la pointe du développement agrobiologique. Nature et Progrès est également une mention, apposée sur des produits contrôlés dont ceux issus de l'agriculture biologique. Au-delà des préconisations techniques des cahiers des charges, des objectifs écologiques et sociaux sont inclus dans la charte de l'association.

8 Van Dam D., *Les agriculteurs biologiques : la réappropriation de l'identité de fermier*, Espaces et Société, UMR 6590, CNRS, notes d'un colloque, septembre 2008

9 Beus C.E. et Dunlap R.E., « Conventional versus alternative agriculture : The paradigmatic roots of the debate », *Rural Sociology*, n° 55, 1996, p 590-616

constitution d'entreprises agricoles s'est historiquement construite sur l'exclusion des femmes ; ce processus s'effectuant en différentes étapes. Jusqu'aux années 1950, l'activité productive a massivement eu lieu dans des unités familiales. Dans la mesure où la profession s'exerce dans la famille, les femmes participent à l'activité productive mais seul le chef de famille est désigné comme chef d'entreprise, tandis que les autres membres de la famille sont classés comme « aides familiaux ». Les femmes « secondaient » donc les hommes dans les exploitations et exerçaient leur métier par délégation, sous « la tutelle maritale »¹⁰. Celle-ci se déclinait aussi bien du côté de l'activité agricole que du côté des tâches domestiques et familiales, et faisait émerger une catégorie spécifique de femmes : « associées du mari », « maîtresses de maison », « mères ménagères et éducatives »¹¹, le travail professionnel des femmes et le travail domestique ne constituant alors qu'un seul et même travail : le travail d'épouse¹². C'est à partir des années soixante, avec le développement systématique de la mécanisation, que de nombreuses femmes ont été écartées de certaines tâches et ont vu leur domaine restreint aux productions d'autoconsommation et au travail domestique. Sous le couvert du généreux slogan du « Progrès pour tous », la politique de « réforme des structures » a créé les conditions d'une sélection drastique des exploitations familiales¹³. Conduite au nom de la solidarité professionnelle, inventant et utilisant des formes d'action coopératives effectivement originales, sa mise en œuvre n'en a pas moins conduit progressivement à une exacerbation de l'« individualisme agraire ». Par conséquent les femmes, qui revendiquent un statut professionnel dans l'agriculture, doivent affronter un obstacle *a priori* imprévisible : la modernisation du travail agricole qui, en allégeant leur tâche, est considérée comme un signe de progrès social mais tend cependant à les exclure de l'activité. Avec la mécanisation du travail, les hommes se sont emparés des tâches qu'effectuaient traditionnellement les femmes leur donnant ainsi la possibilité de se limiter à leur rôle de « femme au foyer ». Enfin, si les dernières décennies se sont caractérisées par des avancées juridiques concernant le statut des femmes en agriculture avec l'intégration de la problématique de l'égalité des chances dans les formations, la création des EARL¹⁴ ou la loi d'orientation agricole de

10 Rieu A., « Itinéraires socio-professionnels et rapports de sexe en agriculture », *Recherches Féministes*, volume 2, n°2, 1989, p 79-99

11 Lagrave R-M., *Celles de la terre, l'invention politique d'un métier*, Paris, EHESS, 1987

12 Barthez A., *Travail, famille et agriculture*, Paris, Economica, 1982

13 Jollivet. M « La grande transformation de l'agriculture française sous l'oeil du sociologue, Regards sur l'évolution de l'agriculture et du monde rural », *Économie rurale*, Numéro 300, juillet-août 2007, p20-29. L'auteur explique que : « L'agriculture a été profondément bouleversée dans la seconde moitié du xxe siècle. Ce changement profond a non seulement remis en cause les méthodes de production agricole mais aussi la structure des exploitations familiales, la mentalité paysanne et la présence de l'État dans l'appareil productif. L'État, à travers le Plan, y introduit donc tous les ingrédients (et, en particulier, la mécanisation) susceptibles d'accélérer sa « modernisation ». Auréolée de l'idéologie du « paysan » devenant « agriculteur », puis de l'« agriculteur » devenant « chef d'entreprise », cette épopée saluée de tous côtés comme le symbole de la mort du paysan (routinier, bien sûr) transforme en fait les exploitants familiaux en « ouvriers spécialisés. Cette métamorphose consistant en une adaptation rapide des exploitations familiales aux exigences de l'économie française et se traduisant, de ce fait, par leur intégration plus poussée à la logique capitaliste de cette dernière. »

14 EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

1980 qui a instauré les statuts de conjointe co-exploitante et de conjoint collaborateur, il n'en demeure pas moins que le «référentiel masculin » reste dominant et qu'il se manifeste dans de nombreux domaines. L'éthos de la profession agricole se présente alors sous la forme de ce que Connell appelle un « régime de genre »¹⁵ spécifique qui légitime la captation par les hommes du statut de chef d'exploitation et l'assignation prioritaire des femmes à la sphère domestique et familiale. Or, dans un contexte de massification scolaire, de revendication d'un travail salarié et d'autonomie financière personnelle, d'émancipation féminine et de recherche d'égalité de traitement et de reconnaissance professionnelle, s'exprime pour les femmes issues du milieu agricole le refus de reprendre à leur compte l'expérience et les modèles des générations antérieures. Ce refus s'est exprimé dans un double mouvement : le travail à l'extérieur pour les femmes d'agriculteurs ainsi que le célibat paysan. En effet, la proportion des épouses d'agriculteurs exerçant une activité non agricole n'a cessé d'augmenter : de 7 % en 1970, elle passe à 40 % en 2000¹⁶.

Ce modèle de « nouveaux paysans » est donc intéressant puisque la reprise des exploitations familiales n'allant plus de soi, ils se positionnent de fait en dissonance par rapport à la tendance générale. Or, centrés sur les causes et les formes de la crise de reproduction, les travaux sociologiques ont en partie laissé de côté la question de la perpétuation et de la structure de groupes sociaux qui, même drastiquement réduits et ne structurant plus massivement la sociologie des mondes ruraux, ont perduré avec ce système de production. Il me semble alors intéressant d'étudier ce retour vers ces petites exploitations familiales notamment de la part d'acteurs prônant un discours de rupture. Par ailleurs, depuis les années 1980-90 on voit réapparaître le thème du « retour à la terre » inspiré par l'esprit de mai 1968 qui idéalise la campagne en opposition à la société capitaliste. A travers la recherche de nouveaux rapports sociaux qui seraient centrés autour de la communication directe se dessine alors une sorte de combat de l'authenticité contre l'anonymat et le superficiel. Émerge en ce sens l'idée d'une rupture par la promotion d'une agriculture d'auto-subsistance qui serait une façon de renouer avec l'identité biologique de l'homme en restaurant un rapport plus étroit avec la nature. Principal véhicule de cette image idéalisée de la campagne, la Confédération Paysanne a ces dernières années connu un réel succès médiatique. C'est donc l'éclosion et la profusion de ces images bucoliques idéalisant le mode de vie rural qui nous invitent à questionner la dichotomie tradition/modernité, recoupant plusieurs autres couples d'opposition : continuité/changement ; société rurale/société globale, paysan/agriculteur. Il est en effet primordial d'analyser les changements au sein du monde rural en tentant de se détacher de cette grille de lecture

15 Rieu A., Dahache S., « S'installer comme agricultrice : sur la socialisation et la formation sexuée en agriculture », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, vol. 88, n°3, 2008, pages 71-94

16 Rieu A., « Itinéraires socio-professionnels et rapports de sexe en agriculture », *Recherches Féministes*, volume 2, n°2, 1989, p 79-99

évolutionniste. Loin d'être réduits à la « tradition » ou au « local » contre la « modernité » ou le « global », les mondes ruraux doivent être considérés comme les lieux d'une composition entre différentes échelles, entre des processus généraux et des formes de recomposition (transformation des métiers, des cadres de la sociabilité). Il s'agira d'examiner la manière dont les nouvelles injonctions sociétales sont appropriées localement.

Si nous venons de voir que ces couples atypiques d'agriculteurs intéressent la sociologie rurale, leur analyse est également pertinente et intéressante au regard de la sociologie de la famille. On ne peut en effet expliquer le retour des femmes sur les exploitations ou la revendication d'une agriculture familiale sans évoquer simultanément les mutations sociales de la famille elle-même. Dans la mesure où celle-ci est le cadre de l'activité agricole, les changements liés aux relations entre époux retentissent nécessairement sur la place reconnue à la femme dans l'exploitation agricole. Le paradigme de la famille contemporaine est donc nécessaire à étudier du point de vue de l'articulation privé/public et de la remise en question des modes sexués d'assignations et d'interactions. Comme ces « nouveaux agriculteurs » émettent aujourd'hui de nombreuses réserves à l'égard du modèle passé tant d'un point de vue des pratiques professionnelles purement techniques (agriculture conventionnelle, polluée, industrielle) que du point de vue de l'organisation du travail (modèle de domination patriarcale, enkysté dans les valeurs agricoles que sont le travail, la valorisation de l'effort...), ils apparaissent alors comme un public pertinent pour analyser le processus de « démocratisation des rapports sociaux de sexe » (Giddens, Beck)¹⁷ en agriculture. En effet, la manière dont ces agriculteurs définissent et organisent conjugalement leur activité professionnelle nous conduit à nous interroger sur l'avènement de la négociation conjugale¹⁸ en agriculture.

Partant de ce constat du maintien des entreprises familiales en agriculture, mon travail d'enquête interroge donc la signification du choix de devenir agriculteur biologique aujourd'hui tout en revendiquant une structure familiale, habituellement cantonnée au schéma traditionnel. Les réflexions relatives au genre sont de fait centrales dans ma réflexion concernant la construction de l'égalité entre époux au sein de nouvelles familles agricoles. Le concept de « genre » met en avant le fait que les différences biologiques de sexe s'accompagnent de différences sociales entre les hommes et les femmes, dans les statuts, les rôles, les responsabilités, la place des uns et des autres dans tous les secteurs de la société et à tous les niveaux. Différence également de ce qui est caractéristique du

17 Selon ces deux auteurs, une conscience vive des écarts de conditions imposerait que soient discutées et renouvelées les relations entre les sexes. Ils développent donc l'idée selon laquelle le processus de démocratisation de l'intimité opéré par la « relation pure » (dans laquelle les individus peuvent se développer de manière libre et autonome) préfigure l'allure des sociétés modernes à venir. La démocratisation des rapports sociaux de sexe renvoie à l'existence de pratiques domestiques et parentales égalitaires de la part des conjoints.

18 Processus au cours duquel les deux conjoints sont amenés à déterminer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes par des négociations. Les normes au sein du couple, au lieu de préexister aux comportements et de les guider, peuvent ainsi être renégociées. La négociation conjugale implique donc la recherche d'un accord, centrée sur des intérêts matériels ou des enjeux identitaires, entre les deux conjoints.

comportement et des attitudes des femmes et des hommes au sein d'une société. Cela implique la nécessité d'analyser ce qui est construction sociale des rôles et des attentes mais également les principes et les pratiques qui fondent ces constructions sociales. Par une mise en perspective sociologique, il s'agira donc d'analyser et de retracer les parcours de ces couples en essayant de comprendre les rôles respectifs des hommes et femmes dans la division sexuelle de leur travail.

L'axe d'analyse sur lequel il est nécessaire de se focaliser est le caractère composite des exploitations familiales : ce sont en même temps des entreprises et des familles. Barthez a montré qu'il fallait penser ensemble les rapports sociaux de travail et de famille c'est à dire prendre en compte simultanément l'activité déployée dans la sphère domestique et dans la sphère professionnelle. Ceci signifie donc raisonner en termes de division sexuelle du travail. L'un des points d'ancrage de ce paradigme est d'affirmer que le travail domestique est un « travail » et que, donc, la définition de la division sexuée du travail doit impérativement l'inclure. Il est également important de souligner que cette division du travail repose sur deux principes organisateurs : le principe de séparation (il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes) et le principe hiérarchique (un travail d'homme « vaut » plus qu'un travail de femme). Cette division a pour caractéristiques l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée. Toutefois elle est modulée historiquement et socialement.

De ce point de vue, dans l'agriculture, la production issue du travail de la famille est vendue sur le marché, les rapports familiaux ont alors une limite en tant que tels, ils deviennent des rapports de travail. La famille paysanne se vit en tant que famille avec ses événements spécifiques, son code propre de relations. Mais, dans la mesure où elle fournit une production marchande elle se vit en entreprise, les membres de la famille devenant des travailleurs avec leurs propres problèmes d'organisation du travail, de rémunération et d'identité professionnelle. L'organisation sociale de l'agriculture doit ainsi être vue comme l'expression concrète d'une articulation tout à fait particulière de la famille et de l'entreprise selon les définitions que l'on reconnaît à ces deux entités dans les sociétés industrielles notamment avec les deux notions de travail domestique et travail productif. C'est l'analyse du mouvement entre production et reproduction qui nous intéresse, l'agriculture se présentant comme production confondue à la reproduction, entreprise et famille occupant le même espace, les mêmes rapports sociaux. Dans cette perspective, le positionnement de ces couples n'est pas étudié en soi mais comme la médiation nécessaire pour s'interroger sur le mouvement de catégories telles que la production et la reproduction, catégories instituées dans les pratiques sociales au point d'apparaître souvent comme des catégories naturelles et non produites socialement.

Le concept de division sexuée du travail étant central dans mon analyse, le fait pour ces agriculteurs de se démarquer professionnellement en faisant le choix d'une structure en couple pose alors la question de la place de la femme dans ce nouveau modèle agricole. Il s'agira de montrer dans quelle mesure la volonté politique de maintien du groupe domestique au fondement de l'unité productive peut se conjuguer à l'autonomie de chacun des membres du couple. Le modèle promu par ces exploitants repose donc sur une tension difficile à résoudre : la revendication d'une unité familiale de production sans vouloir retomber dans une répartition des rôles sexués « traditionnelle ». De plus, comme la recherche d'un projet de vie est au cœur de leur projet d'installation ou de conversion, ces agriculteurs sont davantage travaillés dans leur relation par une exigence de reconnaissance individuelle dans les deux registres, privé comme professionnel. En revendiquant cette complémentarité homme/femme sur leur exploitation familiale, les couples installés en agriculture biologique arrivent-ils alors à se détacher de la division sexuelle du travail qui y est traditionnellement associée et à construire de nouveaux rapports sociaux de sexe ? Faire le choix de « revenir » à une agriculture « métier de couple » est-il le signe de l'émergence du modèle de « famille symétrique » au sein de petites exploitations familiales c'est à dire de modèle d'exploitations au sein desquelles les atouts de chacun prennent leur valeur et au sein desquelles la négociation conjugale se traduit par l'interaction des stratégies professionnelles des conjoints et le développement de carrières féminines ? Il s'agit donc bien d'établir le lien qui existe entre les stratégies professionnelles et les modes d'organisation familiale en interrogeant ce que Tripier appelle le « quatuor infernal » entre travail/famille/homme/femme¹⁹. L'ensemble de ces réflexions nous amène au final à questionner le noyau dur identitaire de ces agriculteurs au sens où ce dernier détermine leur profession mais imprègne également toutes les autres pratiques sociales, notamment les rapports conjugaux et le modèle familial. Il s'agira de voir si le changement qualitatif et le regard réflexif dans l'appréciation que ces agriculteurs ont de leur travail et de leur rôle sur les exploitations ainsi que la revendication de l'autonomie individuelle dans une optique de modernité conjugale ont en commun d'être portés par la volonté de changer, à différents niveaux, les formes pratiques et institutionnelles d'exercices professionnels avec des finalités qui dépassent le groupe, en relation avec une conception du rôle des hommes et des femmes dans la société de manière plus générale. Il convient donc de se demander en quoi la revendication d'une conjugaison entre identité professionnelle et conjugale innovantes s'articulant autour d'une agriculture métier de couple se traduit par une redéfinition de la division sexuée du travail chez les couples d'agriculteurs biologiques.

19 Cardon P., « Les comportements d'emploi des femmes à l'épreuve de la comparaison – Le cas de l'agriculture franco-comtoise et andalouse », in Woehl B. (dir.), « *Métiers, Identités professionnelles et Genre* », Paris, l'Harmattan, Collection Logiques sociales, 2007

Répondre à ces questionnements a supposé d'aller voir concrètement sur le terrain, dans les exploitations familiales comment s'organise la division sexuelle du travail entre conjoints. Afin de donner une cohérence à mon travail d'enquête, le choix de ces agriculteurs a répondu à certains critères précis. La dimension civique de leur engagement dans la profession a été la caractéristique principale m'ayant permis de sélectionner les couples d'agriculteurs. En effet, la trajectoire à dominante politique de ces acteurs est celle qui m'intéressait particulièrement. Je désirais rencontrer des agriculteurs qui donnaient à leur engagement dans la profession un contenu politique : l'écologie non seulement comme nouvelle technique de production mais également comme critique sociale et comme transformation des rapports inter-individuels. Compte tenu de mon interrogation initiale, il s'agissait en effet pour moi de m'entretenir avec des agriculteurs biologiques cherchant à s'inventer un parcours leur permettant de faire une transaction satisfaisante entre des valeurs professionnelles et personnelles. L'installation et la conversion en agriculture biologique devaient donc répondre non pas à un choix purement économique mais bien à une volonté de concilier leur projet de vie avec leur projet professionnel. C'est pourquoi, d'ailleurs, j'ai décidé de laisser de côté un couple interrogé lors du premier entretien, celui-ci m'ayant ouvertement fait comprendre que son installation en production biologique répondait exclusivement à des choix économiques et non à des questionnements idéologiques. La variable de l'engagement militant des agriculteurs a donc été celle qui m'a servi de curseur pour les sélectionner. Connaissant un couple d'agriculteurs, petits producteurs, constitué en AMAP et engagé dans des associations, je me suis tout d'abord entretenue avec eux afin qu'ils m'aiguillent vers des agriculteurs au profil semblable²⁰. Ils ont donc été pour moi des personnes ressources très importantes. Grâce à leurs réseaux d'inter-connaissance, j'ai pu rencontrer sept couples dans le département de la Mayenne correspondant aux critères recherchés.

Une fois le matériau défini et les agriculteurs contactés, il me restait à déterminer la tenue des entretiens. J'ai tout d'abord fait le choix d'interviewer ces couples d'agriculteurs en présence des deux conjoints. Ces premiers entretiens me semblaient nécessaires pour établir un premier contact avec eux, faire tomber toutes les barrières de défiance qui peuvent exister entre la chercheuse et les interrogés avant de pouvoir procéder à de nouveaux entretiens abordant des questions d'ordre plus personnel et intime. De plus, ces premiers entretiens ont été l'occasion de parler de thèmes assez généraux comme le parcours biographique de ces couples, leur projet d'installation et l'organisation générale du travail sur l'exploitation. Dans un second temps, j'ai souhaité rencontrer individuellement et séparément les deux membres d'un même ménage. Je voulais pouvoir mettre en corrélation les

20 Certes, il est nécessaire de souligner que des distinctions s'opèrent toutefois entre ces couples notamment en termes d'âge et de choix de production.

différents regards, repérer les stratégies de réalisation des objectifs à la fois conjugués et individuels et enfin, mettre en exergue des tendances en termes de catégorie de genre. Il me semblait également indispensable pour les questions plus délicates et personnelles, que la personne interrogée puisse avoir la liberté de se livrer, ne subisse pas l'influence du conjoint ou n'adapte pas son discours en sa présence. Les 19 entretiens semi-directifs menés se sont donc focalisés sur deux axes principaux : les récits de vie (description des projets professionnels et conjugaux et de leur implication identitaire, présentation de l'exploitation ainsi que des changements intervenus depuis l'installation, trajectoires professionnelles des acteurs) et une approche par le genre (comprendre la place de chacun dans l'organisation du travail, analyser de manière distincte le rôle des hommes et des femmes dans la sphère professionnelle et domestique). Il convient également de souligner que j'ai réalisé un entretien exploratoire avec un membre de l'association AFOCG²¹ qui m'a été très utile. En effet, ce professionnel travaille avec de nombreux agriculteurs-trices biologiques et notamment auprès de femmes (souvent en charge de la comptabilité sur les exploitations).

Au cours de la réalisation de ce travail d'enquête, je me suis heurtée à plusieurs difficultés. La première difficulté, qui n'a pas été la plus facile à surmonter, a été de devoir aborder les questions d'ordre conjugal ou familial sans incommoder les personnes interrogées, et ce d'autant plus que je ne connaissais pas les difficultés qu'ils avaient pu rencontrer par le passé. Il faut donc être extrêmement vigilant-e à ne pas blesser les personnes que l'on interroge. Sans doute ai-je été parfois trop directe ou la formulation de mes questions était-elle maladroite. Un couple parmi les sept interrogés n'a pas souhaité me revoir pour l'entretien individuel, l'entretien en couple ayant été douloureux et ayant soulevé trop de problèmes personnels non résolus qu'ils n'avaient pas envie de me confier (je reprends ici la justification avancée par le couple même). Il a par ailleurs fallu que je prenne suffisamment de recul pour ne pas me laisser influencer par le discours des acteurs compte tenu du fait que ces derniers me tenaient parfois un discours très auto-critique. Par la maîtrise des perceptions intellectuelles de leur profession et leurs propres auto-analyses, certains acteurs ont donc rendu difficiles les tentatives d'objectivation que je devais opérer ex-post.

Enfin, il apparaît clairement que mon enquête a rencontré quelques écueils. Mes questions ont sans doute parfois été trop orientées par les lectures que j'avais effectuées au préalable et par mon affinité avec certaines théories féministes. La difficulté de l'analyse a résidé dans son attachement à ne pas tomber ni dans le point de vue réducteur d'une irrémédiable domination masculine, ni dans la prophétisation d'une émancipation triomphante. Les parcours de ces couples se caractérisant par certaines contradictions et nuances, mon analyse doit alors les retranscrire sans les caricaturer. En

²¹ L'AFOCG (Association de Formation Collective à la Gestion) est une association de gestion et de comptabilité au service des agriculteurs, dont le souhait est de développer une culture d'émancipation, de permettre une réflexion sur l'avenir de l'agriculture et de rechercher l'autonomie de décision de ses adhérents.

outre, ma prospection se limite au département mayennais qui ne peut s'avérer représentatif de toutes les régions de France. Il présente des singularités qu'il faut garder à l'esprit afin d'éviter l'écueil de la généralisation : il s'agit d'une zone de bocage dont les ressources agricoles proviennent principalement de l'élevage et de l'industrie laitière. L'agriculture s'affiche comme étant le secteur-clé de l'économie du département et une précieuse garantie de sa vitalité. En effet, essentiellement agricole, ce département a connu une faible industrialisation et est actuellement en perte de dynamisme. Il attire peu les jeunes diplômés et est en constant vieillissement.

Je tiens enfin à signaler que ce mémoire ne veut en aucun cas exprimer un quelconque point de vue normatif sur la pratique des acteurs. Il me semble à cet égard que le-la chercheur-se est en effet tenu-e d'humilité du fait de son illégitimité à porter des jugements de valeur personnel. De fait, la typologie établie dans cette présente recherche ne répond nullement à une volonté de hiérarchiser et/ou de juger ces couples d'agriculteurs mais seulement à une volonté d'analyser et d'explicitier leurs pratiques sociales. De plus, ce travail ne prétend pas être exhaustif et ne retranscrit pas dans la réalité les pratiques des acteurs avec lesquels mon interaction n'a pu être que limitée et éphémère. Il faut donc le considérer comme un premier essai, une première recherche qui n'est pas exempte d'erreurs, de manques et de biais.

Si au terme de tous ces entretiens la singularité de chaque couple ne fait aucun doute, une idée générale semble cependant se dégager de ces rencontres : l'installation dans un rapport de production alternatif s'articulant autour de la revendication d'une « modernité » professionnelle dont le projet conjugal est le pilier central entraîne des changements sur le plan de la division sexuelle du travail qui sont variables selon le mode d'organisation professionnel et domestique des couples. Afin d'analyser la division sexuelle du travail chez les couples d'agriculteurs biologiques, je m'attacherai à montrer que la conjugaison d'une nouvelle identité professionnelle et d'un projet conjugal au sein de structures familiales de production donne naissance à un « traditionalisme moderne » (I) qui bute sur de nombreux mécanismes de reproduction dans le milieu agricole en termes de division sexuelle du travail (II) et que finalement cette tension entre volonté d'innovation et immobilité des rapports de genre se déclinent sous des formes contrastées de division sexuelle du travail (III).

1. La conciliation des projets professionnel et conjugal chez les agriculteurs biologiques : la recherche d'un « traditionalisme moderne » pour des structures familiales d'exploitation

Les couples d'agriculteurs biologiques étudiés possèdent la particularité de vouloir concilier projet professionnel et projet conjugal autour de leur investissement réciproque dans une structure familiale de production. Cette association repose sur un paradoxe, celui de s'inscrire dans un « traditionalisme moderne ». En effet, à un projet professionnel se réclamant d'une identité alternative, reposant sur des valeurs et pratiques nouvelles et se déployant dans un projet familial mutuellement intégrateur pour chacun des ses membres, s'ajoutent pourtant la revendication et la promotion de petites structures d'exploitations traditionnelles, très ancrées localement et se structurant autour d'une agriculture « métier de couple ».

A] Un projet professionnel à contre-courant : des valeurs et des pratiques en rupture avec le modèle agricole classique

a) Des trajectoires professionnelles clivées : rupture avec la socialisation agricole classique

Ordinairement, l'agriculture biologique présente la particularité de recruter ses agriculteurs non pas parmi les agriculteurs conventionnels mais bien souvent parmi un public extérieur au monde agricole. La plupart du temps, les agriculteurs biologiques n'ont que peu de liens avec l'agriculture mais entretiennent d'excellentes relations avec des individus et des groupes actifs dans d'autres domaines de la société, tels que les mouvements écologiques et les mouvements de consommateurs²². Toutefois, les agriculteurs ici étudiés sont pour la grande majorité issus directement du monde agricole puisque seules deux agricultrices parmi les quatorze agriculteurs interrogés n'ont pas eu de parents agriculteurs²³.

Cependant, ces agriculteurs présentent une très grande défiance vis à vis de la formation agricole classique qu'ils ont pour la plupart reçue. Possédant des niveaux de formation agricole variés allant du Certificat de Capacité Technique Agricole et Rurale (CCTAR) au diplôme d'Ingénieur Agronome en passant par le BTS agricole, tous ces agriculteurs s'accordent sur le caractère « *totalelement erroné et orienté* » (Pierre) de ces formations. Ainsi, Pierre reproche à sa formation pour adulte de n'avoir « *préconisé qu'un seul modèle* » : « *Je suis encore capable de dire ce que l'on m'a*

22 Van Dam D., *art cit*

23 Ceci peut sans doute se comprendre par les caractéristiques du département Mayennais, essentiellement agricole dont est issu au moins un des membres de chaque couple. En remontant à la première ou à la deuxième génération, il est donc rare de ne pas retrouver un parent ayant été agriculteur.

enseigné : 150 unités d'azote par hectare de maïs, 180 de potasse, et 130-140 de phosphore sans tenir compte des apports de fumier, et surtout pas des restitutions des cultures précédentes ! ». Pour ces agriculteurs, les études agricoles ont donc représenté un moment clef en termes de rupture avec le modèle agricole prescrit et ont de fait été décisives pour le choix futur de s'engager dans l'agriculture biologique comme le souligne Sébastien en affirmant que « *le lycée agricole [l']a bien dégouté de la ferme* » et « *qu'après ça, [il] ne pouva[i]t que vouloir faire de l'agriculture autrement* ». Par ailleurs, leur parcours a été profondément marqué par des ruptures revendiquées avec ce que pratiquaient leurs parents c'est à dire l'agriculture dite « conventionnelle ». C'est pourquoi nombre d'entre eux ont tout simplement refusé de reprendre l'exploitation familiale comme Sébastien qui a « *tout de suite dit non* » quand « *[son] père [lui] a proposé de reprendre la ferme à son départ en retraite* ». Il est donc possible de parler de socialisation secondaire clivée pour ces agriculteurs, celle-ci les plaçant en position de rupture vis à vis de la socialisation agricole primaire qu'ils ont reçue.

Il faut également souligner le fait que toutes les agricultrices interrogées ainsi que 4 agriculteurs sur 7 ont effectué une autre profession avant de s'installer comme exploitant agricole. Souvent engagés dans des professions qui ne les motivent guère comme Sylvie qui était « *travailleuse sociale* » et qui en a « *vite eu [sa] claque* », le métier d'agriculteur apparaît alors comme une stratégie de reconversion qui leur permet de mettre en pratique un ensemble de valeurs qu'ils souhaitent défendre dans le cadre de leur travail. Le discours est en effet fortement axé sur une critique et une dénonciation des contraintes du salariat ainsi que des rapports de subordinations qui le structure. Ainsi, Richard se plaint du manque de souplesse et du caractère contraignant du salariat : « *quand t'es salarié, faut pointer et tout ça* ». De fait, les événements biographiques décisifs quant à la décision de s'orienter vers la production agricole biologique se situent surtout une fois la vie professionnelle bien entamée²⁴ comme ce fut le cas pour Pierre : « *j'avais fait d'autres métier à l'extérieur, moi l'envie de m'installer est venue de... je travaillais dans la métallurgie avant, je me suis dit je ne vais pas faire ma vie dans la métallurgie je vais tourner bourrique, j'ai fait le choix de plus d'autonomie* ». Il semble donc que ces ruptures entrent en résonance avec des tendances plus longues faites de révolte contre « le système », ainsi que la recherche de sens dans sa vie personnelle. Selon certains courants théoriques, Higgins, Marcus et Nurius, cette motivation à s'engager dans une nouvelle voie au niveau professionnel découle de certaines tensions identitaires²⁵. Celles-ci peuvent prendre la forme d'une tension entre la façon dont on se perçoit aujourd'hui (soi actuel) et la façon dont on aimerait bien être (idéal de soi). La théorie de cadrage de Goffman nous permet également de considérer cette reconversion professionnelle comme une extension de cadre mettant en pratique au

24 Van Dam D., *art cit*

25 Ibid

sein du monde professionnel un ensemble de valeurs déjà défendues dans la vie personnelle.

Si ce retour vers le monde agricole s'inscrit donc dans un choix civique de revalorisation de soi à travers une activité professionnelle correspondant à ses valeurs, il n'en demeure pas moins que ces agriculteurs refusent tout déterminisme professionnel et tiennent à rester à distance de l'identité de l'agriculteur telle qu'elle est véhiculée dans le monde agricole classique. Cette distanciation se caractérise tout d'abord par le mode de formation professionnelle atypique qu'ont reçu ces agriculteurs. En effet, l'ensemble de ces exploitants se sont formés à la production biologique par des organisations professionnelles parallèles à celles de l'appareil professionnel officiel²⁶ telle que les CIVAM Bio²⁷ par exemple. Ils mettent ainsi souvent en avant le caractère expérimental de leur activité comme on peut le voir à travers l'explication de Sébastien, « *on a vraiment appris sur le tas, on est autodidacte en lapin, de toute façon il n'y a pas de références techniques au niveau national c'est nous qui sommes en train de les créer* ». Il apparaît donc que l'invention de nouveaux collectifs permet de créer de nouvelles identités d'acteurs, une estime réciproque et un modèle d'excellence professionnelle partagé comme le souligne Josiane : « *le système de parrainage nous a aidé, on avait parrain-marraine, on avait des rencontres, en gros on avait un couple d'agriculteur Biologique qui était référent, c'était prévu qu'on se retrouve 4 ou 5 fois durant les deux ans qui suivaient notre conversion. Et puis sitôt que l'on avait un petit problème ou des questions que l'on se posait on pouvait leur téléphoner* ». La valorisation des différences, de l'autonomie, de l'expérience et des connaissances « locales » sont alors au cœur d'une remise en cause de la domination exercée par la science sur d'autres régimes de production des savoirs. Enfin, le refus de tout déterminisme professionnel est visible à travers le discours des acteurs lorsque ces derniers revendiquent la possibilité de changer de métier à tout moment et s'inscrivent en ce sens en faux contre le modèle de l'Identité « d'Exclu » de Dubar, de « Fusion » de Sainsaulieu dans lequel l'individu est son métier²⁸. L'image de soi n'est donc pas totalement liée au travail et l'exploitant ne confond son identité globale à celle de son exploitation comme le précise Aline en affirmant qu'elle n'exercera peut-être pas son métier « *toujours toujours* » ou Louis qui « *ne sai[t] pas* » et « *[s'est] souvent posé la question de changer de métier ou pas* ». Il existe donc un certain détachement vis à vis de la profession.

Le refus de souscrire à l'identité professionnelle agricole classique se corrèle également avec

26 Doidy E., « Cultiver l'enracinement. Réappropriations militantes de l'attachement chez les éleveurs jurassiens », *Politix*, Boeck Université, n° 83, 2008, p 155 à 177

27 Le Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) est une structure composée de multiples associations (environ 170 réparties dans 15 régions à début 2008) et d'une fédération nationale. Sa vocation est de promouvoir une agriculture durable à travers des groupes de travail, l'appui aux agriculteurs et aux filières, des formations, le maillage de liens avec les différents acteurs concernés et différentes actions de lobbying.

28 Macombe C., « Une méthode pour détecter les éthiques de métier », *Revue management et avenir*, N° 6, 2005, pages 63 à 84)

une prise de distance vis-à-vis de l'étiquette « traditionnelle » qui leur est couramment accolée²⁹. C'est pourquoi l'ensemble de ces nouveaux paysans refusent de souscrire au modèle passé et montrent une certaine défiance à l'égard des valeurs du monde agricole. Ils marquent tout d'abord une distance envers le modèle masculin du « tout travail », entendu comme domaine quasi exclusif d'identification et de valorisation³⁰. Cette distance envers le « tout travail » semble en partie liée au désenchantement vis à vis de l'effort qui n'est pas pour eux pourvoyeur ni d'identité ni de fierté³¹. Ainsi Charlotte s'exclame « *ce n'est pas parce que l'habitude est d'en chier qu'on est obligé de continuer. C'est la version traditionnelle, on est pas obligé !* ». Le travail, valeur magnifiée dans la communauté agricole est également décrié par Sylvie : « *Ah! Le travail ! (rires) Le travail! C'est (...) t'es agriculteur donc tu dois bosser... même gagner sa vie c'est dérangeant ! Tu dois bosser, c'est la valeur première ça ! Bosser !* ». Il n'était donc pas rare de retrouver dans le discours des personnes interrogées le souhait de diminuer leur activité ou de veiller à ne pas « *crouler sous le travail* » (Fabien). Sébastien désire d'ailleurs « *trouver une solution parce qu'[il] trouve qu'[il] travaille trop* ». Il y a donc bien une prise de distance vis à vis des canons professionnels imposés au sein du monde agricole.

Il faut pourtant cependant noter que cette prise de distance vis à vis de leur identité professionnelle s'accompagne d'un réinvestissement de la figure du « paysan ». Le terme « paysan » renvoie pour eux à une conception positive du métier qu'ils revendiquent. Elle y charrie un ensemble de représentations hétérogènes mêlant respect de la nature, attachement à un territoire local ou à des produits locaux, agriculture familiale, routines, savoirs ou gestes transmis par les proches³². Ainsi, le terme de « paysan » est employé dans l'ensemble des entretiens par les personnes interrogées elles-mêmes alors que le terme d'« agriculteur » était utilisé dans les questions³³. Aline affirme en effet être « *paysanne* » tandis que Solène déclare « *je dis même que je suis paysan, j'aime bien dire que je suis paysan, c'est plus parlant qu'agriculteur, agriculteur ça fait plus technique, très professionnel, très gestionnaire, entrepreneur* ». Boltanski et Chiappelo parlent eux de recherche de nouveaux référentiels normatifs³⁴ afin de définir une nouvelle identité professionnelle entendue comme « ce qui permet aux membres d'une même profession de se reconnaître eux-mêmes et de faire reconnaître leur spécificité à l'extérieur. Elle suppose donc un double travail d'unification interne d'une part, de

29 Jollivet M., *art cit*

30 Causer JY., Pfefferkorn R., Woehl B., « *Métiers, Identités professionnelles et Genre* », Logiques sociales, Paris l'Harmattan, 2007

31 Rieu. A et Dahache.S, « Profession agricultrice : l'invention d'un management agricole et domestique singulier », *Sociologies Pratiques*, Presses Universitaires de France, N° 14, 2007, p45 à 57

32 Doidy.E, *art.cit*

33 J'ai en effet choisi d'utiliser le terme « d'agriculteur » dans mes questions, considérant son emploi comme neutre. Je ne souhaitais pas influencer les personnes interrogées en portant moi-même un jugement de valeur en les décrivant comme paysan.

34 Doidy.E, *art.cit*

reconnaissance externe d'autre part » (Ion)³⁵. En ce sens, l'usage du terme « paysan » peut même être analysé comme une sorte de renversement de stigmat. Dans son analyse Goffman souligne que le stigmat désigne un attribut qui jette un discrédit profond. Endosser une identité sociale contre-culturelle comporte son poids de connotation qui, dans certaines situations, apparaissent inconfortables³⁶. Il peut toutefois s'opérer ce qu'il appelle un « retournement de stigmat » quand les acteurs cherchent à tirer parti de leur stigmat en revendiquant une différence jugée négative afin de la faire accepter comme positive. Or, nous pouvons percevoir chez nos interlocuteurs une volonté affichée de renverser le stigmat « paysan » et de le faire devenir un marqueur identitaire choisi et assumé comme le révèle les propos de Pauline :

« Il y a moins l'observation du début, quand on a débarqué, on n'avait pas nos enfants dans l'école du village parce qu'elle était privée, donc tu vois on était mal vu, imagine un peu un gars qui déplace des cages à lapins dans un champ...en bio ! (En s'adressant à son mari) et puis t'étais barbu à ce moment là non ? (Rires) On s'est dit oulala on va avoir du mal à s'intégrer ! C'est comme partout dès qu'il y a une petite différence elle fait peur la différence donc faut apprendre à la maîtriser, à la comprendre. Ça a mis un an à peu près avant que les premières personnes du village viennent chez nous. Mais on sentait bien que ça devait quand même jaser pas mal, voilà ils sont venus, et puis ça a débloqué la situation » (Pauline)

Toutefois, nous allons voir qu'être un « vrai » paysan, « authentique » ne repose pas seulement sur une reconstruction idéalisée d'une image traditionnelle. En effet, l'éclatement identitaire de ces agriculteurs biologiques se traduit concrètement par le choix d'un modèle productif hors-norme dans leurs relations à la technique, aux formes d'organisation et aux relations à la société.

b) La production biologique comme volonté de retour à un modèle productif « traditionnel »

Ces agriculteurs appellent donc à une refondation du métier qu'ils justifient en s'appuyant sur les installations ou les reconversions dans lesquelles ils se sont engagés (biologique, « désintensification », diminution de la surface du troupeau)³⁷. Ils estiment que les difficultés actuelles de l'agriculture trouvent leur cause dans le genre de modernisation auquel ce secteur a adhéré. Désireux de rompre avec cette modernisation dans laquelle les agriculteurs ne sont plus que les « *outils d'une filière* » (Pierre) en rétablissant un mode d'exercice « *raisonnable* » (Marie) en accord avec le souci « *d'authenticité* » (Louis) des produits et des façons de produire, ces agriculteurs

35 Roux-Perez T., « L'identité professionnelle des enseignants d'EPS : entre valeurs partagées et interprétations singulières », *Staps*, n°63, 2004, p 75-88

36 Ollitrault S., *Militer pour la planète, sociologie des écologistes*, ResPublica, Rennes, PUR, 2008, 224 pages

37 Lémery B., « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du travail*, n°45, 2003, p 9-25

formulent donc clairement une dénonciation du système productiviste. Cette critique est visible dans l'ensemble des discours des interrogés à l'exemple de Fabien qui souhaiterait sortir de cette « *image de l'agriculture gourmande en subventions européennes, des riches avec leur grosse machine* ». Il regrette par ailleurs que ce système entraîne la « *disparition des fermes* » mais pas celle des « *organismes qui s'occupent d'[eux]* » et qui les incite à « *toujours grandir, à réinvestir plus* ». C'est ainsi que la dénonciation pointe du doigt l'« *industrialisation à outrance de l'agriculture* », sa « *standardisation* », l'uniformisation du métier et de l'appareil professionnel ainsi que la perte d'autonomie en liant « *les gens aux entreprises de transformation* » (Gilbert).

Ces agriculteurs qui dénoncent fermement le modèle de production agricole intensif défendent à l'inverse le mode de production biologique seul capable de correspondre à leur vision de l'agriculture. Ainsi Fabien explique que « *de toute façon ça allait ensemble* », qu'il ne « *[s]'imaginai[t] pas faire de l'agriculture sans que ce soit bio* ». Le principal argument développé par ces producteurs réside dans leur volonté de « *protéger la planète et les générations futures* », de « *produire de la nourriture de meilleure qualité* ». Cette démarche est pour Aline « *essentielle* » et consiste à « *faire des choix cohérents, plein de petits choix au niveau de l'alimentation, du travail de champ, essayer de préserver la vie des sols sans trop abuser des réserves de la nature* ». L'adhésion à ce mode de production biologique doit par ailleurs s'articuler sur un système d'activités agri-rurales dans lequel l'exploitant exerce non pas des activités juxtaposées mais imbriquées les unes dans les autres en se valorisant mutuellement. Ainsi, bon nombre de ces agriculteurs pratiquent du poly-élevage et juxtapose différentes productions complémentaires. Ce modèle caractérisé par Pernet « *d'exploitation rurale* »³⁸ a également la particularité de s'engager dans des productions innovantes qui détonnent avec les tendances propres au territoire mayennais spécialisé dans la production laitière. Le maraîchage, la culture de plantes aromatiques et médicinales ainsi que la production de lapins s'apparentent donc à des productions originales comme le souligne Pauline qui se targue d'« *avoir un projet original* » en étant « *les seuls producteurs de lapin* » dans le département.

Au-delà de ces spécificités, ces agriculteurs biologiques sont également attentifs aux questions économiques et mènent une réflexion quotidienne sur leur propre situation technique et économique³⁹. Le choix d'une petite structure (les fermes ne dépassent pas les 25 hectares) a donc été primordial et non-négociable pour l'ensemble de ces producteurs et répondait pour eux à des considérations d'ordre social. C'est ce qu'expliquent Aline et Pierre :

« *Notre objectif est de vivre à deux sur une petite structure et qu'il y ait de la place pour les*

38 Muller. P. « Vers une agriculture de services, quel avenir pour l'agriculture et le monde rural ? », *Économie rurale*, N°202-203, 1991, p. 67-70

39 Jouin. C. « *De nouveaux paysans, une agriculture pour mieux vivre* », Nantes, Siloë, 1999, 150 pages

autres. On n'a pas pris tant que cela de surface. Le partage de l'activité. Après ici, on a envie de rester à deux, on a pas envie d'agrandir l'exploitation et d'y faire du salariat. C'est un peu ça notre idée, le partage du gâteau et de l'activité. » (Aline)

« On n'a pas choisi la grosse exploitation, on aurait pu devenir de gros paysans avec X opportunités d'agrandissement. Or, plus on grossit, plus on pollue, plus on court après les subventions, et on ne se pose aucune question la provenance de la matière azotée, est-ce que ça appauvrit le Tiers-Monde, pour nous ça c'est un autre métier, ça ne nous intéresse pas, je préfère changer de métier. Donc le côté ferme à taille humaine était inconditionnel. » (Pierre)

Par ailleurs, s'installer en tant que paysans n'était concevable que s'ils devenaient pleinement maîtres de leurs choix de production. En effet, le refus de toute forme de dépendance vis-à-vis des institutions, des commerciaux ou techniciens apparaît clairement dans le discours de ces agriculteurs. La base de leur gestion repose par conséquent sur l'autonomie. *« On est maître de notre truc, de ce que l'on veut faire, de notre entreprise, de notre exploitation familiale, si on a envie d'investir on investit sinon non. Y'a des commerciaux qui viennent de temps en temps mais très peu »* (Pierre). Il existe par ailleurs un certain détachement vis-à-vis des contraintes économiques imposées par l'achat de matériel moderne et sophistiqué. Richard explique qu'il a fait *« le choix de travailler avec moins de matériel »*, et Pierre d'ironiser en ajoutant aux propos de sa femme *« nous c'est tout sauf du matériel, on travaille autrement avec des animaux, un sol, y'a pas de machines performantes »* : *« on a quand même un beau tracteur ! (Rires) »*. Témoins des excès du cercle vicieux de l'endettement en agriculture, ces couples ont donc une défiance très prononcée vis-à-vis de l'investissement surdimensionné à l'exemple de Sébastien qui nous fait part de ses réticences :

« Ceux qui vivent mal leur métier c'est ceux qui sont je pense enfermés dedans. Et le plus fort enfermement c'est l'enfermement économique où tu te fous 15 millions sur le dos pour 15-20 ans. C'est comme un salarié qu'achète une maison, et qui a son prêt à rembourser, il est obligé toute sa vie de faire un métier qui ne lui plaît pas. Moi vu les investissements que j'ai fait au départ, au bout de 4 ans de production je pouvais changer »

Afin de ne pas se compromettre dans ce « gigantisme », les couples d'agriculteurs rencontrés ont donc préféré s'installer sur des petites structures familiales permettant l'autosubsistance et l'autoconsommation. Ainsi au cœur du projet de conversion de Pierre et Chantal se retrouve ce désir d'auto-suffisance : *« le fait d'être à deux sur une petite ferme, cette dimension là on aime bien la mettre en avant, parce qu'on peut aussi être en bio sur une grosse ferme. Finalement c'est revenir à mettre en place un système auto-suffisant, y'a rien de révolutionnaire ! »*.

Déoulant des motivations précédentes, une dernière caractéristique peut être observée :

souvent, les exigences de ces agriculteurs sont modestes en termes de revenus financiers. Dans la mesure où leurs autres aspirations peuvent être satisfaites, ils ne recherchent pas à dégager des sommes importantes en termes de bénéfice. C'est en effet ce qui importe à Solène : « *au moins on met en place des choses que nous souhaitons, on fait quelque part des choix qui d'un point de vue pécuniaire vont rapporter moins d'argent* ». En cherchant plutôt à produire autrement qu'à produire plus pour gagner plus d'argent, ces paysans font donc même parfois des choix non rationnels économiquement parlant. En évoquant la nouvelle activité du gîte, Chantal précise que « *mais par contre financièrement ça nous rapporte zéro revenu disponible* ». Quant à Charlotte elle exprime sa fierté de « *toujours être là, toujours avec une petite ferme, avec des choix plutôt anti-économiques* » tout en ayant « *toujours ce dont [ils ont] besoin* ».

Enfin, le renouvellement de la pratique professionnelle passe pour ces agriculteurs par des revendications à contre-courant du productivisme rationaliste. Chez chacun des agriculteurs interrogés nous avons tout d'abord ressenti la présence des valeurs appelées post-modernes, mettant l'accent sur la qualité, l'autonomie et la maîtrise du métier ainsi que sur l'épanouissement personnel à travers le métier⁴⁰. En effet, ce que vise Sébastien c'est n'est pas « *l'EBE, l'excédent brut d'exploitation mais aussi le BBE, bonheur brut d'exploitation. (Rires)* ». Les évolutions successives que connaissent leurs exploitations correspondent au besoin d'adapter leur travail à ce qu'ils ont envie de vivre et de ne pas subir le travail comme le confirme l'exemple de Louis : « *à l'intérieur de mon boulot, j'ai une liberté qui est totale, c'est moi qui me fixe mes propres contraintes, la liberté, c'est choisir ses contraintes, sous-entendu que les contraintes y'en a toujours mais par contre avoir conscience que ces contraintes existent mais tenter de les choisir pour développer un sentiment de liberté. C'est ça qui me guide* ». Ces agriculteurs semblent donc mettre l'accent sur la revendication d'espaces d'autonomie, l'affirmation de styles de vie ou d'identités face à diverses formes d'autorité centralisée, ce qui est le propre des revendications des mobilisations post-modernes selon Neveu⁴¹. La réflexion suivante de Fabien apparaît à ce titre révélateur :

« Moi je suis aussi, c'est un gros mot, sensible aux idées de libéralisme, de tout légiférer ça m'énerve. Avoir des lois partout, ça veut dire des flics partout, des gens qui contrôlent partout et ça ne laisse pas la place à l'homme pour s'épanouir et pour être libre. Ce qui me dérange souvent dans certaines idées progressistes, c'est qu'il faudrait interdire ça et ça, mais du coup ça empêche l'homme d'exister » (Fabien)

A cette critique d'un modèle axé sur l'absence d'espace d'autonomie s'ajoute celui de la «

40 Van Dam.D, *art.cit*

41 Frédéric Goulet. F, « Des tensions épistémiques et professionnelles en agriculture. Dynamiques autour des techniques sans labour et de leur évaluation environnementale », *Revue d'anthropologie des connaissances*, n° 4, 2008, pages 291 à 310

réification de l'animal » à laquelle sont poussés les éleveurs en systèmes industriels⁴². A l'inverse, ces éleveurs considèrent en effet que la relation d'élevage est une relation de travail particulière : « *on travaille avec du vivant quoi !* » (Louis), c'est entrer en relation avec l'animal « *s'en occuper et le protéger* » (Solène). Les récits des acteurs renvoient à ce qui, dans le portrait qu'ils font du « bon paysan », a trait à un rapport de bienveillance, de protection ou de soin envers autrui. Ces éleveurs vont même jusqu'à pratiquer des méthodes très marginales comme Richard et Solène qui réalisent « *un travail sur [eux] qui se répercute sur le troupeau* » au travers de la kinésiologie.⁴³ Dans cette relation de proximité, l'animal est saisi en tant qu'être vivant et non dans une perspective utilitaire (où il est ramené à l'instinct, à la fonction productive). Il est alors possible de parler de topique du soin qui désigne ici le fait d'appuyer un engagement professionnel sur le souci du proche⁴⁴ (Boltanski). Ce développement de l'attention, d'un nouveau rapport au vivant témoigne donc d'une certaine rupture avec les valeurs agricoles classiques et se détache de l'image de la dureté paysanne.

Au vu de la description des ces projets professionnels à contre-courant, on ne peut comprendre l'intégralité de leur cohérence sans interroger également leur place à la fois dans l'espace public et politique. En effet, les contenus professionnels peuvent être directement affectés par les engagements et selon Mias les représentations professionnelles sont sous-tendues par des valeurs qui mobilisent le sujet et l'engagent dans l'action⁴⁵. Il s'agit en effet de faire tenir ensemble une image de soi, une vision de la place de l'agriculture dans la société globale et un ensemble de pratiques, techniques et sociales qui se valident réciproquement.

B] Un idéal professionnel incarné dans la réalité quotidienne des modes de vie

a) Des éleveurs en quête d'une revalorisation « civique » de leur activité

En effet, pour ces exploitants, cette recherche de sens passe tout d'abord par une revalorisation civique de leur activité c'est à dire la recherche de la publicité de leur démarche ainsi que sa valorisation. La perspective de développer une activité autour d'un projet qui leur tient à cœur n'est nullement caractérisée par la recherche de solitude puisqu'elle est au contraire animée par un désir de transmission, une visée pédagogique⁴⁶. C'est pourquoi chacun de ces couples développe des projets

42 Doidy.E, *art cit*

43 La kinésiologie est une méthode d'éducation à la santé, concernant aussi bien la qualité de vie et l'hygiène, le bien-être et le développement du potentiel humain. Elle s'apparente à une technique de mieux-être qui a le même rôle qu'une thérapie, avec un accompagnement de la personne, et qui permettrait, selon ses utilisateurs, de dissoudre les blocages émotionnels, mentaux... grâce à un dialogue corporel à la recherche des solutions les plus adaptées.

44 Soares.A, « Les émotions dans le travail », *Travailler*, N° 9, 2003, pages 9 à 18

45 Roux-Perez.T, *art cit*

46 GREP (groupe de recherche pour l'éducation et la prospective), *Créer et conduire une entreprise en couple, État des lieux dans les très petites entreprises touristiques rurales*, Étude(s), Secrétariat d'Etat au Tourisme, 05/2002

plus spécialisés, comme l'accueil pédagogique ou la découverte du territoire qui leur permettra de lier des contacts avec l'extérieur par l'accueil d'élèves, d'hôtes, de clients⁴⁷. Plusieurs exemples peuvent être mobilisés dans ce sens. Sylvie et Patrick, producteurs maraîchers, organisent chez eux des portes ouvertes « *pour présenter [leurs] panneaux photovoltaïques, solaires, leur chaudière à bois déchiqueté et ainsi de suite* ». Sébastien et Pauline considèrent eux que « *la façon de militer la plus simple, c'est de recevoir des gens chez [eux], d'accueillir des centres de loisir, des écoles, des choses comme ça* ». Cette volonté de transmission des savoirs, d'inscription dans une dynamique locale transforme alors la figure du paysan en travailleur social, en animateur local⁴⁸. Sébastien se désigne d'ailleurs comme un « *un animateur local qui fait bouger les choses* », il ne voit pas « *l'intérêt d'être paysan si c'est pour être tout seul dans sa ferme sur son tracteur* ». C'est pourquoi, il organise annuellement « *des spectacles à la ferme, où se retrouvent tout type de gens* ». La rencontre des clients sur le marché est également un moment privilégié pour Patrick « *quand on est au contact des clients sur le marché, on parle aussi, c'est important de parler de ce que l'on fait* ». Comme le souligne Israël il y a donc pour ces agriculteurs une réflexivité accrue du rapport au public dans laquelle se joue la remise en cause du rapport traditionnel avec le client⁴⁹.

Si ces agriculteurs sont tant enclins à publiciser la conception qu'ils ont de leur métier, c'est également pour améliorer leur reconnaissance sociale. En effet, s'exprime dans leur discours un fort besoin de reconnaissance et un puissant désir de ne pas être amalgamé avec la catégorie d'agriculteur en général. L'idée de « *servir à quelque chose* » est au cœur de leur engagement. L'idée est d'exercer un métier grâce auquel ils se réalisent et ont le sentiment de changer l'état des choses c'est à dire trouver une utilité sociale⁵⁰. Ces agriculteurs sont donc parfois dans une posture de défense de leur spécificité comme le revendique Pierre lorsqu'il déclare : « *oui on a besoin d'être reconnu pour ce que l'on fait et on ne veut plus être reconnu pour ce que l'on ne fait pas, on ne veut plus être les paysans « salopards » qui travaillons ... par exemple désherber un ruisseau avec de l'eau dans le milieu, ça veut dire que l'on boit l'eau après* ». La ferme devient alors le lieu où s'actualise cet engagement⁵¹ : il s'agit d'être exemplaire, de « *montrer que l'agriculture paysanne on peut y arriver [...] on peut gagner notre vie* ». Lorsque Chantal, sa femme, a décidé de se lancer dans l'activité « *Accueil paysan* »⁵² ce fut autant pour son besoin personnel que pour valoriser leur ferme :

47 Devigny D., *Les femmes actrices du renouveau rural ? Paroles et regards d'agricultrices de Haute-Savoie*, Mémoire de l'IEP de Grenoble, Dubesset M. (dir.), Séminaire « Les femmes, les hommes, la cité, histoire, politique et sociétés », 2001-2002

48 Louargant S., « *Une lecture du territoire par le genre : les stratégies de l'emploi agro-touristique en arrière-pays méditerranéens* », Laboratoire TEO-CERMOSEM, Université Joseph Fourier Grenoble1

49 Champy.F, Israël.L, « *Professions et engagement public* », *Sociétés Cotemporaines*, N°73, 2009

50 GREP, *art cit*

51 Doidy.E, *art cit*

52 Accueil Paysan est un groupement de paysans, qui prenant appui sur leur activité agricole mettent en place un accueil touristique et social en relation avec tous les acteurs du développement local.

« C'est vrai qu'aussi c'était un besoin de communiquer sur notre métier, c'était ça le projet, on a un système cohérent dont on vit correctement, on constatait qu'il y avait des gens qui avaient du mal à nous croire, montrer que l'on est pas plus malheureux. Faut au moins que ça se sache. Les échanges autour du gîte ça sert aussi à ça, c'est important que les gens sachent, que l'on bosse en ville ou en agriculture que l'on doit être utile à notre société » (Pierre)

Cette mise en exergue de la dimension civique de leur activité suppose la mise en cohérence entre l'identité mise en scène et l'identité sociale. En effet, Goffman a montré que les dynamiques d'opposition réclament de ses membres des comportements marquant l'engagement. Dans le cas des agriculteurs biologiques ceux-ci doivent se soumettre à l'obligation de passer par les modes de légitimation reconnus – le sérieux et la rationalité de la démarche⁵³. C'est pourquoi se retrouve au cœur de l'identité de ces agriculteurs une identité « mise en pratique »⁵⁴. Il s'agit de montrer que l'écologie peut se vivre au quotidien. C'est pourquoi, ils sont particulièrement exigeants sur la cohérence de l'engagement militant, jusqu'au niveau le plus intime⁵⁵ comme par exemple au niveau des choix de consommation : *« on avait une approche tiers-mondiste, contre le fonctionnement colonialiste de la France et des pays développés envers les pays d'Afrique et de l'Amérique Latine, et on s'est dit que l'on soutenait un peu ça en allant acheter nos produits en supermarché. On a donc commencé à aller au marché, à acheter nos légumes à des petits producteurs, notre viande, quelques fringues aussi » (Pauline)*. Pour éviter que leur cause soit discréditée ces agriculteurs s'astreignent donc à montrer leur « propre révolution » sans quoi il serait difficile de prôner abstraitement un changement de mentalité ou de comportement et de « révolutionner » les autres⁵⁶. Penser autrement les petits gestes du quotidien ; cette contrainte (certains agriculteurs parlent de cohérence) est vécue comme allant de soi. *« Je pense que c'est ça l'avenir, que chacun devienne responsable de ses choix »* nous signale ainsi Richard. Les pratiques quotidiennes de l'écologie (installation d'un poil à bois, éco-construction, modes de transport communautarisés, achat de produits alimentaires via une AMAP) deviennent alors une identité militante incorporée dans les habitus individuels. Ce sont des gestes routinisés, incorporés à la vie quotidienne ordinaire qui marquent l'adhésion à l'identité écologiste. Ces agriculteurs estiment par conséquent que les formes de contestation légitimes pour les acteurs doivent se réaliser à l'échelle individuelle⁵⁷ : *« c'est notre bourse, si on n'achète plus des trucs de merde y'en aura plus hein, on est tous responsables de ce qui arrive là, tous » (Aline)*, *« c'est nous les consommateurs, chacun dans notre petite personne que l'on peut faire des choses pour évoluer, sinon je ne vois pas comment on peut faire autrement » (Solène)*. Eduardo Font parle à ce titre d'une

53 Ollitrault.S, *op cit*

54 Gerbaux. F, « Agritourisme : le nouveau rôle des hommes et des femmes », *Analyses*, n° 187, septembre 2005, page 20 à 26

55 Doidy.E, *art cit*

56 Ollitrault.S, *op cit*

57 *Ibid*

rupture sur le plan de l'éthique, celle qui amène à la recherche d'un certain mode de vie, à une quête de certaines valeurs. Elle s'exprime sous la forme de la revendication d'une harmonie entre une activité professionnelle utile socialement, un style de vie et des relations affectives et sociales⁵⁸.

La dimension « civique » de l'engagement des agriculteurs dans la profession se joue également au travers de l'aspect participatif que revêt leur activité. En effet, ces agriculteurs développent des réseaux de sociabilité, des moments d'entre-soi qui ravivent le sentiment d'appartenance à un groupe qu'ils font vivre par exemple lors de chantiers et dans le partage d'une culture commune par l'échange d'information. Pour ces agriculteurs, il est primordial de développer des formes de solidarités locales comme cela fut le cas au moment de l'installation de Sébastien et Pauline où « *des copains du CIVAM sont venus [les] aider à faire les clôtures [...] des collègues pour les cages à lapin aussi* ». Il s'agit également grâce au projet des AMAP développé par quelques uns de ces agriculteurs de « *faire en sorte que le consommateur soit partie intégrante du projet, qu'il comprenne le mode de production, qu'il ait son mot à dire* ». De fait, cette conception veut questionner la hiérarchie des formes de connaissances considérées comme légitimes en agriculture. Cette vision peut se rapporter à celle d'une construction sociale et locale des connaissances scientifiques⁵⁹. En effet, apparaît chez ce groupe d'agriculteurs la tentative d'élaborer et d'imposer de nouvelles « normes d'usage » ou de transmission des « savoirs professionnels »⁶⁰. Ce souci du partage et de l'échange peut aussi être vu comme une caractéristique qui traverse les groupes militants à savoir la nécessité de la réactivation de l'identité militante.

Ces lieux de sociabilité pour se retrouver, échanger, se conforter, permettent à ces agriculteurs de vivre leur engagement dans la profession, et ce d'autant plus que leur engagement « civique » est vécue comme le support d'un engagement militant et politique⁶¹.

b) Une profession témoin d'un engagement politique et militant

La dimension civique de l'activité converge donc dans la « prise de conscience », notée par Lagroye, de sa dimension politique⁶². Ainsi, chez les agriculteurs interrogés, leur revirement professionnel, c'est à dire « faire du bio », devient un véritable engagement politique comme cela transparaît à travers les propos de Sébastien : « *oui, quand même parce que le fait d'être installé sur un projet comme le nôtre c'est déjà une manière de militer, c'est un moyen de dire on a des idées on essaie de les mettre en application* ». Les engagements étudiés ont en effet en commun d'être portés

58 Font.E, *Les activités non agricoles dans la recomposition de l'espace rural*, Paris, L'Harmattan, 2001

59 Goulet.F, *art cit*

60 Champy.F, Israël.L, *art cit*

61 Ollitrault.S, *op cit*

62 Champy.F, Israël.L, *art cit*

par la volonté de changer les formes d'exercice professionnels avec des finalités qui dépassent le groupe, en relation avec une conception de son rôle dans la société de manière plus générale⁶³ : « *c'est à dire que notre petit choix de ferme ne peut tenir et avoir lieu que parce que l'on est dans une réflexion avec les autres, et dans une réflexion globale de société, c'est à dire mondiale* » (Pauline). Pour Sébastien et Pauline « *faire du bio n'était pas une fin en soi* », parce que pour eux « *les questions énergétiques et sociales étaient aussi importantes que la bio, donc [ils] voulai[ent] un projet qui englobe un peu tout ça* ». Ce qui importe à ces producteurs c'est bien le travail politique en jeu dans la profession ou au nom de la profession. D'après Thévenot, engagements dans la profession et dans le politique peuvent s'entremêler de façon très étroite, dans ce que l'on peut qualifier de « *pratiques engagées* »⁶⁴. Ces agriculteurs soucieux de la dimension politique de leur profession recoupent deux profils distincts. Il y a tout d'abord ceux qui étaient déjà auparavant militants et qui ont choisi de se former professionnellement dans un domaine qui leur semblait propice à la défense de leur cause. La façon de concevoir leur militantisme les a conduits à se transformer en authentiques « *professionnels-activistes* » d'après l'expression de Weber⁶⁵. Par exemple, Sébastien s'est installé comme agriculteur après avoir été objecteur de conscience, et militant dans sa jeunesse. Se retrouvent ensuite des professionnels qui, sensibilisés au cours de leur activité à une cause, décident de converger vers un autre modèle comme Pierre qui estime aujourd'hui que « *la militance c'est quelque chose d'important dans l'agriculture telle qu'[il] la pratique* ». En définitive, il s'avère donc que l'on est face à deux situations symétriques : dans un modèle l'engagement devient, au fil du temps, une profession, dans l'autre la profession se transforme en engagement. Enfin, l'engagement politique de ces agriculteurs dans la sphère professionnelle peut revêtir deux formes différentes. Pour certains, l'installation ou la conversion en bio s'accompagne d'une activité militante dans un « *nouveau mouvement social* » de type agricole-environnemental, tel que le mouvement pour une agriculture durable, l'association professionnelle d'agriculteurs biologiques (AMAP) ou encore le mouvement des consommateurs biologiques (« *Nature et Progrès* »). « *On était aussi dans des réseaux déjà tels que la FEVAD*⁶⁶ *qui étaient des réseaux un peu alternatifs et qui remettaient en cause déjà l'agriculture intensive* » explique ainsi Chantal. Pour d'autres, l'action militante dans la sphère agricole et environnementale se décline sous la forme d'engagement syndical afin de pouvoir s'investir dans des tâches qu'ils estiment nécessaires à la promotion de leur métier. Ainsi, trois des sept couples interrogés sont fortement impliqués dans organisations professionnelles minoritaires notamment à la Confédération Paysanne⁶⁷.

63 Ibid

64 Ibid

65 Ollitrault. S, *op cit*

66 Ferme Évoluant Vers l'Agriculture Durable

67 La Confédération paysanne est, par son importance, le 2ème syndicat agricole français. Elle remet en cause le

Au-delà de leur profession, ces agriculteurs sont les promoteurs d'une écologie contre-culturelle, ayant pour ambition de révolutionner les mœurs politiques et sociales. De fait leur engagement dépasse le cadre strictement professionnel. Militants multiscartes, ils adhèrent par ailleurs à des associations anti-nucléaires comme Gilbert membre du « *collectif Mayenne Survoltée* » qui lutte « *contre la ligne THT* » et pour la promotion des énergies renouvelables ou encore dans des associations culturelles comme Charlotte qui effectue régulièrement des permanences à la bibliothèque de son village. Soucieux de se préserver du temps pour militer, la plupart affirment même que ces engagements sont nécessaires à leur équilibre personnel :

« En fait ma semaine à moi est guidée par mes activités à l'extérieur, j'ai pas mal d'activités militantes ou plutôt de responsabilités associatives, ça me prend pas mal de temps, soit du temps de réunion, à l'extérieur. Si par exemple je sais que j'ai trois réunions, et bien en fonction de cela j'organise mon travail professionnel » (Louis)

« Ce qui est clair c'est que maintenant c'est sans doute complètement différent, c'est à dire c'est avoir une activité professionnelle mais avoir à côté un militantisme,... du moins le militantisme est presque devenu un support et l'agriculture à côté quelque chose qui me fait vivre » (Gilbert)

Au final, il semble donc que ces passages dans des mouvements politiques ou associatifs donnent à leur engagement un contenu politique : l'écologie comme critique sociale. La recherche d'un monde meilleur est au centre de leurs revendications avec un maniement habile d'une rhétorique politique, apprise au contact des associations syndicales, politiques ou de mouvements sociaux.

En outre, ces agriculteurs développent une forme de militantisme peu sensible aux organisations pyramidales en manifestant une certaine distanciation vis-à-vis des discours politiques structurés sur l'axe gauche/droite⁶⁸. Ils s'interdisent à définir leur engagement comme « politique » préférant le qualificatif « social ». Ainsi Fabien se dit « *plutôt progressiste, on est très déçus par la politique, ouais plutôt progressistes mais y'a pas de partis progressistes malheureusement !* (Rires) ». Pour Sébastien également « *l'environnement, l'écologie ce n'est pas un parti politique, c'est une manière de vivre* » et « *nos actes quotidiens sont plus important que notre vote* ». Leurs répertoires de contestation prend donc plutôt la forme de soutien à des mobilisations alter-mondialistes (les interrogés s'en sentent unanimement proches) et à des pratiques contre-culturelles qu'à un engagement partisan⁶⁹. Il apparaît en effet clairement à Louis qu'il ne se sent « *pas engagé politiquement au sens partisan* ». L'enjeu d'autonomie est de plus apparu comme central au moment

modèle agricole productiviste des 40 dernières années qui a engendré : surproductions, crises sanitaires, dégradation des ressources naturelles disparités entre régions françaises, européennes et mondiales et diminution continue du nombre de paysans.

68 Ollitrault.S, *op cit*

69 Alphandéry. P, Bitoun. P, Dupont. Y, *L'équivoque écologique*, Paris, La Découvertes, Essais, 1991

des entretiens. Ils ne souhaitent pas « se compromettre » avec les mouvements politiques. A l'image de Solène, ces agriculteurs ne manifestent pas un intérêt démesuré pour les partis politiques, qui selon eux sont « *très préoccupés par la course aux élections* » : « *dans les appareils tu ne décides plus rien parce que t'es tellement tributaire des toutes les ... c'est même plus de la politique, chacun gouverne pour son propre truc et puis voilà. J'ai pas une énorme confiance dans la politique moi !* ». Chantal ne « *[s]'y intéresse à peine* » parce qu'elle trouve qu'« *il y a des égos surdimensionnés* » et que « *ça [la] gonfle vraiment* » parce qu'elle considère cela comme étant « *vraiment une incohérence complète* ». Enfin Pauline a « *un souci par rapport à la politique* », par exemple par rapport au fait « *d'avoir des choses qui nous sont imposées* », « *il y a des fois des positions qui ne [lui] plaisent pas du tout, et [elle] ne [se] sen[t] pas capable d'aller voter pour un truc qui ne correspond pas tout à fait à [ses] idées* ». Ces agriculteurs craignent surtout la récupération politique de leur engagement professionnel comme le prouve cette phrase de Sébastien : « *c'est vrai que la récupération politique ça me gêne un peu, on a encore reçu un courrier ce midi dans lequel ils nous demandent de soutenir Europe Écologie. C'est pas parce qu'on est paysan bio qu'on les soutient* ».

Si la profession est donc au cœur de l'engagement politique et militant de ces agriculteurs, les pratiques professionnelles elles-mêmes apparaissent de fait durablement modifiées par cet engagement. Ces influences réciproques se traduisent à un autre égard par l'émergence d'une connivence totale entre projet professionnel et projet conjugal dans lesquels la dimension de « projet de vie » devient un point d'attachement d'autant plus investi et valorisé qu'il est le principal but recherché. Dans cette optique, il convient de souligner que ces dernières décennies se sont caractérisées par des transformations importantes dans le métier d'agriculteur ainsi que dans les formes d'exploitation familiales. On est passé d'un modèle professionnel basé sur la complémentarité des sexes à un modèle qui laisse plus de place à l'autonomie des individus. Toutefois, pour les agriculteurs étudiés, ces deux modèles ne sont en aucun cas antinomiques. Bien au contraire, ils semblent même conciliables dans un modèle d'agriculture « métier de couple » et deviennent alors simultanément revendiqués. Nous allons donc désormais voir dans une troisième partie qu'il existe pour ces agriculteurs un « bien vivre ensemble » qui se manifeste par le choix délibéré d'une agriculture « métier de couple » donnant la primauté au projet de vie familial.

C] Le choix délibéré d'une agriculture « métier de couple » : la primauté au projet conjugal

a) L'installation ou la conversion en « bio » : un véritable projet de vie familial

Compte tenu de la forte imbrication entre projet professionnel et éthique de vie, la construction du mode de conjugalité relève alors autant de logiques professionnelles que de logiques associées à l'intime et aux valeurs du privé⁷⁰. Dans cette configuration, on peut avancer que la construction des positions professionnelles est une affaire de famille pour les femmes comme pour les hommes. Il s'agit de creuser l'idée que la sphère privée devient aussi un lieu de militantisme et que la seule identité sociale (objectivée par le statut professionnel) ne suffit plus à structurer entièrement l'engagement.

L'installation ou la conversion en agriculture biologique correspond pour ces agriculteurs à un projet pensé à deux. La place du dialogue conjugal dans la réflexion qui a précédé ces mutations professionnelles a été primordiale d'après tous les couples interrogés. Ainsi Pauline nous confie « *le projet, on l'a discuté ensemble en passant par plein d'étapes* ». Certains couples ont même révélé l'impossibilité de concevoir un projet qui aurait exclu l'un des membres du couple. L'alliance des aspirations des deux conjoints quant à la création ou le devenir des exploitations semble donc en adéquation sous tous les rapports⁷¹. Le projet doit donc associer deux personnes tel que le mentionne Patrick « *on voulait faire un projet ensemble, fallait une production qui nous plaise à tous les deux, alors on a discuté et réfléchi* ». Par ailleurs, au delà d'un projet professionnel commun c'est finalement bien plus le « projet de vie » permis par l'accomplissement de cette profession qui intéressait nos acteurs. Le projet conjugal est par conséquent au centre du projet professionnel puisque le travail en couple nécessite de partager les mêmes valeurs, le même rapport au travail et à la famille. Pour Charlotte « *ce qui été déclencheur, ça a été le projet de vie en couple* ». Selon elle, « *le projet de vie primait sur le projet professionnel [...] Y'a des choses qui [lui] aurait davantage plu à priori mais ce qui [lui] plaisait, c'était d'inventer un lieu de vie à la campagne à la mesure de [leurs] rêves* ». Sébastien explique à son tour que son projet d'installation « *est devenu une réflexion à deux* » : « *d'un projet professionnel on est passé à un projet de vie, projet de vie ça voulait dire qu'il fallait que l'on trouve un projet qui corresponde à la fois à nos idées et à notre façon de vivre* ». La conception que ces couples ont d'eux-mêmes rejoint donc le modèle de la famille moderne relationnelle dans laquelle les membres sont attentifs à la qualité de leurs relations et recherchent

70 Bertaux-Wiame I., « Devenir indépendant, une affaire de couple », *Cahiers du Genre* - Loin des mégapoles. Couples et travail indépendant, n° 37, 2004, p. 13-40

71 Segalen. M, *Mari, femme dans la société paysanne*, Paris, Editions Flammarion, 1980

continuellement un « être ensemble ». Selon De Singly, cette forme de construction conjugale se manifeste dans ce qu'il appelle l'amour confluent qui offre les conditions idéales de la réalisation d'un projet réflexif de chacun grâce à l'échange. Ces échanges deviennent en effet le lieu permanent de la négociation de l'identité de soi. Selon Berger et Kellner, le conjoint est alors un autrui significatif qui valide la vision du monde de la personne avec laquelle il vit et indirectement l'individu lui-même⁷².

Le modèle professionnel devient donc le lieu où sont revendiqués les rapports égalitaires au sein du couple. Dans leurs récits biographiques, les projets d'installation de ces couples apparaissent comme une référence identitaire tout à fait centrale, sous-tendue par de forts discours sur les idées d'autonomie et d'accomplissement personnel, un métier résolument propice à leurs aspirations à l'émancipation⁷³. En effet, la condition non négociable pour Charlotte est d'« *avoir des marges de manœuvre pour choisir, choisir comment faire pour que ce soit à sa mesure, en fonction de ce que l'on est, de notre sensibilité, pour que chacun invente ce qu'il peut pour essayer d'exister* ». Pour ces couples, les ambitions revendiquées se sont donc focalisées sur la création de leur propre entreprise agricole en tant que tremplin vers ces idéaux. Toutefois, si la réussite est appréhendée au niveau personnel elle est conditionnée par la réussite d'un projet imaginé à deux et pour deux. Selon De Singly, c'est le propre de la famille contemporaine qui existe moins en fonction des critères formels qu'en référence à une double exigence : la création d'un cadre de vie où chacun peut se développer tout en participant à une oeuvre commune. La vision partagée par ces couples est donc celle d'une famille comme instance attractive parce qu'elle est devenue relativement compatible avec la libre expression personnelle. Le discours de chaque personne interrogée laisse transparaître la croyance dans le fait que la famille constitue l'un des moyens idéaux pour se réaliser soi-même. Selon De Singly, ce qui caractérise avant tout les familles modernes c'est l'existence de fortes tensions entre des principes, des normes, des intérêts contradictoires. Ainsi, l'individualisation des membres de la famille peut être valorisée sans que pour autant la vie commune soit rejetée. Le modèle de la famille véhiculé place donc l'épanouissement de chacun des membres du couple au cœur du projet professionnel⁷⁴. Ainsi Fabien explique qu'il « *reste ouvert aussi à ce qu'[ils] aille[nt] vivre aussi une partie de [leur] vie en Allemagne (pays de naissance de Aline, son épouse)* ». Sa femme estime par ailleurs qu'« *elle [a] besoin de [se] sentir libre, et pas emprisonner ici* »⁷⁵. Ces agriculteurs partagent donc une conception de la vie de famille où chacun est intégré à l'ensemble de l'activité, où « *chacun essaie de trouver sa place sans être lésés* » et où « *les enfants sont parfaitement intégrés dans la vie de la ferme* » (Solène). Il ne s'agit donc plus seulement d'un choix de métier mais d'une construction

72 De Singly F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Armand Colin, 3eme Editions, 2007

73 Macombe C., *art cit*

74 De Singly F., *op cit*

75 Ces deux remarques ont été extraites des deux entretiens individuels réalisés successivement avec les deux membres de ce couple. Il n'y a donc pas eu ici de télescopage de discours ou d'alignement sur le discours de l'un ou de l'autre.

personnelle, d'une stratégie identitaire qui met en jeu l'appréciation de leur capacité à construire un projet collectif. Les normes professionnelles qui prévalent sont donc des normes relationnelles. Ces agriculteurs développeraient donc un modèle conjugal se rapportant à ce que Giddens décrit comme un modèle où les proches doivent mutuellement se conseiller, se regarder, s'écouter. Le conjoint fait donc entièrement partie du travail de réassurance identitaire et d'interprétation⁷⁶.

Si ces familles donnent la primauté à l'épanouissement personnel de chacun, elles ne sont pas pour autant des familles individualistes. Bien au contraire, il existe dans la plupart de ces familles une sorte de « socialisation » de la vie privée. Codés sous les termes de vie collective, le « nous » conjugal et familial qui habituellement réclame des frontières, n'a pas ici tué les autres formes du « nous »⁷⁷. En effet, à contre-courant du repli privatiste de la famille, les familles rencontrées cherchent au contraire à développer et à créer de nouvelles formes de solidarité. Les critères de dépendance réciproque entre familles proches ne sont donc pas dévalués comme le prouve l'organisation de voisinage expérimentée par Louis et Charlotte :

« Très localement, on est dans un réseau de voisins qui sont pareils que nous, qui ont les mêmes pratiques. C'est ce qui permet de rester là je pense... il y a 6 familles quasiment avec lesquelles on partage les mêmes idées à la fois sur le plan professionnel et tous les autres plans, c'est une solidarité de chaque moment quoi, si y'en a un qui n'a pas le moral il peut aller voir les autres, si y'a des problèmes avec les enfants on trouve toujours immédiatement la solution, si y'a des problèmes de voiture, de transport, on s'arrange. On fait des chantiers ensemble, c'est très sympa. C'est plus ça la famille finalement, de l'idée traditionnelle, de la solidarité ... c'est plus ça. » (Louis)

Ces familles ont donc la particularité de développer des structures de réciprocité bilatérale symétrique productrice d'amitié, d'alliance et de proximité⁷⁸.

Tous les agriculteurs estiment de plus que le projet familial est une chance, un atout et s'empressent par là même de souligner les avantages du « métier de couple »⁷⁹. Cette idéal est présenté par Richard en ces termes : « à deux c'est mieux, c'est même très bien, ça permet d'échanger ». Plus encore, ces agriculteurs sont réellement soucieux de la survie de l'agriculture familiale. Sébastien avoue « avoir une exploitation familiale comme le défend la Conf' » et en éprouve une certaine « fierté ». On retrouve même chez les femmes désireuses de rompre avec la division hiérarchique entre les sexes dans la famille et dans le monde du travail, la défense de la structure familiale comme unité de production. Elles évoquent l'agriculture plus comme l'activité

76 De Singly F., *op cit*

77 Ibid

78 Sabourin.E, « L'entraide rurale, entre échange et réciprocité », *Revue du Mauss*, n° 30, 2007, pages 198 à 217

79 Rieu A., « Agriculture et rapports sociaux de sexe. La « révolution silencieuse » des femmes en agriculture », *Cahiers du Genre - Loin des mégapoles. Couples et travail indépendant*, n° 37, 2004, p 115-130

d'un couple que comme activité individuelle. Solène reconnaît en effet qu' « *aujourd'hui, c'est un réel choix de vouloir rester en couple sur l'exploitation parce que financièrement parfois ce n'est pas suffisant* ». Les femmes n'expriment pas leur volonté d'une reconnaissance de leur identité professionnelle en opposition à celle des hommes mais plutôt dans une relation positive qu'elles identifient comme un « partage » cherchant à constituer une seule unité de production avec leur mari. Le caractère conjugal de l'organisation du travail permet donc, non seulement à ces couples de travailler ensemble mais également, de partager les responsabilités et de construire ensemble leur exploitation et l'avenir de leur profession⁸⁰.

En outre, la motivation qui domine ce projet conjugal est celle de possibles conditions de travail ressenties comme meilleures que celles que ces couples ont connues auparavant. Ils recherchent notamment une unité de lieu entre vie privée et vie professionnelle qui leur apparaît comme centrale pour bénéficier d'une meilleure vie de couple et d'une vie de famille plus riche. Pouvoir ainsi concilier vie familiale et vie professionnelle est à certain égards « *une chance que bien d'autres travailleurs recherchent aujourd'hui* » nous confie Josiane. Les trois témoignages suivants résument ce désir et cette volonté de chercher à concilier vie familiale et projet professionnel :

« *On a pu profiter de nos enfants en étant sur place, on avait le temps de les amener à l'école et de retourner les chercher. D'être là le mercredi et le samedi quand elles étaient là. Pour ça, vraiment sans regret* » (Sylvie)

« *Il y a une interaction entre la vie familiale, vie de couple et la vie professionnelle qui est totale quoi ! on passe de l'un à l'autre sans s'en apercevoir. On est avec les enfants, puis on est tous les deux, et puis on est tout seul dans notre champ, il n'y a pas de dichotomie entre le travail et le non travail. C'est sympa, ce n'est pas tu pars bosser à 8h00 et tu reviens à 18h00 et tu passes de ton boulot à ta vie de famille* » (Louis)

« *Elle court beaucoup cette famille là où ils bossent tous les deux à plein-temps avec des enfants et souvent c'est pas très écolo, pas de jardin, plusieurs voitures et beaucoup de demandes de services. Et surtout beaucoup d'envies, de désirs qui sont laissés de côté aussi bien pour les parents que pour les enfants, faut que ça aille, que ça fonctionne. Moi, j'avais envie d'un métier avec lequel je pouvais vivre en famille, avec les enfants* » (Aline)

Ces agriculteurs ont donc fait un choix de vie qui rompt avec l'hétéronomie trop habituelle : ils cherchent à « *recoller les morceaux* » (Josiane) d'une vie souvent tronçonnée entre sphère privée et familiale, sphère sociale et associative et sphère professionnelle. Ils veulent supprimer les frontières érigées entre privé, social et professionnel en ré-articulant le projet professionnel et le projet de vie⁸¹.

80 GREP, *art cit*

81 GREP, *art cit*

b) Un rejet du modèle familial agricole patriarcal ?

En dépit du fait que la majorité de ces agriculteurs ait reçu une socialisation agricole, il n'en demeure pas moins que ces familles se décrivent comme n'étant pas « *agricolo-agricole* » (Pierre). En effet, ces agriculteurs expriment une certaine défiance vis à vis du modèle familial agricole classique qu'ils jugent comme étant « *clos* » et « *fermé sur lui-même* » (Pierre). Ce regard critique vis à vis d'un modèle de transmission familial héréditaire et contraignant est également notable en ce qui concerne l'implication des enfants sur la ferme et la place qui leur est accordée. Solène souhaite à tout prix ne pas reproduire le schéma d'éducation traditionnel qu'elle a reçu étant jeune dans lequel il « *fallait que tu bosses tout le temps et t'avais aucun moment de privilégié à toi, et si par malheur t'avais un bouquin dans les mains c'est comme si tu ne faisais rien ! en tout cas à [son] époque, dans [sa] famille* ». Pour elle, « *il ne faut pas tomber dans ce travers là, il faut essayer de doser, d'équilibrer* ». Certains agriculteurs vont même jusqu'à dire qu'ils ne se reconnaissent pas dans le modèle de la famille paysanne et se considèrent par là même en décalage vis-à-vis de leur environnement social. Pierre estime que sa famille « *n'a jamais été agricole* », il affirme ne pas « *causer de vaches en mangeant à table* ». Il ajoute : « *ça ne nous vient même pas à l'idée, on n'est pas paysan passionné même si on aime bien notre métier* ». Le propos caustique de Aline le donne également à penser : « *On n'est pas non plus engagé dans les mêmes structures, je ne vais pas à Famille Rurale par exemple (Rires), on n'est pas vraiment sur la même longueur d'onde, et puis en politique sans doute encore moins !* ». Ces agriculteurs adoptent ainsi une distance critique et teintée d'humour envers un fonctionnement agricole à leurs yeux parfois en « *décalage* » avec le « *monde réel* » (Louis). Chantal se rappelle qu'au début où ils étaient installés elle était « *choquée* » que des gens lui demandent « *comment vont vos vaches ? avant de dire bonjour !* ». Au final, il semble donc que ces couples d'agriculteurs aient choisi de construire leur identité professionnelle dans une logique de distanciation envers les modèles familiaux agricoles classiques⁸².

Comme nous l'avons vu précédemment, ces couples se montrent sensibles au fait que chacun puisse trouver sa place sur l'exploitation et à ce que l'exercice de la profession soit vécue pour chacun des membres comme source d'épanouissement. Ils sont notamment attentifs à l'articulation de la vie professionnelle et familiale pour les hommes comme pour les femmes. C'est en cela qu'ils estiment que leur modèle conjugalo-professionnel diffère de ceux de leurs parents. Fabien résume ainsi ce changement :

« *si c'était filmé avec une bande sans son, sans doute que ça ne serait pas très différent de chez nos parents. Mais la différence peut être c'est qu'on écoute les besoins, les envies, et les non-*

82 Rieu A., Dahache S., *art cit*

besoins, non-envies de chacun et on essaie que chacun y trouve sa place. On essaie de ne pas être dans le modèle patriarcal, autoritaire. On essaie de s'organiser de manière à ce que chacun trouve sa place avec ses goûts et les choses qu'il n'aime pas faire... et puis les choses que personne n'aime faire, on se les répartit de manière disons consensuelle (Rires) ». (Fabien)

Ce rejet du credo patriarcal encore pourtant prégnant au sein du monde agricole s'accompagne également d'une contestation de la suprématie de la force et de la puissance physique, symbole du métier d'agriculteur⁸³. En effet, en agriculture, le critère de la force physique reste central, dans la mesure où il demeure une forte ressource identitaire au niveau professionnel pour conquérir dignité, mérite, reconnaissance et respect. En outre, la pénibilité du travail, construite autour de la mobilisation de la force physique reste un élément structurel de son identité sociale masculine. Or, loin de naturaliser la division sexuelle du travail, ces militants la mettent en cause et tentent d'en déconstruire les mécanismes. Le prétexte de la force physique comme justification à la répartition des emplois entre hommes et femmes ne tient pas. Il y a donc un rejet de l'effet conjugué des deux stéréotypes pointés du doigt par Colette Guillaumin, celui de « la femme fragile » et celui de « la force physique faite homme »⁸⁴. A la question concernant la pénibilité du travail physique comme obstacle à l'implication des femmes dans les travaux agricoles, Aline nous signale qu'« *il y a aussi des femmes costauds* » et qu'elle ne « *pense pas que ce soit ça le problème qui fasse que l'agriculture soit très « masculine », sauf dans les têtes peut être !* ». Quant à Sébastien il avoue qu'« *à l'installation [il en a] un peu chié* » et qu'« *[il s'est] dit les six premiers moi : mais merde est-ce que je vais tenir !* ». Selon nos interlocuteurs, le critère de pénibilité du travail, construit essentiellement autour de l'utilisation de la force physique, ne constitue donc pas un élément structurant de l'identité professionnelle⁸⁵. Pour Solène « *que t'aies de la force ou pas, c'est pas ça qui fait que tu es un bon paysan* ». Fabien considère de même que « *ça dépend où s'arrête et commence la force physique* » mais qu'il n'est « *pas certain que ce soit un grand frein* ». « *Il faut se connaître, et puis faire avec. Il a y tellement de manière de faire ce métier là.* » De fait, ils arrivent à la conclusion selon laquelle l'inaptitude physique n'est pas biologique, mais « d'une nature travaillée, seconde »⁸⁶ (Laufer, Marry, Maruani), comme le souligne Sébastien : « *ça demande de l'entraînement c'est tout* ». Elle est en ce sens un construit social inscrit au plus profond de toute « socialisation sexuée » (Mathieu)⁸⁷. L'homme n'est donc plus le seul détenteur du capital physique et la femme peut entièrement trouver

83 Mennesson C., « Les femmes guides de haute montagne : modes d'engagement et rapports au métier », *Travail, genre et sociétés*, n° 13, 2005, pages 117 à 137

84 Mennesson C., « *Etre une femme dans le monde des hommes, socialisation sportive et construction de genre* », Sport et Société, Paris, l'Harmattan, 2005, p9-37, p353-36

85 Gallioz.S, « Force physique et féminisation des métiers du bâtiment », *Travail, genre et sociétés*, n° 16, 2006, pages 97 à 114

86 Ibid

87 Ibid

sa place dans la ferme sans que la pénibilité du travail lui soit un obstacle. En ce sens, ces couples rejettent donc leur inscription dans un modèle binaire et hiérarchisé qui donne prééminence à l'homme sur la base d'une supériorité d'ordre physique. Bousculant les habitudes d'un milieu masculin, ces couples contribuent à désacraliser des professions appuyées sur des « vertus viriles ». Il semble également que les femmes elles-mêmes cherchent leur place en dehors des normes imposées par la société en refusant de souscrire au modèle de féminité. « *Cette image de la femme moderne ça me gêne* » nous déclare ainsi Aline. La division arbitraire entre les sexes résulte d'un « long travail collectif de socialisation du biologique et de biologisation du social »⁸⁸ qui inscrit dans les corps les effets du processus de différenciation et de hiérarchisation entre les sexes. Or, ces agricultrices font peu cas des assignations sociétales en matière « d'hexis corporelle »⁸⁹ comme « disposition permanente, manière durable de se tenir, de parler, de marcher et par là, de sentir et de penser » qui permet de différencier efficacement les hommes des femmes. Elles ne se plient pas aux parades sexuées « féminines » (Kaufmann) (fait de se tenir, de se parer : maquillage, vêtement, regards de séduction). La plupart des agricultrices ont les cheveux courts et ne s'attachent guère à leur apparence vestimentaire. Solène explique que malgré le fait que « *ça nous guette vachement quand même dans la vie, le fait de devoir absolument avoir le micro-onde et tous ces machins, de toujours s'habiller à la mode* », « *[elle] n'est pas du tout comme ça !* ». Ces femmes s'inscrivent à l'inverse dans un modèle de simplicité volontaire en accordant peu d'importance à leur tenue et à leur paraître. Elles ne s'inscrivent pas en ce sens dans cette vision du « corps comme support de classement⁹⁰ » en s'éloignant de la revendication de féminité entendue sous sa forme esthétique.

Conscients d'être des exceptions dans le paysage agricole actuel dans lequel les femmes sont de plus en plus absentes, ces couples d'agriculteurs développent donc une réflexion sur la place de la femme en agriculture et les causes de sa disparition. La réflexion de Aline est sur ce point révélatrice : « *En fait, elles sont parties dès le début... oui elles n'ont pas repris l'activité rurale. C'est dommage. Mais bon, je comprends, elles voulaient peut être se détacher de leur rôle pas très autonome, c'était toujours la ferme du mari... pourtant la femme est là aussi quoi !* ». Selon les interrogés, leur modèle conjugalo-professionnel est donc perçu comme « dynamique d'égalisation » qui efface ou atténue une tendance historique lourde⁹¹. Par ailleurs, ils portent un regard critique sur l'« ethos professionnel » masculin dans l'agriculture et sa prédominance⁹². Selon ces agriculteurs,

88 Mennesson C., *op cit*

89 Ibid

90 Le corps fonctionne ainsi comme un « support de classement ». Ce terme « support de classement » est emprunté à Guionnet et Neveu dans masculins/féminins, et Héritier, « la Fabrique des sexes, essai sur le corps et le sexe en Occident ».

91 Malochet G., « La féminisation des métiers et des professions. Quand la sociologie du travail croise le genre », *Sociologies Pratiques*, n°14, 2007, pages 91 à 99

92 Rieu A., Dahache S., *art cit*

l'agriculture a toujours été pensée au masculin sans que la femme puisse y trouver une place :

« L'homme, le manager, l'entrepreneur agricole qui a des grosses machines, plein d'hectares, plein d'animaux, qui gère plein de capitaux. C'est resté des modèles masculins, les femmes ne se sont pas forcément réappropriées ces modèles là, elles n'en ont peut être pas inventé d'autres, on ne leur a sans doute pas laissé la place pour en inventer, des modèles positifs féminins en agriculture ? Si c'est faire la comptabilité, la traite, les élevages hors-sol ! Je pense que les espaces de réussite qu'on leur a proposés étaient plutôt à l'extérieur qu'à l'intérieur, je pense que c'est toujours plus valorisant d'être ouvrière, secrétaire ou instit' que la femme d'un paysan, ou de rester paysanne ». (Louis)

En menant cette réflexion conjugale sur la place de la femme dans l'agriculture aujourd'hui, ces couples tentent alors dans leur discours de trouver une recomposition de la frontière entre féminin et masculin. Ces agriculteurs espèrent que leur modèle conjugal, voulu comme mutuellement intégrateur, contribue à transformer les représentations majoritairement masculines de l'agriculture. C'est pourquoi, ils souhaitent que leur ferme devienne un prototype, une tentative de briser ces conceptions comme le révèlent Fabien et Aline pour qui le but de leur ferme est aussi *« d'inventer une place pour la femme dans l'agriculture »* .

Comme la place de la femme en agriculture doit selon eux être revalorisée, les conjoints interrogés se sont tous proclamés dans leur discours favorables à l'égalité entre les sexes. Autre changement marquant par conséquent, ces agriculteurs se distingueraient par leur relation au pouvoir débarrassée de discours légitimant l'assignation des femmes à la sphère domestique ainsi que la hiérarchisation. Considérant qu'en matière de représentation des femmes, il faut en finir avec *« les idées nostalgiques gonflantes »* telles que *« c'est comme chez Heidi chez vous, l'agricultrice fait à manger, soigne les poules, lave le linge ou accueille les gens »*. Cette *« image traditionnelle de la femme, de la boniche à la cuisine »* exacerbe Fabien. A plusieurs reprises, dans leur discours, les agriculteurs rechignent à considérer la répartition traditionnelle du travail entre homme et femme comme *« devant aller de soi »* (Sébastien). Notamment à travers les discours des maris, se retrouve également l'affirmation de la recherche d'un équilibre paritaire et la volonté d'en finir avec les rapports de domination et de subordination de la femme⁹³ :

« On a le souci que chacun ait sa place sur l'exploitation, qu'on soit plus à égalité, qu'il n'y en ait pas un mais deux ... que l'homme ne soit pas le dominant... En ce qui me concerne j'essaie de faire attention, que ce ne soit pas ... parce que c'est quand même le problème des temps plus anciens » (Patrick)

93 Ces deux citations ont été tirés des entretiens individuels réalisés avec ces hommes.

« Bon après là où ça me fait un peu peur c'est quand on voit des femmes qui reviennent s'installer en tant qu'agricultrice et que l'on entend le mari dire : « j'installe ma femme! ». Déjà ce n'est pas bon signe ! c'est un peu embêtant car je ne suis pas toujours sûr que ce soit vraiment le souhait de la femme, donc à partir de là...si c'est uniquement du point de vue d'un intérêt financier à court terme, ça me gêne, c'est navrant » (Gilbert)

La remise en cause du modèle agricole fondé exclusivement sur la figure masculine du chef d'exploitation se matérialise également dans le fait que les femmes appartenant à ces exploitations familiales ne s'engagent pas seulement sur les exploitations en créant de nouvelles activités et en diversifiant les productions mais tentent également de s'octroyer du pouvoir en investissant la sphère publique et en adhérant aux syndicats agricoles ainsi qu'aux organisations professionnelles. En effet, il semble qu'un relatif essor de la mixité dans les instances professionnelles se structure dans la filière biologique. Selon Aline *« c'est dans des domaines plus originaux comme la bio qu'il y a plus de femmes »*. Elle considère *« qu'en bio elles s'en sortent quand même beaucoup mieux. Y'a plus de place dans les associations, on le voit au niveau départemental, les femmes sont bien engagées »*. Le monde de l'agriculture biologique serait donc plus *« ouvert »* et Louis va même jusqu'à affirmer que même si *« les responsabilités professionnelles des femmes sont peut être plus dures à prendre dans d'autres métiers, en bio c'est assez facile, ce n'est pas un monde misogyne, les mecs sont très contents de voir des femmes arriver dans les conseils d'administration des associations parce que ça donne une autre approche des choses »*. Reconnaisant l'apport des femmes, ces organisations professionnelles ont également privilégié la promotion des femmes, notamment par la formation⁹⁴. Elles ont en effet permis à certaines d'y acquérir des responsabilités et de se *« visibiliser »* comme en témoigne l'expérience de Pauline :

« Habituellement, ce sont toujours les hommes qui sont engagés au niveau agricole, bon Sébastien y est parce que par exemple au niveau de la CUMA c'est lui qui utilise le matériel, mais à la Civam Bio par exemple c'est moi qui y suis. Il commence à y avoir des femmes au Civam. Mais c'est vrai qu'à un moment il y en avait très peu. Il faut aussi que les femmes se réapproprient ce truc là, y'a pas de raisons, elles ont un cerveau, elles peuvent réfléchir comme les hommes, y'a pas de raison que ça avance mieux ou moins bien parce que ce sont des femmes ou des hommes. Du coup c'est vrai que l'investissement extérieur c'est un peu moi qui l'ai. »
(Pauline)

Selon Becker, cet investissement des femmes leur confère un *« crédit réputationnel »*⁹⁵ d'autant plus important qu'elles entrent dans une profession très masculine. Les agricultrices s'approprient en effet

⁹⁴ Le Quentrec Y., *Militantes syndicales : une égalité à faire vivre*, Sens Public, Revue Internationale, International webjournal, www.senspublic.org, article publié le 05/2009

⁹⁵ Mennesson C., *art cit*

l'un des éléments constitutif de l'identité « masculine » inhérente à ce champ professionnel. De fait, en laissant les femmes s'appropriier des espaces et des activités habituellement associés aux hommes, ces couples d'agriculteurs semblent donc s'inscrire dans une modernité d'ordre professionnel mais également conjugal défini comme le siège de rapports de pouvoir retravaillés pour qu'ils y soient plus équilibrés.

Nous venons donc de voir que l'imbrication totale entre projet professionnel et projet de vie est l'élément crucial structurant le noyau identitaire de ces paysans. Toutefois, la réalisation de double projet professionnel et conjugal implique pour ces couples de se détacher d'un ethos professionnel donnant toute prééminence à l'homme et les oblige à réinventer l'ordre sexué qui structure entièrement le milieu professionnel agricole et par là même le modèle familial. En effet, lorsque les deux membres du couple travaillent dans l'entreprise, il semble que la répartition des tâches est bien l'élément majeur de l'articulation entre projet de vie et projet professionnel. Or, si la cohérence du double projet professionnel et familial suppose une transgression des modèles traditionnels en termes de division sexuée du travail, il apparaît pourtant que l'organisation conjugalo-professionnelle de ces couples bute sur l'organisation patriarcale de la société et reste finalement organisée autour d'une répartition classique des tâches dites féminines et des tâches dites masculines.

2. La force structurante de la division sexuelle du travail comme obstacle à l'existence d'une double mutation des identités professionnelle et conjugale

Une division sexuée des rôles et des espaces s'est ainsi traditionnellement inscrite dans les mentalités et dans l'organisation des sphères familiale et professionnelle. Elle est sensible chez ces couples malgré une recherche évidente de déroger à ces assignations sociétales. Si la mixité de la profession tend à être acceptée et même souhaitée, elle est cependant loin de signifier l'indifférenciation des métiers et des fonctions. Une division sexuelle du travail marquée persiste donc chez ces couples d'agriculteurs biologiques.

A] La permanence d'une division du travail marquée par une sexuation des tâches professionnelles

a) Une spécialisation des rôles professionnels orientée selon les « lois » du genre

Il est tout d'abord important de noter que les travaux agricoles sont structurés autour d'une spécialisation des rôles elle-même orientée selon les « lois » du genre. Afin d'étudier cette spécialisation des rôles, il est primordial de s'arrêter sur la permanence d'une socialisation agricole différenciée entre hommes et femmes. Le mode d'accession à la profession distinct pour les hommes et les femmes est un des éléments révélateurs de l'existence de cette socialisation contrastée. En effet, trois des sept agricultrices ont accédé à la profession par le mariage ou la rencontre du conjoint. L'inverse ne se retrouve dans aucune situation. Si le projet de l'installation ou de la conversion en bio a été pensé conjointement, il n'en reste pas moins que l'installation et l'accès au foncier demeure prioritairement des domaines réservés aux hommes. Il faut également souligner qu'initialement peu de ces femmes travaillaient dans le milieu agricole, elles se sont seulement spécialisées quand elles ont développé un projet commun avec leur mari. En choisissant pour conjoint un agriculteur, les femmes ont ainsi fait le choix d'exercer la profession agricole en s'associant à leur époux⁹⁶. L'analyse des mécanismes de la différenciation sexuée dans les parcours de formation et d'installation en agriculture nous conduit donc à remarquer que si la profession agricole reste ouverte aux femmes, le « référentiel masculin » reste dominant et se manifeste dans la permanence des choix de scolarisation et de formation, dans l'accession au foncier, etc⁹⁷.

Cette socialisation contrastée se manifeste depuis l'enfance. En effet, les pratiques éducatives, les activités d'apprentissage, les interactions parents/enfants, etc. sont autant de modalités qui

96 Segalen M., *Mari, femme dans la société paysanne*, Paris, Editions Flammarion, 1980

97 Bessière C., Giraud. C., Renahy. N., « Famille, travail, école et agriculture », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, n°88, 2008, p 5-19

structurent et caractérisent les « primes éducations » sexuées⁹⁸. C'est pourquoi, on peut noter, y compris chez les couples d'agriculteurs biologiques un difficile dépassement de la socialisation malgré une trajectoire professionnelle clivée. L'assignation des hommes et des femmes à des sphères déterminées de l'action sociale relève de mécanismes de développement des capacités et de construction de « règles, valeurs, signes » conformes aux modèles parentaux⁹⁹. Le rapport au matériel agricole témoigne par exemple de l'intériorisation au cours des processus de socialisation de modèles culturels, d'habitus qui se traduisent en termes de goût et de choix. Chantal rappelle en effet à son mari que « *mais toi ce qui t'intéressait quand tu étais jeune c'était quand même le côté matériel* » et Charlotte avoue n'avoir « *aucun feeling avec les machines et les tracteurs* », c'est quelque chose « *qu'[elle n'a] jamais eu envie d'apprendre* ». C'est ainsi que hommes et femmes construisent leurs premières identités sexuées par « assimilations et accommodations successives » (Dubar) et que leurs socialisations ultérieures différenciées induisent la validation de « capitaux économiques et culturels » inégaux¹⁰⁰ comme le souligne Fabien : « *la place des hommes est facile à trouver, ils se sont « modernisés » mais leur rôle reste assez proche de celui d'avant, ils n'ont qu'à reproduire les rôles anciens quoi !* ». Ces quelques exemples montrent l'action conjointe de deux mécanismes sociaux alors à l'œuvre : tout d'abord les mécanismes de la différenciation sexuée des parcours d'installation en agriculture et ensuite l'inégalité entre hommes et femmes au niveau des expériences de socialisation (primaire et secondaire) auxquels n'échappent pas ces couples¹⁰¹.

Nous avons donc vu que les femmes et les hommes rencontrés sur le terrain d'enquête ont connu des expériences de « prime éducation » différenciées¹⁰². Au terme de cette socialisation différenciée, ils ont alors adopté des comportements conformes à leur appartenance de sexe. Se retrouve donc la persistance de tâches typiquement masculines/féminines au sein de la sphère professionnelle. Ainsi, la division sexuelle du travail traverse tous les modes d'organisation de ces couples, aussi variés soit-il. S'il existe des situations variables selon les couples, on retrouve toutefois des tendances lourdes. Les travaux des champs sont quasi-exclusivement réalisés par les hommes, tandis que les soins aux animaux (nourriture, litière) sont effectués par les femmes comme en témoigne l'exemple de Josiane qui « *aime vraiment bien le soin aux animaux* ». Les activités de transformation et de vente sont avant tout féminines et les gros travaux tels que le bois sont réservés aux hommes. Solène signale en effet que c'est « *Richard qui assure quand même tout ce qui est gros travaux, le bois* » et Louis nous confie qu'il apprécie « *tout ce qui est boulot extérieur, couper du*

98 Rieu A., Dahache S., *art cit*

99 Dubar C., *op cit*

100 Rieu A., Dahache S., *art cit*

101 Mosconi N., *Femmes et rapports au savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 1996

102 Rieu A., Dahache S., *art cit*

bois, réparer des clôtures, tout ce qui a un contact assez fort avec la nature ». Enfin, la comptabilité reste une sphère très fortement féminine¹⁰³. De fait se dessine une segmentation du travail selon des critères socialement attitrés : aux femmes, les travaux de minutie désignés comme simples et répétitifs, aux hommes ce qui requiert force physique, sens de la technique et une moins grande sédentarité (Guilbert)¹⁰⁴. Les agriculteurs eux-mêmes sont conscients que cette répartition du travail s'inscrit dans une définition très sexuée des tâches féminines et masculines. Ils adoptent alors bien souvent un regard auto-critique voire désabusé sur leur propre modèle de division du travail. A la question « comment vous vous répartissez le travail sur la ferme ? » Fabien répond ironiquement « (Rires) ...mal (Rires) ...moi je m'occupe des animaux et de la partie production et Aline plus de la partie transformation et commercialisation des produits ». Quant à Charlotte elle déclare que « La répartition chez nous elle est très classique, si on m'avait dit cela il y a 20 ans j'aurais répondu : mais ça ne va pas non ! ».

En ce qui concerne les conditions d'exercice du métier, la répartition sexuée du travail se réalise implicitement en fonction de certains stéréotypes genrés¹⁰⁵. En effet pour les femmes, certains procédés techniques peuvent être renvoyés directement à des conceptions gestuelles de la vie domestique. Les aptitudes culinaires se déploient ainsi dans la fromagerie pour Aline et Marie, dans le pain pour Solène, ou dans les futurs projets de Pauline ou de Josiane qui sont désireuses de développer une activité autour de « *repas* », de « *plats préparés à partir de ce qui est produit à la ferme* » ou de « *confitures ou de soupes à l'ancienne* ». Les activités d'accueil, de soin, dites relationnelles, de *care*, socialement attribuées aux femmes trouvent quant à elles leur prolongement par exemple dans l'ouverture d'un gîte comme pour Chantal. Cette perception de compétences ou de qualifications professionnelles prend alors appui sur la construction sociale d'une image de la domesticité où les tâches ménagères sont construites comme naturellement faites pour les femmes¹⁰⁶. Par ailleurs, ces femmes qui investissent des univers masculins doivent affronter des représentations tenaces concernant leurs rôles d'épouses et de mères. Cependant, ces représentations sont paradoxalement elles-mêmes recherchées par les agricultrices à l'image de Josiane à qui « *il manque le côté humain, social, thérapeute* » dans l'exercice de son métier. Elle dit « *bien [aimer] la terre malgré tout* » mais souffre du « *manque de contact* ». Or ces fonctions dévolues aux femmes et ces compétences naturalisées offrent un statut subalterne (Fortino)¹⁰⁷. En effet, selon Daune-Richard « un enjeu majeur de la division sexuelle du travail est la définition des qualifications qui est

103Dalem M-A., *Femmes de fermes, chronique de la vie des femmes d'hier à aujourd'hui*, Sainte-Croix (Suisse), Presses du Belvédère, 2008

104Gallioz S., *art cit*

105Boussard V., Loriol M., Caroly S., « Une féminisation sur fond de segmentation professionnelle genrée : le cas des policières en commissariat », *Sociologies Pratiques*, Presses Universitaires de France, n°14, 2001, pages 75 à 88

106Malochet G., *art cit*

107Mennesson C., *art cit*

traditionnellement défavorable aux femmes pour des raisons qui sont, en partie tout au moins, liées aux définitions sociales du masculin et du féminin »¹⁰⁸. Aussi les compétences professionnelles mises en œuvre dans les emplois considérés comme féminins sont vues comme des compétences naturelles à leur sexe et non comme des qualifications. Cela est vrai pour les professions qui constituent des extensions du travail domestique, mais aussi de façon générale pour les qualités que l'on reconnaît comme spécifique aux femmes (polyvalence, attention, capacité à gérer plusieurs tâches à la fois, commerce, sens du détail)¹⁰⁹. Des arguments qui relient les femmes à leur nature biologique peuvent alors justifier leur place sur l'exploitation ou bien leur nonaccès à certaines activités. Du côté masculin, les gestes techniques n'ont pas perdu leur fonction symbolique d'identification à la virilité et la construction d'un « ethos de la virtuosité »¹¹⁰ (Dodier) prenant appui sur des pratiques présentées comme héroïques. Le discours de Richard laisse transparaître « ces gestes masculins de la performance ordinaire au travail »¹¹¹ : « *Y'a aussi un côté entrepreneur, créateur, tu crées des choses même si elles sont petites ou pas, c'est ça qui est passionnant, tu construis des bâtiments, tu investis dans du matériel, tu t'organises au fur et à mesure, tu améliores tes trucs, de ce côté là, je me régale* ». Ces représentations peuvent être rapprochées de ce que Françoise Héritier nomme la « valence différentielle des sexes ». Cette dernière traduit « la place différente qui est faite universellement aux deux sexes sur une table des valeurs et signe la domination du principe masculin sur le principe féminin »¹¹². Enfin, il convient également de souligner que cette dualité des représentations entre hommes et femmes est par ailleurs accentuée par la formation agricole, souvent seconde pour les femmes. En effet, si l'absence initiale de formation agricole pour agricultrices semble avoir été partiellement compensée par leur importante insertion dans la formation continue, ces formations constituent cependant une voie de garage, les femmes participant davantage aux stages axés sur la gestion et la comptabilité qu'aux stages liés à la production (élevage, techniques culturales, etc.). L'exemple de Solène s'inscrit totalement dans ce processus de formation sexuée puisqu'elle est « *en train de faire des études de médecine chinoise* » ce qui est un clair prolongement de l'assignation des femmes à la sphère de l'attention et du soin. Elle explique en outre que « *c'est vrai que le côté soin [lui] revient encore* » parce qu'« *[elle] aime bien [s]'occuper des animaux tout ça* ».

Comme à la majorité des conjointes d'agriculteurs, la gestion et la comptabilité reviennent aux agricultrices interrogées. La comptabilité s'affiche donc comme un secteur strictement féminin, il ne donne que peu de pouvoir aux femmes et semble s'inscrire dans le prolongement des tâches

108 Daune-Richard A.-M., « Femme et travail, l'enjeu des qualifications », *Revue Pour*, n° 158, 1998, p 39-45

109 Causer J.Y., Pfefferkorn R., Woehl B., *op cit*

110 Gallioz S., *art cit*

111 Gardey D., Chaubaud-Rychter D. *in Ibid*

112 *Ibid*

domestiques. En effet, la gestion des « papiers » est plutôt perçue au sein du ménage comme une « tâche répétitive et banale », proche des tâches ménagères, ne procurant pas une autorité spécifique. Les agricultrices se voient alors assigner le rôle de « scribe domestique »¹¹³ (Lahire). Par contre, elle est définie quand les hommes s'en chargent comme relevant d'une responsabilité exigeant des compétences spécifiques, s'apparentant à des activités professionnelles, et vient renforcer une position de pouvoir domestique comme l'explique Aline : « Dans l'AFOCG c'est presque que des femmes, mais bon ça reste : la comptabilité ce sont les femmes, la PAC¹¹⁴ ce sont les hommes. C'est très clair » ou comme le prouve la répartition des tâches chez les X « je fais principalement la traite, et puis la comptabilité, c'est moi qui fait les enregistrements (Josiane), toi tu clôtures (Gilbert) »¹¹⁵. De fait, même lorsque la prise en charge des tâches administratives est partagée, ce partage est inégal et s'inscrit dans une hiérarchisation des rôles domestiques. En effet, pour les agricultrices, la charge des démarches qui est inscrite dans une routine domestique est subordonnée à la supervision de leur conjoint. La division des tâches administratives, c'est à dire d'un travail domestique dit mixte (relativement aux autres tâches domestiques) est donc dissymétrique et inégal. Elle participe d'une monopolisation du pouvoir domestique par les hommes, qui s'arrogent la gestion des choses « importantes » (PAC, enregistrement, clôture) et délèguent à leurs femmes les pratiques les plus routinières (archivages, classement)¹¹⁶.

Concernant la division du travail professionnel de ces couples, il semble enfin que leurs rôles respectifs soient encore bien marqués par la traditionnelle dualité intérieur/extérieur. Reprenant un système de polarité mythologique entre le masculin Hermès, dieu du voyage et le féminin Hestia, déesse du foyer, cette séparation bipolaire de l'ordre social est encore largement véhiculée aujourd'hui. Il s'avère en effet que les carrières féminines ne suivent pas les mêmes règles que les carrières masculines : confrontées à des contraintes organisationnelles, comme celles de leur vie privée, les agricultrices choisissent des activités plus « tranquilles » (Marie) ou d'intérieur. Elles quittent progressivement le travail extérieur et ce faisant renforcent la frontière entre activités masculines et féminines. Charlotte explique en effet que « c'est plus facile de trimbaler ses enfants dans une fromagerie que dans les champs ». La maternité accentue donc cette division structurante

113 Siblot Y., « Je suis la secrétaire de la famille ! La prise en charge féminine des tâches administratives entre subordination et ressource », *Genèses*, n° 6, 2006, p 46 à 66

114 Politique Agricole Commune. La déclaration « PAC » est une déclaration fiscale permettant d'obtenir les aides et subventions européennes.

115 Division des tâches administratives confirmée par Mr Beyroult, membre de l'AFOCG, lors d'un entretien exploratoire : « La comptabilité est aujourd'hui maîtrisée par les organismes de gestion extérieurs, il s'agit alors d'une réappropriation de compétences, de pouvoir et de légitimité. Toutefois, cette réappropriation souvent spécifiquement féminine confirme la vision qui confine les femmes à la sphère domestique, aux travaux de comptabilité même si ça leur permet d'avoir une certaine maîtrise des outils économiques. Je dis certaine parce que finalement on retrouve le découpage classique : le classement des factures aux femmes, les déclarations PAC aux hommes parce que ce sont eux qui savent ce qu'il y a dans les champs. En fait c'est un peu la femme-secrétaire quoi ! »

116 Rieu A., *art cit*

entre intérieur féminin et extérieur masculin¹¹⁷. Ainsi Charlotte s'est « *beaucoup occupée des vaches au début et de la fromagerie et puis au fur et à mesure [qu'elle] a eu des enfants, [elle] était] moins disponible, et [s'est] détachée des vaches* ». Ces agriculteurs et agricultrices sont donc structurellement contraints et façonnés au niveau et dans l'espace où ils se trouvent, par les rapports sociaux, par leurs activités, par leurs interactions puisque la division qui s'établit entre l'intérieur et l'extérieur est ici clairement intériorisée par les deux époux. Toutefois, elle est parfois source de frustration et d'insatisfaction pour les femmes à l'image de Aline qui « *[se] dit qu'[elle n'est] pas tant que cela dehors finalement* » et trouve « *cela frustrant parfois* ».

b) Un monde professionnel encore masculiniste

Cette structuration du travail agricole en deux sphères distinctes relativement aux appartenances de sexes est, nous l'avons vu, défavorable aux femmes dont les rôles sont perçus comme une continuation de ceux qu'elles remplissent dans la sphère domestique. Il est également nécessaire de rappeler que cette spécialisation et cette hiérarchisation s'accompagne de la persistance d'un monde professionnel encore structuré autour des valeurs masculines et de ce fait encore fermé aux femmes. C'est pourquoi les femmes, telle Sylvie, se plaignent ouvertement de ce « *monde agricole qui est un monde de macho* ». Elle ajoute d'ailleurs que si elle avait à se réincarner « *[elle] réincarnerai] en homme pour voir la différence. L'homme a un plus beau rôle dans l'agriculture* ». Elle démontre que les femmes n'y ont encore qu'une place marginale :

« La place de la femme c'est encore quelque chose de difficile. La place de l'homme c'est ce qui importe. On reçoit des courriers par exemple c'est toujours Mr X, on demande toujours LE responsable de l'entreprise. Même dans notre famille, encore ce weekend, on a eu la réflexion d'un oncle qui a parlé de l'installation DE Patrick, alors moi tout de suite je suis obligée de reprendre : quand ON s'est installés. Pour beaucoup c'est encore ça, c'est l'homme qui commande, qui a sa place de chef. Il faut donc faire sa place ce n'est pas toujours évident. »

Josiane développe également le même ressenti :

*« Je trouve que les hommes c'est : (elle tape du point sur la table) voilà! C'est dur au niveau des communications, ils sont un peu dans leur monde, ils sont un peu fermés, c'est leur tracteur, c'est leur chantier, c'est leur ci c'est leur ça, c'est leur rendement, pfouuu, j'ai l'impression que moi je suis une ouvrière et puis voilà quoi... je trouve que c'est difficile. On ne ne s'y retrouve pas toujours, on est pas toujours entendues, pas toujours comprises, pas toujours écoutées. »*¹¹⁸

117 Bereni L., Chauvin S., Jaunait A., Revillard A., *Introduction aux gender studies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, Collection « Ouvertures politiques », 2008

118 L'ensemble des citations reprises dans cette sous-partie sont extraites des entretiens individuels réalisés avec les agricultrices. Le fait de se retrouver seules face à la chercheuse et d'être dans une position de confiance a

Ces femmes vont même jusqu'à douter du caractère « *plus large d'esprit* » (Sylvie) de l'agriculture biologique en ce qui concerne les rapports homme/femme. L'hésitation d'Sylvie quant à la description de la place des femmes dans ce type d'agriculture le relève bien :

« Oui peut-être...ouais. C'est possible, c'est plus tolérant, mais bon... je connais bien des hommes qui sont sur des exploitations bio et qui ne veulent surtout pas que leurs femmes travaillent avec eux, elles assument pas ! Mais je pense que oui les personnes qui vivent autour de la bio sont peut-être plus larges d'esprit au niveau du partage du travail, des responsabilités, la parité aussi. Peut être mais bon je n'en suis pas totalement persuadée, avec du recul... il y a encore du boulot, du chemin à faire. »

En outre, l'image de l'agriculteur dans les représentations collectives reste fortement marquée par un rapport "rugueux" à la nature¹¹⁹, impliquant une résistance physique à toute épreuve et une maîtrise de soi en toute situation. Être agricultrice dans ce « monde d'hommes »¹²⁰ c'est accepter de jouer le jeu masculin. Ce que font d'ailleurs ces agricultrices en adoptant un comportement de genre masculin pour essayer de faire oublier leur catégorie sexuelle¹²¹. En effet, toutes ces femmes adoptent dans leur discours une posture réactive. « *Faut mordre sinon tu te fais bouffer* » indique Josiane. Il semble donc que les femmes évoquent les modèles de réussite professionnelle féminine en agriculture en se référant au modèle masculin de combativité. Selon elles, celles qui réussissent sont celles qui se comportent comme des hommes. Le portrait que nous dépeint Sylvie de sa collègue en est particulièrement révélateur : « *J'ai une collègue qui s'est installée toute seule c'est parce que c'était une fille qui avait une forte personnalité, une rentre-dedans. Y'a pas la place pour les femmes qui sont un peu plus faibles. Même sur le marché une femme qui arrive pour vendre, il faut faire sa place aussi. Il faut foncer dedans un peu, faut montrer les griffes, sinon tu te laisse bouffer, faut montrer que tu existes* ». D'une certaine manière les agricultrices ne déstabilisent donc pas la frontière entre virilité et féminité. Elles éprouvent même parfois du regret de ne pas avoir la force de se conformer à ce modèle comme Josiane qui « *avec du recul...* », se souvient avoir été « *beaucoup plus entreprenante* » car « *rien ne [lui] faisait peur* ». Elle « *fonçai[t] sans [se] poser de questions* ». Or, la peur, l'émotivité, la faiblesse, le doute sont autant d'attitudes qui ne peuvent trouver place dans un univers masculin. L'incompétence par rapport au matériel agricole et le manque de force physique sont les arguments les plus fréquemment avancés par les agricultrices pour justifier leur absence de participation à certains travaux. Ainsi, Josiane redoute de conduire des engins agricoles malgré le fait

certainement facilité l'expression de sensations, de sentiments de la part des femmes.

119 Rieu A., *art cit*

120 Expression employée par une des femmes interviewée dans le film « Le champ des paysannes », Chupin S., « Le champ des paysannes », France 3 Limousin-Poitou-Charente Pyramide Production, France, 2005, 52 minutes

121 Goffman E., *L'Arrangement des sexes*, traduit par Hervé Maury, Paris, La Dispute, 2002

que « *ce qu'[elle] aime aussi c'est conduire le tracteur* », parce que « *c'est gros et ça [lui] fait peur, [elle] ne [se] sent pas très à l'aise sur ce tracteur là, [elle a] un peu peur de le casser* ». En fait, on s'aperçoit que le discours des agricultrices sur leur travail ne découle pas des seules pratiques réelles ; il est largement influencé par les représentations qu'elles ont d'elles-mêmes et les normes de la profession. Leur discours, émaillé de contradictions, montre que leurs représentations sont déterminées autant par leurs conditions objectives d'existence que par les processus symboliques en œuvre dans le milieu agricole¹²².

Si nous avons vu dans une première partie que les organisations professionnelles dans le domaine de l'agriculture biologique sont plus ouvertes aux femmes et deviennent pour elles des tremplins de visibilité et de reconnaissance, il n'en demeure pas moins que cette féminisation est loin d'être achevée et que les instances représentatives en agriculture demeurent largement masculines même en agriculture biologique. Malgré le fait que ces agricultrices soient parfois autant impliquées professionnellement que leur mari sur la ferme, elles accumulent plus difficilement que ces derniers les expériences et les ascensions nécessaires dans la mesure où la participation aux organisations professionnelles dépend de réseaux d'inter-connaissance, quasi exclusivement masculins et pas toujours très ouverts aux femmes¹²³. Chantal fait remarquer que malgré le fait qu'ils soient « *tous les deux adhérents à la Confédération Paysanne* » c'est « *naturellement* » son mari que l'on sollicite « *même au téléphone quand ils [l]'ont pour des questions d'exploitation, c'est [lui] qu'on demande* ». Lors de l'entretien elle exprime fortement sa lassitude : « *y'a des moments où tu as l'énergie de dire : au fait j'existe ! mais y'a des moments où tu te dis bon bah ça va je le laisse c'est tout* ». Elle était « *plus combative il y a 20 ans qu'aujourd'hui* » mais se dit « *fatiguée* ». Pauline fait quant à elle remarquer que lors des assemblées de la FDCIVAM¹²⁴ « *on comptait les femmes sur les doigts de la main quand même* ». Pauline est par ailleurs « *obligée de constater que c'est quand même très masculin* ». Selon ces femmes, la figure du chef d'exploitation demeure très masculine et les femmes ne sont toujours pas considérées à l'égal de leur mari. Pour Solène, il y a donc « *un gros problème de reconnaissance* ». « *[Elle] a vécu cela énormément au début qu'[ils se sont] installé[s]* » alors que pourtant ils ont effectué la conversion en bio ensemble. Et Pauline d'admettre que « *dès qu'il y avait un coup de fil s'était systématiquement pour Sébastien !* ». Il apparaît donc que la mixité des instances représentatives ainsi que l'avènement d'une réelle parité au sein du milieu agricole biologique restent fragiles. La participation professionnelle est dès lors tributaire des cadres sociaux dans lesquels elle s'insère. Or, ces cadres ne sont pas neutres. Loin d'une vision enchantée de la participation féminine, les univers et organisations agricoles alternatifs demeurent structurés par une

122 Rieu A., *art cit*

123 Mennesson C., *art cit*

124 Fédération Départementale des CIVAM

vision « androcentrée »¹²⁵.

Au vu de ces permanences, il est donc possible de parler de domination masculine dans le monde agricole. Or, si la domination masculine est transversale¹²⁶, il est donc également nécessaire d'étudier les rapports entre hommes et femmes à partir de l'articulation entre sphère publique et privée pour comprendre les pratiques professionnelles de ces couples. Il ne suffit pas en effet d'avoir des perceptions égalitaires ou d'être dans un environnement de valeurs plus égalitaires pour que ce partage devienne effectif. Il est également nécessaire de disposer concrètement d'appuis, d'avoir du temps disponible et donc de pouvoir se dégager des tâches domestiques et familiales.

B] Un repli sur les sphères familiale et domestique comme obstacle à la professionnalisation des femmes

a) Des ruptures biographiques féminines marquées : de l'agricultrice à la mère de famille

A partir des discours des acteurs interrogés, on pourrait décrire l'exploitation familiale-unité de production comme une sorte d'idéal social. Dans la mesure où la famille est nommée refuge, sentiment, chaleur humaine, réponse aux besoins de chacun, une structure familiale de production devrait semble-t-il constituer un objectif pour chacun dans l'agriculture¹²⁷. En effet, tous les couples d'agriculteurs s'accordent à dire que ce modèle familial « *est une chance* » à l'instar de Charlotte pour qui « *ça permet d'avoir une certaine marge de manœuvre sur son métier et son mode de vie et de pouvoir allier métier, travail et famille* ». Le modèle de la famille paysanne confirmerait donc l'hypothèse de l'agriculture comme étant une profession dites « family-friendly » avec des horaires de travail très accommodants¹²⁸. Selon Sennet, c'est le groupe familial lui-même qui est magnifié, la famille devenant le lieu géométrique de toutes les émotions¹²⁹. Pauline consent d'ailleurs à ce modèle : « *c'est vrai que comme on est en famille, que c'est mon mari, mes enfants, je ne vois pas toujours cela comme quelque chose de désagréable, après tout c'est bien aussi d'avoir du temps pour eux* ».

Toutefois, cet idéal familial comme îlot ou refuge s'associe indissociablement avec l'existence de ruptures biographiques pour les femmes. En effet, ce sont les femmes qui adaptent leurs horaires

125 Causer JY., Pfefferkorn R., Woehl B., *op cit*

126 Hirata H., Kergoat D., *Division sexuelle du travail professionnel et domestique. Evolution de la problématique et paradigmes de la « conciliation »*, Genre Travail et Mobilité, La découverte, CNRS

127 Barthez A., *op cit*

128 Hirata H., Lombardi M-R., Maruani M. (dir.), *Entre vie professionnelle et vie familiale : pratiques et politique*, Travail et Genre, Regards croisés France Europe Amérique Latine, Paris, Editions la Découverte, 2008

129 Barthez A., *op cit*

aux charges familiales. En privilégiant le projet de vie sur le projet professionnel et en choisissant volontairement le modèle d'autonomie sans dépendre de supports extérieurs pour élever les enfants, ces couples ont finalement choisi de sacrifier la carrière de la femme. En effet, le choix du métier d'agricultrice pour ces femmes ne pouvait que s'inscrire dans une logique de gestion de la vie familiale. Dans cette perspective, on peut par exemple noter que toutes les femmes ont opté pour un retrait partiel de leur activité du fait de leurs contraintes familiales. En effet sur les sept femmes rencontrées, trois ont pris un congé parental à l'arrivée de leur enfant et toutes disent avoir restreint leur activité sur la ferme. Chantal explique même que ce choix de conciliation entre vie professionnelle et rôle maternel « *faisait partie des utopies de départ* ». Ayant eu quatre enfants, elle a travaillé « *un certain nombre d'années à temps partiel, voire même tout le temps* » ce qui lui a permis « *d'élever des enfants sans se poser trop de questions sur les moyens de garde* ». Il semble donc qu'un consensus se soit établi au sein de ces couples autour de la discontinuité de l'activité professionnelle des femmes, solution à la nécessité de la « conciliation des rôles ». Il est par ailleurs d'autant moins possible pour ces familles de légitimer le recours à des personnes extérieures pour la garde des enfants que les femmes travaillent sur la ferme et sont donc entièrement disponibles. Solène fait remarquer qu'ils « *n'[ont] pas la même logique que des salariés* », « *on va pas embaucher quelqu'un pour s'occuper de nos enfants et que moi je puisse être dehors* ». La comparaison avec les autres femmes montrent en effet l'ambivalence de la construction d'une carrière professionnelle pour ces agricultrices. Charlotte explique en effet que le modèle qu'elle a choisi de suivre détonne avec le choix de la plupart des autres femmes : « *moi ça m'a complètement ramené à la maison c'est évident, chez nous ça s'est passé comme ça. Les femmes que je connais qui n'avaient pas envie de cela, elles ont fait garder leurs enfants à l'extérieur. Elles avaient envie de garder une place professionnelle nette* ».

Ce « choix », est par ailleurs d'autant plus ambivalent que ces familles, la plupart du temps, ont délibérément souhaité ne pas externaliser les soins aux enfants. Cette volonté d'autonomisation du rôle maternel a de fait renforcé les femmes dans leur fonctions maternantes et a rendu d'autant plus compliqué leurs revendications au niveau professionnel. L'exemple de l'allaitement souligné par Marie, montre bien que le choix maternel se double d'une contrainte d'enfermement dans la sphère familiale et domestique : « *Badinter en parle dans son bouquin, j'entendais ça à la radio hier, c'est vrai que l'allaitement ça ramène complètement à la maison, on est reclus à la maison. La première année, les premiers mois, le bébé est beaucoup avec la mère, on est à la maison on veille sur son sommeil, entre temps on s'occupe de la maison. Alors est-ce que l'on peut faire autrement ? Surement.* » Malgré l'existence d'une « cause commune », la vie quotidienne des hommes et des

femmes est donc vécue « en temps partagé »¹³⁰. Pendant que l'homme construit l'exploitation agricole, la femme édifie la famille qui en sera le support. En fait, cette persistante de la division sexuelle du travail et des responsabilités reste un des principes de fonctionnement de l'association économique du couple. Tandis que l'histoire professionnelle des hommes fonctionne en symbiose avec l'histoire de l'exploitation, celle des femmes est ponctuée de ruptures et s'articule d'abord avec les événements familiaux. Partant d'un projet collectif à la base, la structure familiale des exploitations agricoles génère alors des rapports de travail qui continuent à être pensés à partir des rapports familiaux dans lesquels la place des hommes et des femmes est déterminée à partir de leur position dans la famille¹³¹. Toutefois, cette structuration des rapports entre hommes et femmes est masquée par l'adhésion de ces couples à l'idéologie de la complémentarité du couple comme en témoigne le récit que nous fait Louis du découpage des rôles entre sa femme et lui-même : « *quand elle était moins en forme ou enceinte c'était difficile donc hop je reprenais le truc et puis après la grossesse, elle s'occupait des petits. Donc finalement, elle a arrêté la traite, mais bon c'était pas sa passion non plus, elle aime mieux être à la maison à faire à manger et moi aussi, j'aimais mieux traire que faire à manger* ». Il est alors explicite que l'idée de la complémentarité du couple fait parfaitement écho au « modèle de la conciliation »¹³² et s'inscrit dans cette logique. Cependant, dans la réalité des pratiques, il incombe en général aux seules femmes d'opérer cette conciliation de la prise en charge simultanée des responsabilités professionnelles et familiales comme le spécifie Chantal : « *c'est trop mélangé quoi, mais bon je le savais j'ai fait le choix et puis j'y ai trouvé un nombre d'avantages non négligeables, mais parfois la pression que l'on subit est aussi forte que pour des personnes qui vont au travail* ».

Au-delà de la stricte description de l'existence de ruptures biographiques pour les femmes, ce qu'il faut surtout mettre en avant c'est la difficile professionnalisation qui en découle. Pour ces agricultrices dont les trajectoires professionnelles sont ponctuées par les étapes de la vie familiale, les entrées et sorties rendent difficile l'acquisition de compétence. « *L'arrivée des enfants m'[a] plutôt empêché quelque part de travailler plus sur l'exploitation* » nous confie Solène. Cette vie a pour effet d'entraîner un sous-investissement professionnel de la femme et un sur-investissement professionnel de l'homme. Tout projet de formation, de remise au travail, ou de création d'activité passe au crible de cette exigence intériorisée par les femmes : c'est à elles que revient le souci de l'organisation

130 Dalem A.M., *op cit*

131 Barthez A., *op cit*

132 Hirata H., Kergoat D., *art cit*. La définition que donne Jacqueline Laufer à ce modèle de conciliation est la suivante : « il vise à articuler les activités familiales et domestiques avec la vie professionnelle. Il est une condition nécessaire de l'égalité des chances entre femmes et hommes, en particulier dans le domaine professionnel (...). Une éventuelle recomposition et un nouveau partage des rôles se réaliseraient alors non plus aux dépens des femmes, mais au bénéfice commun des hommes et des femmes ». Or selon Hirata et Kergoat, dans ce « modèle de conciliation », il incombe presque exclusivement aux femmes de concilier vie familiale et vie professionnelle.

domestique et familiale globale. Par conséquent, ces femmes ne peuvent rien décider concernant leur vie professionnelle sans tenir compte des autres rôles qu'elles estiment avoir à jouer¹³³. L'hésitation qu'a connue Pauline avant de revenir travailler sur la ferme en est l'exemple frappant : « *moi j'étais en disponibilité jusqu'aux 8 ans de Kévin pour élever les enfants donc quand il a eu huit ans il a fallu décider est-ce que je reprends ou ne reprends pas quoi, donc on a eu une grosse période de réflexion là-dessus. Ça a été un gros cas de conscience quand il a fallu décider en me disant je reprends je ne reprends pas je ... c'est difficile* ». Le cas de Pauline prouve bien que les agricultrices subissent alors le phénomène du « plafond de verre »¹³⁴ qui les empêche de s'investir totalement dans sphère professionnelle¹³⁵. Les propos de Josiane confirment d'ailleurs l'existence de ce phénomène lorsqu'elle insiste sur la rupture qu'a constitué son congé parental : « *J'étais plus partie prenante, beaucoup plus combative, énergique, puis c'est vrai qu'avec les enfants en bas âge aussi j'ai eu le congé parental qui m'a beaucoup...* ». Chantal estime quant à elle qu'au « *moment où [elle] bossai[t] plus sur la ferme, elle [avait] un pouvoir de décision plus important* » mais qu'« *à un moment, [elle] ne pouvai[t] plus être partout tout le temps* » et a donc dû se retirer de la ferme. Le modèle masculin de réussite professionnelle concurrentiel et exigeant toujours plus d'investissement exclut alors la majorité de femmes, qui gèrent conjointement leur carrière et la vie de leur famille.

La division sexuelle du travail a donc pour caractéristique l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive. Sur cette définition, tout le monde s'accorde ou presque. Toutefois, il était nécessaire d'aller plus loin dans le cadrage conceptuel en montrant également que la division sexuelle du travail s'illustre par une répartition des tâches domestiques inégalitaire et largement spécialisée.

b) Une modernité conjugale inachevée : la permanence d'un partage inégal des tâches domestiques entre mari et femme

Les permanences dans la division sexuelle du travail professionnel que nous avons précédemment vues vont de paire avec une immobilité de la division sexuelle du travail domestique où la responsabilité de la gestion et de l'exécution continuent à être dévolues aux femmes. Multiforme, varié, et très imbriqué dans les relations affectives, le travail domestique reste le domaine réservé des femmes. Masse de travail invisible effectué gratuitement par les femmes, le travail domestique est défini de façon descriptive comme l'ensemble des tâches qui « concourent à

133Hirata H., « Travail et affects, Les ressorts de la servitude domestique », Note de recherche, *Travailler*, n° 8, 2002, p 11 à 26

134Le « plafond de verre » est l'expression utilisée pour décrire les barrières invisibles artificielles, créées par des préjugés comportementaux et organisationnels qui empêchent les femmes d'accéder aux plus hautes responsabilités professionnelles.

135Hirata H., Lombardi M-R., Maruani M. (dir.), *op cit*

l'entretien et au bien-être des membres du ménage et sont exercées sans contrepartie monétaire »¹³⁶.

Il y a deux manières de penser la division du travail domestique. Tout d'abord quantitativement, « l'égalitarisme stagne dans les pratiques quotidiennes »¹³⁷ (Lemel). En effet, les tâches domestiques sont majoritairement supportées par les femmes. Alors même que les conditions matérielles de leur travail se sont modifiées et que le projet professionnel et familial a fait l'objet d'une réflexion et d'une négociation, on constate un phénomène de résistance de la part des hommes¹³⁸ en matière de participation aux travaux domestiques comme le prouve la description de la répartition des tâches dans la famille X :

« Un c'est Solène, Deux c'est Solène et Trois je l'aide si j'ai du temps et que je suis en forme je l'aide dans quelques trucs, je l'aide de moins en moins en ce moment, j'en ai fait beaucoup plus. Un moment je pliais tout le linge, mais maintenant je ne le fais même plus, mais ma fille Audrey qui est là tous les 15 jours elle plie tout le linge, sinon je passe le balai, la cuisine je ne suis pas un passionné, c'est Solène qui s'en charge. Donc je ne fais pas grand chose, j'en fais encore moins maintenant, j'ai plus de truc à faire sur la ferme. Bon je donne des coups de main, je débarrasse la table. C'est pas terrible, c'est pas une répartition équitable ». (Richard)

Cette répartition inégalitaire se retrouve chez tous les couples sans exception. Pauline affirme que chez eux « [ils] n'arrive[nt] pas à se les partager », Patrick avoue que « sur les quantités de tâches effectuées dans la maison familiale, [il] en fai[t] moins, ça c'est sûr », Fabien remarque que « c'est surtout la femme qui s'en occupe » et enfin Gilbert admet qu' « il est vrai qu'[ils] ne partage[nt] pas également les tâches ».

En outre, même si quelques couples d'agriculteurs tentent de trouver un partage équilibré des tâches (en terme de temps passé) il n'en reste pas moins que ces tâches demeurent très sexuellement connotées. Ainsi, ces couples n'échappent pas à la spécialisation des rôles : « l'approvisionnement » et le « ménager » sont plutôt du ressort des femmes tandis que « l'entretien », « bricolage et réparations » constituent le seul domaine qui soit l'apanage des hommes¹³⁹. Ainsi, chez Sylvie et Patrick, Sylvie « prend en charge la cuisine » parce que Patrick « fait déjà pas mal de bricolage à côté ». Chez la famille X c'est Fabien qui « fai[t] du feu » et « amène le bois ». Ils concèdent d'ailleurs un peu plus tard qu'ils « retombe[nt] souvent dans le modèle traditionnel ». Un autre constat s'impose également : celui de l'existence de domaines non-négociables. En effet, certains

136 Brousse C., « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale, France », *Portrait social, Insee*, 1999-2000, p 134-151

137 Devreux A-M., « Des hommes dans la famille. Catégories de pensée et pratiques réelles », *Actuel Marx*, Presses Universitaires de France, n° 37, 2005, p 55 à 69

138 Ibid

139 Glaude M., De Singly F., « L'organisation domestique : pouvoir et négociation », *Économie et statistique*, n°187, 1986, p. 3-30.

tâches sont inconditionnellement réservées aux femmes comme le linge et le ménage. Pour Gilbert « *faire du ménage et du repassage, ce n'est pas du tout [son] truc* ». L'intervention imprévue des enfants au cours de l'entretien avec Aline et Fabien a permis de révéler que chez eux c'est « *maman qui fait la cuisine hein, et l'aspirateur* ». Patrick quant à lui « *déteste le linge* » et ne « *s'en occupe pas* ». Les tâches à « dominante féminine » (cuisine, ménage, linge) sont par conséquent du ressort quasi-exclusif des femmes qui sont peu secondées. Il semble donc que l'organisation de ces couples recoupe celle révélée par les enquêtes sur les emplois du temps de l'INSEE puisque ces dernières confirment que les pères ont tendance à sélectionner les activités qui sont socialement les plus visibles ou qui s'intègrent le plus facilement dans le reste de leur emploi du temps¹⁴⁰. On peut par exemple observer que, s'agissant des pères les plus participants, ces hommes acceptent plus volontiers de retarder, le matin, leur travail pour s'occuper de leurs enfants ou qu'ils s'investissent dans des activités facilement conciliables avec leur travail, c'est à dire extérieures tandis que leurs compagnes effectuent des tâches domestiques de manière plus étalée dans la semaine. Ainsi, la parentalité masculine s'organise dans des contraintes de temps bien différente de la parentalité féminine.

Plutôt qu'un atout, ce cantonnement à la sphère domestique constitue bel et bien un obstacle à la professionnalisation des femmes. On assiste sur ce point à un double mouvement : les inégalités domestiques et professionnelles se renforcent mutuellement. C'est parce que les femmes sont dans des situations de sous-emploi mal défini au sein de la ferme qu'elles se tournent vers l'espace domestique. Il n'est en effet sans doute pas fortuit que les femmes les moins impliquées dans l'activité agricole recherchent dans l'univers domestique une source de valorisation impossible ou difficile à trouver ailleurs. Le repli conjugal va alors réactiver les dispositions féminines acquises¹⁴¹. Chantal explique par exemple que « *tout ce côté rangement ça ressort, ce côté un peu organisation* » et elle avoue qu'elle a « *sans doute un côté maniaque* ». Elle poursuit par ailleurs que « *ce n'est pas facile, de temps en temps ça [l]'horripile...* ». Inversement, ce temps consacré au travail domestique ralentit, pour celles qui le souhaitent, l'accès à une réelle reconnaissance et identité professionnelles. En effet, il existe un retrait volontaire et obtempéré de la femme vis-à-vis de la sphère productive considérant que les tâches qui leur reviennent au sein du foyer sont déjà suffisamment lourdes à porter et qu'elles préfèrent donc s'exonérer des travaux agricoles. Pour Pauline, le « *le côté maison, les enfants, ça prend beaucoup de temps* », elle est donc « *vachement occupée* » et considère qu'elle « *[n'est] pas obligée de [s']en rajouter* ». Le même argumentaire est développé par Aline qui « *des fois va faner*¹⁴², *des choses comme ça* » mais qui n'a « *pas trop envie de [se] rajouter du travail sur*

140 Brousse C., *art cit*

141 Kaufmann in Causer JY., Pfefferkorn R., Woehl B., *op cit*

142 Retourner un végétal fauché pour le faire sécher

les épaules » car il « *ne ne [lui] reste pas beaucoup de temps* ».

Cette auto-limitation s'accompagne par ailleurs d'un comportement de légitimation de la part des conjoints. En effet, ces derniers laissent la charge du travail domestique à leurs femmes considérant qu'ils travaillent plus sur l'exploitation ou qu'elles y travaillent moins. Richard explique donc ce partage des tâches en insistant sur « *la difficulté en agriculture et notamment avec des bêtes d'élevage* ». Il pense « *qu'en élevage laitier, il n'y a pas beaucoup d'hommes qui s'occupent des tâches ménagères* ». Pour sa part, il a « *la traite le soir* » donc « *faire la cuisine en élevage c'est très difficile* », « *il n'a pas forcément le temps, l'idéal ce serait d'être là à 18h30...* ». De plus, il part « *tôt de la maison le matin* » donc « *Solène est à la maison et peut donc étendre une lessive tout ça* ». Pauline nous explique également que son mari développe le même argumentaire : « *le discours de Sébastien, c'est si tu participes plus sur la ferme je participerais plus à la maison. Mais bon, ça m'est arrivé des fois travailler plus sur la ferme, et il n'y avait pas plus de monde à la maison* ».

Comme nous venons de le voir, l'existence d'obstacles à la professionnalisation des femmes sont donc nombreux et reposent essentiellement sur un partage inégal des fonctions parentales et des tâches domestiques. Le portrait de ces femmes cadre donc bien avec celui de la « bonne mère de famille ». Toutefois, cette assignation à la domesticité est parfois lourde à porter pour ces femmes et s'inscrit en faux contre l'image sociale qu'elles désirent véhiculer d'elles-mêmes. Les agricultrices vivent donc un tiraillement perpétuel entre le domaine professionnel et le domaine familial et ont du mal à établir une priorité.

C] Une « domesticité » génératrice de souffrances pour les femmes

a) L'unité de production familiale comme « tyrannie de l'affectif »

Lorsque l'unité de production est la famille, c'est à dire aujourd'hui le couple, les relations de travail comme nous l'avons vu obéissent aux conventions qui règlent les rapports dans la famille, entre l'homme et la femme. Or le rapport familial se désigne comme rapport social particulier. Il est établi comme un rapport naturel fondé sur des données biologiques, ses règles de fonctionnement se présentent donc comme autant d'impératifs issus de la nature et non de la société. De surcroît, « la famille est révélée d'autant plus naturelle qu'elle est famille paysanne »¹⁴³. Barthez explique cependant que le vocable de la famille occulte la relation de subordination de l'épouse au mari et l'exploitation économique de son travail. Delphy considère quant à elle que le mariage est une « institution par laquelle un travail gratuit est extorqué à une catégorie de la population, les

143 Barthez A., *op cit*

femmes-épouses. Ce travail est gratuit car il ne donne pas lieu à un salaire mais seulement à l'entretien »¹⁴⁴. La famille, dans sa définition « d'ilot », de « refuge » devient alors son contraire, à savoir un milieu hostile, source d'exploitation du travail sous le masque de l'échange affectif. En effet, les rapports de production internes à l'exploitation familiale rendent difficile la rémunération du travail, la reconnaissance d'identité professionnelle, et le contrat de travail entre les membres d'une famille¹⁴⁵.

On peut alors considérer qu'une forte pression s'exerce sur les membres de la famille du fait que les relations qui s'instaurent sont moins ressenties comme l'application de règles que comme l'expression de sensibilité. De là, l'ensemble de l'activité sur la ferme ne peut être évalué sans une remise en cause des fondements affectifs des relations sociales. Selon Kergoat, on ne peut « penser le travail sans prendre en compte la subjectivité »¹⁴⁶. Pareillement, Sonia Dayan-Herzbrun lie d'emblée travail et affectivité, considérant que la dissymétrie des positions occupées par les hommes et par les femmes dans les sentiments est au fondement même de la division sociale du travail. Si le travail (salaire) des femmes fait problème, c'est justement, selon Sonia Dayan-Herzbrun, parce qu'elles sont considérées comme « pourvoyeuse(s) de travaux domestiques et d'amour ». C'est au dévouement de la mère, de l'épouse, des enfants que l'on en appelle quand il s'agit d'accomplir une tâche dans l'exploitation familiale¹⁴⁷. Or, prendre en considération le travail émotionnel associé à la conciliation entre travail et famille conduit à mettre en évidence le travail sur soi supplémentaire que les femmes doivent accomplir. Le sentiment de culpabilité développé par les femmes lorsqu'elles laissent leurs enfants à la maison pour aller travailler sur la ferme est clairement l'expression d'un rapport familial qui impose une charge morale et affective :

« Je suis parfois déchirée parce que je vais au boulot et y'a les gamins qui sont tous seuls à la maison. Ils sont un peu livrés à eux mêmes. Donc moi je suis déchirée entre Richard, parce que j'aime bien aussi travailler avec lui et puis les enfants qui sont à la maison tous seuls. Parce que la garderie-TV, on essaie de ne pas trop tomber dedans mais...malgré nous c'est quand même confortable. Moi ça me déchire. J'étais stressée de laisser les enfants, parfois j'étais au fournil et je savais que Nathan était tout seul avec Manon à la maison, t'es pas tranquille quoi. Je me demandais toujours qu'est ce qui se passe à la maison. ». (Solène)

Les agricultrices doivent de plus supporter ce que Haicault appelle la « charge mentale des menus ». Les femmes doivent accomplir une triple journée de travail c'est à dire que les

144 Ibid

145 Barthez A., « Devenir agricultrice : la frontière de la vie domestique et la profession », *Économie Rural*, n° 289, Septembre-Décembre 2005, p30-43

146 Hirata H., *art cit*

147 Ibid

préoccupations domestiques restent dans la tête y compris pendant le temps professionnel. Les femmes éprouvent donc des difficultés à suspendre leurs considérations domestiques. Chantal souligne que sur cet aspect elle et son mari «*[sont] très différents* » puisque que quand son mari «*s'occupe de quelque chose, il le fait à fond et il fait complètement abstraction du reste, il l'oublie totalement* » alors qu'à l'inverse, elle déplore avoir «*un peu de mal à concilier tout ça* » et éprouve «*un sentiment de culpabilité à un certain moment parce qu'[elle se dit], tiens ça j'ai pas eu le temps de le faire* ». Solène exprime elle aussi le même ressenti : «*ceci dit c'est con de penser à faire des courses, ça fait partie de ces tâches là de se dire tiens! Y'a les enfants, le bain à faire, non Richard lui ne pense jamais à cela* ».

De plus, la résidence des agriculteurs se trouvant dans tous les cas localisée sur le lieu de l'exploitation, l'imbrication étroite entre travail et famille est d'autant plus difficile à faire éclater comme le souligne Sylvie «*disons qu'il n'y a pas beaucoup de coupures en ferme, nous c'est tout mélangé tout ça* ». Cette proximité encourage la reproduction d'une forme d'organisation dans laquelle il revient seulement aux femmes de gérer leur temps, les hommes travaillant à l'extérieur. Il s'effectue ainsi une forme de confusion entre les temps consacrés au travail et ceux consacrés à la famille puisque le lieu de leur exercice n'est pas différent. La non-séparation strictement spatiale entre travail et hors-travail contribue en effet à rendre troubles des catégories de pensée comme professionnel/domestique¹⁴⁸. Il en résulte que le gain en temps dégagé profite dans tous les cas à l'activité professionnelle de l'homme : puisqu'il travaille plus près, il peut se consacrer plus longtemps à son métier ; puisqu'elle travaille plus près, elle peut se consacrer davantage aux tâches familiales et permettre ainsi à son conjoint de s'impliquer encore plus dans sa carrière. L'échange suivant entre Pierre et Chantal lors de l'entretien en couple soulève cette question du partage des temporalités féminine et masculine :

« - Pierre : mais c'est quand même mieux que lorsque tu es dans un même bureau avec tes collègues.

- Chantal : ouais sauf que quand tu pars, que tu quittes ton lieu de travail et que tu retrouves ton milieu familial, tu souffles parce que c'est différent, nous c'est tout mélangé tout ça !

- Pierre : oui c'est un peu mélangé tout ça

- Chantal : c'est pas un peu ! Non ce n'est pas un peu ! Moi je n'en connais pas beaucoup qui ont tenu quand même, la plupart elles sont parties voir ailleurs »¹⁴⁹

148 Bertaux-Wiame I., *art cit*

149 Ces propos sont tirés de l'entretien réalisé avec le couple n'ayant pas souhaité me revoir pour les entretiens individualisés. L'entretien en couple s'est déroulé sur un mode assez conflictuel révélateur de la tension existante au sein du couple quant aux questions de la répartition du travail et de la place respective de chacun des conjoints sur l'exploitation.

Il paraît enfin intéressant de noter que cette imbrication totale des deux sphères professionnelle et familiale entraîne une auto-limitation de la part des femmes qui doivent toujours faire attention aux temporalités différentes. Solène doit en effet être « *en appoint quand Richard n'est pas là* », et ce d'autant plus que son mari « *est président de la CUMA¹⁵⁰ et que ça lui prend du temps quand même* ». Comme « *tout est tellement en interaction sur l'exploitation, il faut parfois faire un peu gaffe pour pas qu'il n'y en est un qui prenne le pas sur l'autre et qu'une activité soit délaissée* ». Dans ce contexte contraignant, l'assignation prioritaire des femmes à la sphère familiale se traduit par une gestion des espaces-temps militants, professionnels et familiaux marquée par la porosité et la discontinuité des trajectoires pour les femmes. Il y a, de plus, antagonisme entre ces différents temps sociaux et ce sont essentiellement les femmes qui assument le conflit « militantisme-travail-famille », source de stress¹⁵¹. Ne milite pas seulement qui veut mais qui peut, à savoir celui ou celle qui est placé-e dans des conditions matérielles de le faire, ce qui n'est guère le cas des femmes. Aline considère en effet qu'« *il ne reste pas tant de temps que cela, les enfants à la maison tout ça, déjà aller à la chorale ça demande une certaine organisation* ». Elle explique alors qu'il « *faut faire un peu de tri aussi, on ne peut pas tout faire, petit à petit on a laissé tomber des choses, des engagements, des choses comme ça* ». D'autre part, contrairement à leurs homologues masculins qui ont tendance à se consacrer sans compter à leur engagement et à cloisonner les sphères publiques et privées, les agricultrices développent des pratiques alternatives autour d'un travail incessant d'organisation de leurs activités militantes, associatives, familiales et professionnelles (Haicault). Elles veillent ainsi à échapper à l'envahissement associatif en s'auto-limitant dans le cumul des responsabilités et dans l'amplitude de leurs activités extra-professionnelles¹⁵². Lorsque la question de l'engagement militant a été abordée, Chantal exprime avec virulence les différences d'appréciation entre elle et son mari :

« ah bah ça aussi ce n'est pas un sujet facile tous les jours : le côté engagement ! Pierre, t'as toujours participé à des associations de droite ou de gauche, enfin plutôt de gauche d'ailleurs ! Mais bien sûr, Pierre vous tiendra toujours le discours qu'il est en repos, qu'il en a fait beaucoup plus que ce qu'il fait maintenant, mais ça fait 20 ans que j'entends ce discours là ! c'est vrai que je pars peut être plus que ce que je n'ai fait parce que quand tu parlais moi je restais. Je sais qu'au niveau de la gestion du temps on est quand même limite. Donc à partir du moment où je sais que toi tu ne dis pas non, eh bien moi je dis non c'est vrai. Je ne dis pas que j'ai raison de

150 Une CUMA est une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole c'est à dire une société coopérative agricole ayant pour objet de mettre à la disposition de ses adhérents du matériel agricole et des salariés. Les CUMA ont largement favorisé l'accès à la mécanisation dans les régions de petites exploitations dans lesquelles le coût de la mécanisation individuelle la rendait inaccessible.

151 Le Quentrec Y., « Les militantes politiques et syndicales à l'épreuve du temps domestique », *Informations sociales*, n° 153, 2009, p 112 à 119

152 Le Quentrec Y., *Militantes syndicales : une égalité à faire vivre*, Sens Public, Revue Internationale, International webjournal, www.senspublic.org, article publié le 05/2009

faire ça, mais je trouve que ton jugement de valeur de dire que je me mets en retrait quand ça t'arrange... c'est trop facile de dire ça! »¹⁵³

b) Un tiraillement identitaire conjugué au féminin

Une analyse de la division sexuelle du travail présentant une partition entre les tâches « féminines », les tâches « masculines » et les tâches dites « négociables » (Zarca), c'est à dire les activités domestiques assurées par les femmes « à titre principal » mais avec une intervention des conjoints sous forme d'aide « à titre secondaire », conduit à penser que ces familles souscrivent à l'idéal de négociation. Or, cette idée de négociation conjugale suppose que les deux forces négociatrices ont quelque chose à mettre dans la balance¹⁵⁴. Pauline évoque pourtant les limites qui existent quant à la possibilité de négocier en insistant sur les contraintes objectives qu'elle rencontre : « *Je revendique une certaine liberté même si cette liberté elle est raisonnable en fait, j'ai quand même des enfants, une famille, tu n'es pas libre à ce moment là* ». En effet, dans l'espace domestique, l'indisponibilité masculine, par suite d'un sur-investissement dans la sphère professionnelle ou d'un choix privilégiant le temps personnel sur le temps familial fait tourner court, par avance, la négociation conjugale. L'échange entre ces deux conjoints révèle combien la « négociation conjugale » est en réalité faussée :

« -Pierre : je crois qu'il y'a des questions en famille, y'a beaucoup de choses qui sont du ressenti, ça veut dire qu'on ne peut pas voir ce que l'on fait ou ce que l'on fait subir à l'autre à partir du moment où on ne regarde pas précisément. Mais je pense que tu es dans ce cas là, mais que je le suis aussi précisément

- Chantal : ah bon... alors je crois qu'on devrait noter c'est ça

- Pierre : non je ne vais pas noter pour toi et vice versa

- Chantal : non non mais j'aimerais bien que tu notes pour toi déjà ! »

Le rêve de la famille symétrique (M. Young, Willmott) passe donc nettement plus par le partage du pouvoir d'exécution pris dans « les domaines du ménage, de l'entretien et de l'approvisionnement » que par le partage du pouvoir d'orchestration portant sur « la direction générale et l'équipement » du ménage, le partage de ce dernier étant déjà une norme majoritaire¹⁵⁵. Il s'agit en fait bien plus de rompre autant la dévolution aux femmes du travail ménager que d'assumer et de faire ensemble ces tâches. Il apparaît par ailleurs que le « pouvoir d'orchestration » ne conduit pas à la « dépendance » des hommes à l'égard de leur compagne, voire à leur « docilité » d' « élève » vis-à-vis de celle qui

¹⁵³Une fois encore, la frustration de Chantal se fait ressentir au travers de son discours. C'est cette dernière d'ailleurs qui a précisé à l'issue de l'entretien en couple qu'elle ne souhaitait pas me revoir tant qu'ils n'auraient pas réglé leur problème personnel, les considérant « *sans intérêt* » pour mon étude.

¹⁵⁴ Devreux A-M., *art cit*

¹⁵⁵ Glaude M., Singly (De) F., *art cit*

effectue le travail domestique¹⁵⁶. Bien au contraire, en aucun cas ces agricultrices ne considèrent la maîtrise de l'univers familial comme un bien désirable, mais veulent échapper le plus possible à ce qu'elles considèrent comme un enfermement domestique. Chantal le perçoit en effet comme une contrainte : *« ça repose toujours sur moi, je suis toujours là pour boucher les trous et assumer le côté intendance à la maison et tout le bazar. Ce n'est pas très intéressant et c'est pas valorisant du tout »*. Les agricultrices ne perçoivent donc pas l'assignation à la sphère domestique et l'existence de « dispositions » incorporées comme un « capital » produisant des « positions » domestiques valorisables¹⁵⁷.

Au final, on peut voir que même si des changements importants se sont opérés au point de vue professionnel, le domaine familial n'a pas suivi ou l'a fait avec certaines lenteurs. Les agricultrices vivent donc un déchirement identitaire entre leur volonté de se définir une place reconnue professionnellement et leur assignation aux sphères familiale et domestique. Elles ne réussissent pas en effet à imposer un partage des tâches qu'elles perçoivent pourtant comme une nécessité. Les femmes sont donc soumises à un perpétuel dilemme entre leur expérience de vie et les représentations qu'elles ont d'elles-mêmes qui sont largement déterminées par la « doxa de sexe »¹⁵⁸. Elles sont tiraillées entre par le désir d'être des femmes de la terre bien en phase avec les évolutions de la société :

« Moi ça me déchire. J'estime aussi que je fais plein de boulot quoi, au niveau de la maison parce que sinon c'est le bordel, mais j'arrive pas à tout faire, je ne peux pas tout faire, donc faut accepter d'avoir un peu de bordel, de ne pas avoir une maison parfaite quoi. Ce n'est pas prioritaire mais il faut se retrouver dedans, il ne faut pas que ça devienne de l'esclavage quoi, que tu ne supportes pas mais qu'en même temps tu vives dedans parce que tu n'as pas le choix, faut pas que ça te bouffe l'esprit. J'essaie de vivre comme je peux avec ce que je suis, ce n'est pas toujours facile, j'essaie de me sentir bien dans ce que je vis, parce que si je ne m'y sens pas bien, il faut vraiment que je travaille sur moi pour le faire. Mais ça m'a trituré, et ça me triture beaucoup, on est tous dans ce cas là, enfin on est « toutes » dans ce cas là. On devrait tous vivre les choses pour soi. [...] malgré tout on a toujours peur de se sentir jugé pour ce que l'on est mais je fais ce que je peux ! Pas toujours simple » (Solène)

« Il faut savoir s'aménager ces temps à soi, ces temps sont extrêmement importants. Ce n'est pas toujours facile ! Ce n'est pas toujours facile ! Mais bon parfois ce sont des petites choses. Par exemple cette année, je prends des cours de guitare, et j'ai dit dès le départ que je ne louperai pas un cours parce que y'en a un à emmener ici et l'autre là ou je ne sais pas quoi ! L'année

156 Devreux A-M., art cit

157 Ibid

158 Haicault M., *Le symbolique dans la complexité des rapports sociaux de sexe. La doxa de sexe et le travail de domination*, Congrès AISLF, Les nouveaux mondes et l'Europe, Lyon, 1993

dernière j'ai loupé régulièrement des cours parce que y'avait le théâtre pour Sébastien, quelque chose pour Kévin, et c'était toujours moi [...] Non mais il faut vraiment être intransigeant sur ce genre de choses, sinon on se fait bouffer. Il faut se battre aussi là-dessus, c'est important même s'il faut composer avec ce qu'il y a autour. (Rires) J'ai que des gars chez moi, c'est pas facile ».
(Pauline)

On peut donc observer ici l'existence de dissonances identitaires, d'« habitus déchiré » tel que l'a défini Bourdieu puisqu'« à des positions contradictoires, propres à exercer sur leurs occupants des « doubles contraintes » structurales, correspondent souvent des habitus déchirés, livrés à la contradiction et la division contre soi-même, génératrice de souffrances »¹⁵⁹. Les deux extraits d'entretiens ci-dessus manifestent cette souffrance qu'éprouvent ces femmes placées en position contradictoires entre ce qu'elles revendiquent et ce qu'elles vivent au quotidien. Un autre exemple frappant de cette dissonance est celui de Josiane qui, ayant eu peur qu'un jugement soit porté sur son couple concernant leur partage des tâches domestiques, a alors exagéré et survalorisé l'investissement de son mari dans les tâches ménagères en confiant après hésitation : « *Je trouve...je trouve qu'il a changé depuis qu'il n'est plus avec ses parents...oui il a pris vraiment sa place au niveau du jardin, de beaucoup de choses. Oui je trouve quand même qu'il aime cuisiner, qu'il a même des dons qu'avant il ne développait pas, si, si* ». Toutefois, lors de l'entretien individuel mené avec son mari, ce dernier nous a affirmé ne pas participer aux tâches ménagères et domestiques et notamment la cuisine¹⁶⁰. La comparaison entre les deux discours mérite donc que l'on s'y attache car elle montre une absence de cohérence entre la perception, l'expérience et l'évaluation de l'engagement de chacun des deux acteurs. Il existe donc un décalage entre « intention, mise en actes et satisfaction » et ce d'autant plus que l'on a à se justifier de ses pratiques devant un tiers (inconnu). Les femmes ressentent donc le décalage qu'il peut y avoir entre ce qu'elles vivent, ce qu'elles auraient envie de vivre et ce qui s'exprime en termes d'évolution conjugale dans notre société.

Il résulte donc de l'analyse de la division du travail chez ces couples d'agriculteurs que les bénéfices d'une mobilisation conjugale sont distribués de manière très inégale, confirmant de fait le schéma de l'appropriation maritale. C'est en effet le travail des femmes pour les hommes, à l'intérieur des rapports familiaux, travail pratique, émotionnel et symbolique qui inclut le travail domestique qui permet la survie et le fonctionnement de l'agriculture familiale. Nous touchons là au cœur du problème : d'un côté des couples ayant une aspiration à trouver une vie de famille équilibrée

159 Mennesson C., *art cit*

160 La version confiée par le mari est sans doute la plus véridique compte tenu du fait qu'après les deux entretiens individuels, j'ai eu l'occasion de boire un café avec ce couple et de reparler du sujet de la division des tâches domestiques puisque les deux conjoints se sont mutuellement questionnés sur les réponses qu'ils avaient apportés à mes questions. Josiane a alors avoué que son mari ne participe guère à l'exécution des tâches domestiques mais semble noter toutefois une légère amélioration qu'elle dit vouloir encourager.

avec une attention particulière aux enfants et à leur cadre de vie et de l'autre une activité professionnelle qui impose d'importantes contraintes de temps et des empiètements très importants sur la sphère privée. On le voit, ces aspirations et ces contraintes demandent, pour être conciliées, une solide organisation du travail avec une répartition des tâches entre l'homme et la femme.

Toute la difficulté pour ces couples réside donc précisément dans l'articulation permanente entre ces deux problématiques. Le cas de ces agriculteurs illustre l'importance centrale de la question de la gestion de la vie professionnelle et familiale, notamment dans ce métier impliquant un emploi du temps atypique. Dans cette perspective, analyser la division sexuelle du travail entre hommes et femmes implique de prendre en compte les « héritages sexués », les habitudes et croyances incorporées, qui conditionnent les possibilités de négociation de chaque acteur mais également les choix de production, d'organisation du travail et de définition des statuts et identités professionnelles de chacun. Dans une troisième partie, il s'agira donc d'étudier la carrière et le rapport au travail des agricultrices et agriculteurs afin de mettre en évidence les principes de hiérarchisation sexuée constitutifs de leur division du travail et les manières dont ces couples négocient leur identité professionnelle à l'intérieur de ce cadre.

3. Une tension entre volonté d'innovation et immobilité des rapports de genre variable selon les couples d'agriculteurs : l'existence de divisions sexuelles du travail contrastées

Je tiens tout d'abord à souligner que la structuration de cette troisième partie autour d'une typologie ne répond aucunement à la volonté de hiérarchiser les couples d'agriculteurs rencontrés mais bien à la volonté de distinguer, au sein de l'ensemble de ces couples, certaines ressemblances ou dissensions afin de faciliter l'analyse, la classification et l'étude de réalités complexes.

Nous allons alors voir que le premier modèle qui émerge de ce tiraillement entre un double projet professionnel et conjugal pensé comme novateur et l'existence d'une professionnalité féminine encore bridée prend la forme d'une division du travail dans laquelle les femmes sont partiellement intégrées et peinent de fait à acquérir une véritable reconnaissance et identité professionnelle. Trois des couples interrogés correspondent à ce modèle dont nous allons maintenant décrire les principales caractéristiques.

A] Un travail féminin d'appoint « invisibilisé » ou la difficile reconnaissance d'une identité professionnelle pour les agricultrices

a) Un rapport familial de production hiérarchisé : un chef d'exploitation strictement masculin

La particularité première de ces familles repose sur le fait que le parcours professionnel des femmes se construit simultanément dans un double rapport à la conjugalité et à la situation professionnelle de leur mari. Pour cette catégorie de femmes, l'entrée dans la profession agricole se fait au moment de leur mariage¹⁶¹. Cela signifie que le projet, s'il se veut mutuellement incluant et a tenté d'être défini pour deux par la suite, n'a pas originellement été pensé avec la conjointe. Gilbert s'est d'abord « installé en 1985 » et « Josiane est arrivée en 1986 ». Solène quant à elle « n'étai[t] pas au démarrage du projet, Richard était déjà là depuis un an ». Par conséquent, l'identité professionnelle de la femme se construit dans sa relation à son état matrimonial. Lagrave et Caniou parlent à cet égard de « mineures juridiques »¹⁶². Il existe donc dès le départ une relation de subordination qui prend son origine dans le mode d'intégration à la structure d'exploitation. En effet, la position de la femme dans la structure de l'exploitation familiale est définie par le mariage et par son rôle d'épouse¹⁶³. Solène décrit cette situation en s'exclamant ironiquement « moi, je suis avec mon homme

161 Bertaux-Wiame I., *art cit*

162 Lagrave R-M., *op cit*

163 Ibid

! ». Elle poursuit en soulignant qu'elle a le sentiment que « *quelque part, [elle est] dans un truc où finalement [elle] ne [fait] pas quelque chose qu' [elle a] vraiment mis en place. C'est le côté un petit peu frustrant* ».

De fait pour les couples dont nous parlons, la question des statuts des deux conjoints sur l'exploitation n'a pas vraiment été posée et est restée centralisée autour de la figure du mari. Depuis qu'ils sont installés ensemble, Solène a « *toujours le statut de conjointe-collaboratrice* » et « *[a] eu un peu de mal avec ça* ». Elle résume sa situation en imaginant ce que son mari pourrait lui rétorquer en cas de plainte « *t'as bien de la chance que je sois exploitant et que toi tu aies un métier grâce à moi !* ». Solène avoue « *qu'au démarrage [elle] a toujours eu du mal à trouver [sa] place* ». Elle évoque cette difficile situation sur le mode du déchirement : « *T'as tellement le souci d'être dans un boulot où tu t'exprimes, mais en même temps vu les statuts en agricole t'as l'impression d'être plus le larbin* ». Par ailleurs, en laissant cette question du statut dans le flou ces couples y ont préféré une logique d'installation progressive, avec l'idée que, quand l'activité aura trouvé sa vitesse de croisière, ils songeront à clarifier la situation de celle qui actuellement n'a pas de statut. C'est le cas de Josiane et Gilbert qui « *[sont] en exploitation familiale, donc co-exploitants, au même niveau l'un et l'autre* » mais ce depuis « *pas longtemps* » puisque « *longtemps [Josiane a été] sans statut juridique précis* ».

Au-delà de ces questions statutaires, lorsque l'on regarde la division du travail entre les deux conjoints sur l'exploitation, on ne peut guère parler d'activité professionnelle pour ces femmes. Celle-ci apparaît en effet insaisissable, ne se prêtant ni à la quantification, ni à l'évaluation. Le travail de ces agricultrices est donc dispersé, morcelé et sans cohérence¹⁶⁴. Il est avant tout pensé comme « *appoint* » ou « *aide* » à une activité principale exercée par le mari. Pour Gilbert, l'avantage d'être en couple sur l'exploitation réside dans le fait de « *pouvoir compter sur quelqu'un d'autre, avec des travaux d'astreinte comme la traite, si je ne suis pas là le matin ou le soir, il y aura quelqu'un pour le faire. Seul, il faudrait trouver d'autres solutions, c'est vrai qu'être à deux et d'avoir quelqu'un sur qui compter ça aide un peu* ». Richard partage également cet avis « *en couple c'est mieux, en période de bourre, quand tu sais que la femme elle est là pour assurer, pour regarder les bêtes, pour faire la traite* ». Solène essaie donc « *d'aller aider Richard quand c'est possible, on va dire quatre heures par jour en gros* ». Richard estime que « *si [Solène] veut participer, elle a maintenant une salle de traite, les veaux, et puis les papiers, elle peut donc donner des coups de main de temps en temps* ». Pour lui « *c'est royal. C'est le paradis!* ». Pour ce couple, le travail de la femme est donc clairement une « *aide, occasionnellement, quasi-quotidienne quand le besoin se fait sentir* » (Richard). Une organisation similaire se retrouve chez Pierre et Chantal même si elle est déplorée : « *voilà on a pas*

164 Barthez A., *op cit*

trouvé de solutions, au niveau de l'organisation du travail, c'est toi qui assume le travail régulier, je ne fais plus que du dépannage ou du complément ». Cette organisation du travail correspond totalement au modèle de l'agriculture « métier de couple » décrit par Barthez dans lequel homme et femme seraient complémentaires au sein d'un rapport familial de production¹⁶⁵. Sur ce point, l'importance de l'unité conjugale comme lieu de solidarité et de complémentarité entre homme et femme constituent deux thématiques récurrentes des entretiens. En effet, les couples eux-mêmes souscrivent à ce schéma, à cet idéal de complémentarité « *c'est variable, y'a pas de semaine-type. On s'organise, on se complète* » (Josiane). La division des tâches s'établit donc selon des critères empruntés à la vie familiale et non à la profession : il s'agit d'une aide de nature conjugale plus qu'une aide professionnelle. La famille est perçue comme une institution « intégrative » assurant la stabilité du groupe domestique, la division sexuelle du travail garantissant son équilibre et sa cohérence. Ici le lien familial est pensé sur le registre de la solidarité organique¹⁶⁶.

En apparaissant comme « appendice » du travail masculin, il est alors difficile pour les conjointes d'exercer leur métier à plein-temps. Leur possibilité de se construire une identité professionnelle ainsi que des compétences reconnues sont de fait limitées. Chantal révèle qu'une des limites de leur organisation du travail c'est « *d'être deux sur la même production* » puisque « *même s'il y a une charge de travail et une astreinte assez importantes, il n'y a pas forcément une place très précise pour deux personnes* ». Par conséquent, les femmes ne sont donc que co-productrices de biens agricoles gérés par le mari, qui lui s'investit dans son travail sans compter ses heures : « *voilà en gros, l'été c'est moi qui bosse (Rires), ce qui se passait beaucoup c'est qu'il m'arrivait de bosser le weekend* ». Inscrits dans une logique de sur-investissement professionnel, ces agriculteurs se sont employés à s'acquitter des responsabilités familiales et à maintenir le « mythe de chef » de l'exploitation¹⁶⁷.

Désignée sous la forme d'une entreprise, l'exploitation familiale de ces couples compte donc un chef d'exploitation c'est à dire un chef d'entreprise qui décide librement d'investir, de contracter, de produire, d'organiser son travail. Cette vision de l'agriculture isole implicitement le chef d'exploitation comme le seul producteur : l'activité des autres membres est ramenée à leur fonction domestique, expression du rapport familial¹⁶⁸. Or, il est possible de constater que c'est cette vision qui structure les rapports entre conjoints sur ces exploitations. La prise de décision est en effet axée autour de la figure centrale du chef d'exploitation incarnée par le mari. « *Dans l'état actuel des*

165 Ibid

166 Champagne P., *L'Héritage refusé, la crise de la reproduction sociale de la paysannerie française 1950-2000*, Paris, Editions du Seuil, 2002

167 Rieu A., Dahache S., *art cit*

168 Barthez A., *op cit*

choses c'est plus moi que Josiane même s'il y a un certain nombre de choses que l'on essaie de décider ensemble » fait remarquer Gilbert. *« C'est vrai qu'il y a des choses que j'ai tendance à plus décider, bon à la rigueur on en reparle. Bon c'est malheureux mais je pense que c'est plutôt ça, c'est plutôt moi le chef je pense et c'est dommage »*. La monopolisation de la prise de décision par Gilbert peut en partie s'expliquer par le fait qu'il est lié à la ferme par une relation patrimoniale, Gilbert ayant repris l'exploitation après ces parents. *« On essaie de prendre les décisions ensemble, même si la plupart des fois c'est Gilbert qui... on sent qu'il y a quelqu'un qui est d'ici quoi. Il est là, il est ancré là (tape du point sur la table), ça je sens ça très fort de lui »* rappelle sa femme¹⁶⁹. Ce partage inéquitable du statut de chef d'exploitation a également été visible lorsque, lors des entretiens, des questions étaient posées sur le système de production et que majoritairement la réponse était apportée par les maris. Or, la prise de décision sur la ferme se rapporte bien évidemment à la notion de pouvoir et donc de hiérarchie au sein du couple. Si l'exclusivité masculine du pouvoir est dans ces cas un fait, elle n'est cependant pas toujours bien acceptée par les femmes et peut devenir source de conflits :

« Ah bah tu vois c'est marrant! C'est à partir du moment où il a 90% du pouvoir qu'il va te tenir le discours : « Non moi ça ne m'intéresse pas ! », non mais attend arrête ! tu me fais rire, non ! Non ! cette notion ne t'intéresse pas ! [...] Aujourd'hui j'ai plus de mal à me soumettre au pouvoir de décision de Pierre à partir du moment où moi je ne conçois pas les choses de la même manière. Mais toi Pierre je trouve que tu as pris beaucoup de pouvoir de décision sur la ferme. »
(Chantal)

Le fait que le mari soit le seul chef d'exploitation est également visible quant aux décisions de partir ou non en vacances. Les agricultrices revendiquent en effet plus fréquemment que leur mari un droit aux vacances. Si les hommes peuvent travailler sur l'exploitation tout au long de l'année sans paraître souffrir, les femmes émettent le souhait de pouvoir partir. Toutefois, la décision de prendre des vacances semble laissée à la libre discrétion des maris. Chantal explique par exemple que l'impossibilité de partir en vacances est principalement due à la réticence de son mari pour trouver des solutions de remplacement : *« plusieurs fois j'ai remis ça sur le tapis, on a été à même de rentrer dans un groupement d'employeurs, ça, ça a toujours bloqué parce que toi tu n'étais pas d'accord »*. Josiane regrette également qu'ils n'aient pu partir *« en vacances depuis deux années », « pour [elle] c'est un peu dommage quand même »*. Son mari signale alors que *« c'est parce qu'[ils ont] pas pris les moyens de partir c'est tout »*.

¹⁶⁹Ces propos ont été tenu lors de l'entretien individuel réalisé avec Josiane. Son mari n'étant pas présent nous pouvons supposer qu'elle s'est d'autant plus livrée sur son ressenti, et s'est permise de porter un jugement sur l'attitude de son mari.

Pour décrire cette division du travail entre homme et femme, Nicole-Drancourt parle alors de groupe de familles d'hypergame où seul l'homme fait carrière puisqu'une minorisation du conjoint s'institue dès lors qu'une stratégie professionnelle forte s'instaure dans le couple. En effet, un consensus semble se construire autour d'une priorité à terme, celle du mari¹⁷⁰. Cette logique d'interaction en faveur des hommes tend à inscrire homme et femme prioritairement dans des sphères opposées : plus les hommes s'investissent professionnellement, plus les femmes prennent en charge les tâches domestiques.

b) Un sous-investissement professionnel synonyme de sur-investissement domestique

Le travail de la femme dans l'exploitation agricole apparaît logiquement comme une extension des activités ménagères et non comme activité professionnelle. C'est ainsi qu'habituellement les femmes ont du mal à distinguer dans leur pratique quotidienne les activités ménagères de leurs activités sur l'exploitation agricole. Concrètement il s'agit bien souvent de tâches imbriquées, les femmes invoquent volontiers le passage incessant de l'espace de la maison à celui de la ferme, de la préparation des repas, aux soins des animaux. Par conséquent, la disponibilité féminine au gré des besoins de l'activité productive se retrouve également au niveau domestique¹⁷¹. Chantal en est consciente estime que « *si [son] rôle sur la ferme ne consiste plus qu'à faire du ménage, du nettoyage et du rangement* » alors elle ne fait rien de plus que prolonger « *ce rôle qu'[elle a] déjà à la maison et dans le gîte* ». Elle ajoute : « *moi je suis toujours là pour boucher les trous et assumer le côté intendance à la maison et tout le bazar* ». Comme elles ne trouvent pas leur place sur la ferme, le découpage dedans/dehors, féminin/masculin, est d'autant plus exacerbé. De Singly et Glaude parlent alors de « femmes d'intérieur » et de « femmes-gestionnaires » pour décrire ce type de situation¹⁷². La rigidité des zones masculines et féminines en est alors renforcée : l'homme gérant davantage les échanges avec l'extérieur, la femme ceux de l'intérieur. Pierre fait alors remarquer que son épouse « *s'arrête et rentre à la maison, et même plusieurs fois par jour !* ».

Cette division des tâches entre les sexes semble ainsi être dans l'ordre des choses, les discours des personnes interrogées validant cette division arbitraire. Les processus d'incorporation jouent donc un rôle central dans la « naturalisation » de cette bipartition socialement construite et légitimée par un discours essentialiste¹⁷³ :

« Je trouve que la présence d'une femme sur une ferme c'est très riche quoi, la femme a un

170 Nicole-Drancourt C., « Stratégies professionnelles et organisation des familles », *Revue française de sociologie*, Volume 30, n°1, 1989, p. 57 – 80

171 Barthez A., *op cit*

172 Glaude C., Signly (De) F., *art cit*

173 Mennesson C., *art cit*

instinct que l'homme n'a pas. Par exemple, quand un homme travaille tout seul c'est pas aussi fluide que quand une femme travaille aussi sur la ferme. La femme elle a un instinct par exemple, pour une bête, pour un soin elle va être patiente, que l'homme ne va pas avoir la patience, pour soigner les veaux par exemple. L'homme va réfléchir quand même, mais il va avoir tendance à avancer la tête baissée alors que la femme va avoir tendance à tempérer. Même si la femme ne fait pas le travail tout le temps, elle donne un conseil. Elle est présente dans la notion de production mais surtout la reproduction de la ferme, c'est un côté féminin ça pour moi, le fait de reproduire, rien que ça c'est une notion féminine, si c'était un truc de destruction je dirais plutôt que c'est masculin, l'armée pour moi c'est masculin. Le féminin a ce côté reproduction, nature, la mère-terre, donc mère féminin, ce côté nourricier, nature. En agriculture faut un côté force, il faut avoir de la force, que ce soit physique ou mentale dans le tempérament, ce côté masculin qui va agir et la femme elle va plutôt dans le secteur de reproduction. » (Richard)

Moins que leurs compétences professionnelles, ce sont des caractères supposés spécifiques au sexe féminin qui sont invoqués : l'émotivité, l'écoute. On peut même dire qu'il y a, à la source, une division sexuelle des émotions (Heller)¹⁷⁴, les femmes étant « *plus prêtes à se remettre en cause, à faire part de leurs sentiments* », les hommes étant « *plus brutes de calcaire* » (Richard). Les deux stéréotypes ont des conséquences car ils légitiment la division sexuelle du travail dans laquelle les hommes sont associés au domaine du rationnel, du public et de la production alors que les femmes sont associées au domaine de l'émotionnel, du domestique et de la reproduction. Pour ramener la femme à la maison, pour l'écarter de l'activité productive on se réfère à une nature féminine supposée vouée à la famille et à une nature masculine supposée vouée au travail productif. C'est ainsi que le rôle familial est reconnu à la femme comme inhérent à sa nature biologique par le biais de la maternité. De même, c'est par nature que l'homme est dit détenteur de caractères qui le prédestinent à l'activité professionnelle. Rocheblave-Spenlé montre que cet ensemble de représentations constitue autant de justifications de la dualité : l'homme au travail, la femme au foyer¹⁷⁵. La notion de profession ne caractérise pas l'homme et la femme au même titre : elle est une nécessité pour l'homme, une activité facultative pour la femme.

Ces trois familles se rapportent alors à ce que Menahem définit comme famille conjugale traditionnelle¹⁷⁶. Dans ce type de famille, les femmes privilégient leur foyer sur leur activité professionnelle et de ce fait étalent leurs naissances sur une durée plus longue, ce qui correspond aussi à une taille de progéniture plus importante. Solène explique : « *Bah moi j'ai toujours fait des enfants, c'est mon problème depuis que je suis installée, j'ai toujours eu des enfants en bas âge* ». La

174 Soares A., *art cit*

175 Barthez A., *op cit*

176 Menahem G., « Trois modes d'organisation domestique selon deux normes familiales font six types de famille », *Population*, n°6, 1988, p 1005-1034

même configuration est notable chez Chantal et Pierre qui ont eu quatre enfants. Ce modèle de la famille nombreuse fait peser le poids de la maternité sur les femmes qui font donc face à plus d'obstacles pour se professionnaliser, ces dernières ne pouvant le faire qu'une fois leurs enfants élevés. Ces familles conjugales traditionnelles sont également caractérisées par la participation symbolique des hommes aux tâches ménagères. Chez ces trois couples, les deux conjoints s'accordent unanimement pour dire que l'essentiel des tâches ménagères et domestiques revient aux femmes. Ce partage est « *incrusté* » selon Solène, et « *Richard ne voit pas pourquoi il ferait quelque chose à la maison* ». Solène analyse cette répartition en se référant à la sociabilité qu'a connu son mari : « *je pense qu'il fait ce qu'il peut mais malgré nous l'homme est imprégné de comment est un homme mais dans les années avant, avant quoi. C'est l'homme qui est le patriarche, c'est lui qui décide, mais qui ne fait pas beaucoup de tâches ménagères* ». Pour Gilbert : « *c'est sans doute comme ça dans une famille ou un couple, y'a peut être des choses qui se font trop automatiquement, qui restent des non-dits et donc il y en a un qui se sent obligé de le faire parce que l'autre ne le fait pas* ». Après réflexion, il concède : « *C'est possible que ce soit un peu ça qui ce soit passé à la maison* ». Pourtant les hommes appartenant à ces familles sont les seuls à dire que la conciliation entre leur vie professionnelle et familiale n'est pas difficile, à l'exemple de Richard qui pense que « *les femmes beaucoup ont moins de contraintes que dans le temps, ça c'est amélioré pour les deux mais beaucoup plus pour la femme que pour l'homme* ».

Enfin, on ne peut pas comprendre ces modèles familiaux sans aborder ces familles en tant que lieu de la pérennité du métier par les transmissions familiales. Dans sa dimension symbolique, la famille institue, elle assigne des places. La continuité familiale est alors assurée par le jeu subtil de la permutation des places d'une génération à une autre : être fils de quelqu'un pour devenir à son tour père de quelqu'un¹⁷⁷. Gilbert a été « *7 ans aide familial auprès de ses parents* », et « *en tant qu'aide familial [il] travaillai[t] avec [son] papa quoi* » (Josiane). Dans leur contexte familial, les hommes interviewés ont appris par identification et par imitation des schémas et des modèles de conduite stéréotypés. « *Ce que je recherchais, je ne sais pas s'il y avait de raisons bien précises, bon les parents étant sur une ferme, est-ce que c'était simplement le fait de faire comme eux ou y'avait-il des raisons particulières* » s'interroge Gilbert. Le terme employé pour caractériser cette situation de reproduction professionnelle est celui « *d'endo-reproduction* » du métier. Les aspirations parentales à leur égard se sont focalisées sur leur socialisation agricole, en tant que tremplin vers la réussite professionnelle, en termes de carrière dans l'agriculture. De fait, les hommes sont pris dans une « *logique d'héritage professionnel familial* » qu'ils prennent réellement à cœur¹⁷⁸. Globalement, les

177 Rieu A., *art cit*

178 Rieu A, Dahache S., *art cit*

agriculteurs interviewés restent héritiers des projets parentaux qu'ils ont adoptés pour se les réapproprier. :

« Il est investi dans son boulot de paysan, en plus quelque part Richard il a un défi de réaliser dans son boulot les choses au moins aussi bien que son père. Le défi est donc forcément haut, quand tu te compares tout le temps à quelqu'un d'autre, tu ne lui arriveras jamais à la cheville. Ça le triture vraiment de ne pas avoir des vaches qui font autant de lait que son père. Du coup des fois il est pas bien, il se dit qu'il ne fait pas les choses aussi bien que son père. C'est pourtant pas les mêmes objectifs, puis c'était leur vie, nous c'est notre vie, son père c'était son père, c'est dingue de vouloir se mettre à la hauteur de son père, d'être son père à la fois et pas vraiment lui. Richard se fixe des objectifs et je ne sais même pas si le fait d'y arriver le satisferait. » (Solène)

Toutefois, ces inégalités tant au niveau professionnel qu'au niveau domestique ne semblent pas satisfaire ces femmes qui ont néanmoins un niveau d'étude générale égal ou supérieur à celui de leur mari. Ce niveau d'étude les pousse alors à négocier une place et un statut meilleur car leur invisibilité sur la ferme est source de souffrance du fait d'un sentiment de déqualification sociale. C'est pourquoi ces femmes se lancent alors dans des tentatives d'autonomisation avec la création d'ateliers annexes. Nous verrons cependant que cette stratégie n'atténue que faiblement la difficile affirmation d'une identité professionnelle pour ces femmes.

c) Des tentatives d'autonomisation avec la création d'ateliers annexes : la difficile affirmation d'une identité professionnelle féminine

Étant cantonné à un rôle subsidiaire mal défini, le modèle de professionnalisation de ces femmes comporte nécessairement des « décalages, des discordances, et des ratés »¹⁷⁹ avec ce qu'elles pouvaient espérer. Ceci génère alors une souffrance plus ou moins aiguë. A l'heure actuelle Josiane « [a] envie de [se] prouver d'être une femme, d'être reconnue en tant que femme ... en tant que professionnelle aussi d'avoir une place à [s]oi propre ». En effet, les agricultrices ont parfaitement conscience que leur participation sur la ferme est perçue comme un simple appoint au travail masculin. La polyvalence est vécue pour ces femmes comme déqualifiante¹⁸⁰. C'est peut être ce qu'il faut entendre lorsque l'une d'elles exprime « c'est pas toujours évident parce qu'on ne sait pas trop où ... qui on est, qu'est ce que l'on fait vraiment, on a l'impression de toucher à tout et à rien » (Solène). Ce discours révèle la nature parfois conflictuelle des rapports dans le couple. On est loin du mythe de la famille idéale, du métier rêvé où vie familiale et vie professionnelle s'harmonisent parfaitement comme le confirment les propos de Chantal : « Dans une relation de collègues tu peux

179 Mennesson C., *art cit*

180 Crolais A-M., *L'agricultrice*, Paris, Editions Ramsay, 1982

à la limite faire appel à ton syndicat ou à ton délégué du personnel en cas de conflits, chez nous ça n'existe pas. J'inciterai presque des jeunes à ne pas s'installer en couple, d'abord c'est plus à l'ordre du jour et j'ai tendance à dire que ça tombe bien ! Je casse un peu l'image idyllique du couple, ce serait à refaire je ne crois pas que je ne le referais pas de la même manière »¹⁸¹.

Face à cette frustration, ces agricultrices cherchent aujourd'hui à se créer de minces espaces d'autonomie sur les exploitations. Elles revendiquent un secteur de production dont elles pourraient assurer la totale responsabilité, se créer une culture spécialisée. Pour Josiane « *la reconnaissance n'est pas évidente, sauf à mettre en place une production indépendante* ». Elle a « *d'ailleurs des copines qui ont fait ça, c'est à dire qu'elles ont mis pour se réaliser, pour exister, être reconnues des systèmes d'élevages hors-sol* ». Ces femmes sont donc désireuses d'avoir la responsabilité entière d'un atelier de A à Z en dehors de toute tutelle du mari¹⁸². D'où la création d'ateliers annexes suppléant la production principale de la ferme : le pain pour Solène, l'Accueil Paysan pour Chantal et le projet en cours de maturation pour Josiane. Celles qui ne trouvent pas leur place sur l'exploitation aspirent alors à une activité et une à existence sociale qui leur soient propres à l'image de Solène et de son projet de boulangerie : « *c'est vrai que l'activité pain, elle est plus venue de moi, et je me retrouve plus dans cette activité là que dans l'activité de la ferme quelque part. Parce que c'est moi qui ai construit ce projet, qui l'ai choisi* ».

Toutefois, des obstacles persistent et les femmes font encore face à une identité professionnelle qui demeure mal définie. On remarque en effet que s'organise une division hiérarchisée du travail entre homme et femme de manière à ce que les tâches réservées à la femme ne paraissent pas essentielles à la marche de l'exploitation. Le travail des femmes semble de fait dévalorisé au départ parce que considéré comme un travail d'appoint par rapport à un autre essentiel, celui de l'homme. On voit dans les deux cas de figure de Solène et Chantal que la répartition du travail entre homme et femme n'apporte pas véritablement de révolution dans l'organisation de l'entreprise : aux maris les « vrais » travaux de production, aux femmes la charge d'ateliers annexes, d'appoint, n'étant pas pleinement intégrés dans la chaîne productive. Les propos de Solène quant à la manière dont son mari perçoit son activité de boulangerie laisse d'ailleurs entrevoir cette dévalorisation de l'activité féminine :

« Et depuis peu Richard participe à la vente le vendredi après midi, parce que c'est très lourd, et

181 Cette assertion est révélatrice des difficultés rencontrées par Chantal et Pierre face au travail en couple. Les questions soulevées lors de l'entretien en couple ont semblé douloureuses (notamment pour Chantal qui a explicitement remis en cause leur choix initial d'installation en couple) et Chantal n'a pas souhaité réitérer l'expérience lors d'entretiens individuels.

182 Barthez A., *op cit*

il se culpabilise beaucoup parce qu'il dit qu'il a l'impression de ne rien faire. Pour moi c'est pas très sympa, l'image qu'il en a n'est pas très flatteuse, parce que c'est vrai que c'est un travail de contact, relationnel et lui il a l'impression de ne rien faire. Des fois je lui dis « c'est sympa, ça veut dire que ce que je fais moi ça ne sert à rien, quand je suis au fournil ça n'a aucune importance »! donc c'est pour te dire moi, l'image que je peux avoir de place en tant que femme dans sa tête, quelque part. »

Il ne suffit donc pas que les femmes se mettent à la tête d'atelier de production pour conquérir une identité professionnelle, il faut également se demander comment et selon quels processus sont constituées leurs tâches dans l'ensemble des activités de l'exploitation. De plus, la rupture d'une dépendance seulement en termes d'autonomie ne définit pas en réalité les éléments nouveaux de la relation avec l'autre. En effet, le non partage de la production est vu comme une défaillance du système car le mari s'y retrouve seul, et donc surchargé de travail¹⁸³.

Par ailleurs, la création de ces ateliers annexes correspond autant à la volonté d'un espace à soi pour les femmes qu'à la volonté de ces couples de développer une activité afin d'ouvrir leur espace de vie. Le milieu agricole a longtemps été caractérisé par un fort isolement géographique et social. L'accueil de clients ou d'hôtes constitue alors une « bouffée d'oxygène » (Chantal). Ce désir d'ouverture sociale et culturelle peut aller jusqu'à une volonté militante de « faire découvrir son métier » (Pierre), comme c'est le cas au sein du réseau l'Accueil Paysan chez Chantal et Pierre. On peut dire que certaines épouses d'agriculteurs ont en quelque sorte endossé cette mission de réhabilitation de l'image de l'agriculture¹⁸⁴. Toutefois, il n'est pas rare que le mari revendique l'initiative et s'y intéresse de très près. Richard va depuis deux mois « faire de la vente le vendredi soir à partir de quatre heures ». Chantal quant à elle explique que le gîte est un « complément d'activité qui nous correspond bien à l'un comme à l'autre parce que c'est d'abord des rencontres d'autres milieux, ce sont des échanges » même si « c'était plus [son] projet au départ ». Il apparaît donc que les initiatives masculines ne sont pas absentes, leur engagement dans l'activité et leur rôle moteur sont indiscutables.

La difficile position des femmes dans ces exploitations sont donc révélatrices de la tension tenace entre une vision moderne portée par un projet professionnel en rupture avec les canons classiques et une vision traditionnelle héritée d'une culture de métier plutôt masculine. Se lancer dans l'aventure du bio peut alors se faire en comptant sur une épouse n'ayant qu'un statut d'aide occasionnelle tout en perpétuant le non-partage des tâches domestiques. Mais d'autres couples sont

183 Biche B., Gouville (De) M., Monnier (Le) J., Muller P., (dir.), *Parcours professionnels et besoins de qualification des femmes salariées et non salariées du milieu rural*, Centre de Recherche sur le Politique, l'Administration, la Ville et le Territoire, Grenoble

184 GREP, art cit

d'avantage travaillés dans leur relation par une exigence de reconnaissance individuelle dans les deux registres, privé comme professionnel. Certains couples ont alors cherché à redéfinir les modes sexués d'assignations et d'interactions sur leurs exploitations par la recherche d'une nouvelle place pour la femme au sein de la ferme.

B] Une relative « revisibilisation » des femmes par une organisation du travail segmentée mais encore hiérarchisée

Ce nouveau modèle organisationnel au sein des exploitations familiales repose sur un aspect primordial, celui de la « revisibilisation » des femmes par de nouveaux modèles d'activités de service pleinement intégré à la structure de production. Toutefois, en bout de chaîne, ces services sont encore insuffisamment valorisés et ne procurent pas aux épouses un pouvoir décisionnel déterminant.

a) La vente directe : une « vitrine » professionnelle pour les femmes

Dans un premier temps, il convient de souligner que les couples qui entreprennent de se lancer dans la transformation et la vente directe ont déjà effectué un parcours professionnel plus ou moins long et le choix qu'ils opèrent est souvent mûrement réfléchi. Ces créateurs, souvent ex nihilo, choisissent des activités, des productions ou des services, en fonction des compétences, des goûts ou des passions de chacun, des contraintes familiales et des cycles de vie. En effet, il ne s'agit plus d'ajouter un « atelier », mais au contraire de penser l'ensemble du système d'entreprise. Cette démarche se distingue de la diversification dans la mesure où le projet est pensé et raisonné dès la phase d'installation. Les investissements et l'organisation du travail relatifs à l'activité de transformation et de vente ne viennent pas se greffer sur une entreprise existante, ils sont traités en même temps que les autres activités agricoles¹⁸⁵. Concernant l'exploitation de Pauline et Sébastien « *il y a eu un parcours de réflexion qui a duré plusieurs années, l'itinéraire euh... 1993 première idée d'installation, installation réelle 2000. Et vraiment en activité comme on est aujourd'hui 2002-2003 quoi* ». De plus, au fur et à mesure que l'entreprise se construit et que l'activité s'épanouit, les deux conjoints se définissent des sphères de travail distinctes. « *On partage très peu le travail comme ça chacun a sa place, moi c'est le fromage* » précise Aline. En conséquence, l'exploitation change de logique de fonctionnement : l'objectif n'est plus d'optimiser la fonction productive, mais de trouver un compromis entre les différentes fonctions : production, transformation, vente, accueil ¹⁸⁶. Sébastien évoque par exemple le fait que « *la vente c'est une aventure humaine derrière, c'est l'aboutissement de notre travail, c'est aussi important que le reste* ». C'est sans doute précisément

185 GREP, *art cit*

186 Muller P., *art cit*

parce que des ruptures fortes marquent ces porteurs et porteuses de projets qu'ils sont dans une forte quête d'articulation, de lien, d'unité entre les différentes sphères de leur vie. Il s'agit donc moins d'une entreprise agricole en couple que de la constitution d'un tout compatible socialement, culturellement, familialement et professionnellement.

Si la femme peut alors avoir une place bien à elle sur l'exploitation, elle peut également, via le développement des circuits courts et des filières locales, gagner en visibilité et être considérée partie prenante sur la ferme vis à vis des acteurs extérieurs. La commercialisation des produits transformés sur les marchés, la vente directe à la ferme « revisibilisent » donc les agricultrices. « *Le fait qu'[elle] fasse la vente* » procure une place déterminée à Pauline qui « *[est] identifiée là dessus* » (Sébastien). Son mari, Sébastien, reconnaît l'importance de la vente directe en tant qu'elle permet aux femmes une reconnaissance et qu'elle pallie à leur isolement. Il considère en effet « *qu'en filière longue c'est encore pire, c'est souvent l'homme qui va négocier avec la coopérative, c'est souvent lui qui est la vitrine, qui est public. Et du coup la femme ne sort jamais de la ferme pour son activité professionnelle, quand elle sort c'est pour s'occuper des enfants. Alors que tu vois chez nous c'est un peu différent déjà, Pauline elle sort pour vendre des produits* ». Aline partage elle aussi le point de vue de ses deux collègues et considère que « *la vente directe* » c'est « *quelque chose de plus original* » qui lui « *permet d'être vue et reconnue* ».

La définition d'une place précise pour les femmes que ce soit au sein de l'exploitation ou vis-à-vis des acteurs extérieurs leur procure une certaine autonomie ainsi que de l'assurance et du pouvoir dans le domaine qu'elles maîtrisent¹⁸⁷. La séparation stricte des tâches a en effet été grandement souhaitée par Aline : « *moi ça m'arrange comme cela. Chacun a son organisation, son fonctionnement, et je n'ai pas envie de partager. En fait, on partage beaucoup moins le travail qu'au départ comme ça chacun a... un peu plus sa place* ». Aline trouve une réelle liberté dans son activité, elle est maîtresse chez elle « *Oui... oui, comme ça c'est l'un ou l'autre qui donne des exigences* (Rires) ». La femme n'est en outre pas considérée comme une aide et est même devenue indispensable au bon fonctionnement de l'exploitation. « *Quand les gens me parlent du pâté je sais que je dis ce n'est pas le mien, moi je m'occupe de la lapine qui a servi à le préparer c'est tout. La chef transfo c'est Pauline* » souligne Sébastien. Dans cette optique, les femmes acquièrent de réelles qualifications au sens où Pierre Naville les définit comme « rapport entre certaines opérations techniques et l'estimation de sa valeur sociale ». En effet, on assiste pour ces femmes à la traduction d'une simple qualité supposée féminine en une « qualification procédurale »¹⁸⁸(Piotet). Ce type

187 Gerbaux F., *art cit*

188 Causer JY., Pfefferkorn R., Woehl B., *op cit*

d'entreprises semble donc se tenir à mi-chemin entre l'entreprise agricole diversifiée telle que nous l'avons décrite plus haut dans laquelle est encore très présente la culture de l'entreprise familiale traditionnelle et l'entreprise rurale où se cherchent et s'inventent de nouvelles répartitions des tâches entre les hommes et les femmes. Ces exploitations dites rurales sont souvent créées par des urbains¹⁸⁹. L'exemple du parcours de Aline et Pauline vient confirmer cette tendance. Elles sont en effet toutes les deux issues du milieu urbain, comme l'explique Pauline « *c'est vrai que moi je n'avais jamais imaginé m'installer sur une ferme un jour, c'est un milieu que je ne connaissais pas du tout donc c'est vrai qu'on est obligé d'imaginer autrement quand on ne connaît pas* ».

Par ailleurs, ces couples s'inscrivent dans un modèle familial tel qu'il est qualifié de « moderne » par De Singly. Par exemple, pour ces familles, si l'institution matrimoniale ne disparaît pas il n'en demeure pas moins qu'elle n'a que très peu de valeur et de signification à leurs yeux. Aline évoque un mariage qu'elle qualifie de « *pas très philosophe* », elle explique que « *c'était lié à la ferme un peu, pour fêter l'installation. Et puis ça simplifiait les choses* ». Pauline et Sébastien se sont quant à eux mariés « *pour faire des papiers* ». Ayant « *adopté Kévin, donc ça répondait vraiment à une démarche administrative* ». Pauline a d'ailleurs tenu à conserver son nom de jeune fille. On peut également évoquer le fait que l'union de Aline et Fabien est une union interculturelle puisque Aline est allemande. Ces couples répondent donc au modèle de la famille « moderne » au sein de laquelle le processus d'individualisation conduit à une certaine déstabilisation institutionnelle, et à une pluralité des formes de la vie familiale¹⁹⁰.

Au final, il semble donc que ces agricultrices bénéficient d'une plus grande autonomie dans l'exercice de leur profession. Toutefois des résistances demeurent : à regarder de plus près, les pratiques professionnelles et familiales de ces couples restent finalement assez proches des divisions sexuelles du travail domestique et professionnel caractéristiques du monde agricole.

b) L'affirmation de la spécialisation et de la hiérarchisation des tâches en fonction des assignations de genre : des agricultrices « co-associées »

Dans ce schéma organisationnel où chaque membre du couple est responsable d'un ou plusieurs secteurs et qu'il n'est pas question que l'autre empiète sur son domaine, on peut s'interroger sur la manière dont s'opère cette répartition des tâches quotidiennes entre la femme et l'homme. La discussion a montré que la conduite des activités se sont réparties « *naturellement* » (Aline) entre les membres du couple selon les goûts et les compétences de chacun. Malgré la

189 Muller P., *art cit*

190 Singly (De) F., *op cit*

tentative de « *mutualiser les fonctions* » chez Sébastien et Pauline « *le naturel reprend le dessus* ». Les deux conjoints se « *[sont] rendu[s] compte que ce n'était pas si simple* » et de ce fait « *Pauline s'est dirigée vers la transformation, la vente, l'administratif et puis moi vers la production* » nous confie Sébastien. Il poursuit : « *c'est à dire qu'en gros rapidement les tâches ont été séparées, moi je suis devenu producteur et elle la vendeuse, « la transformeuse »* ». Aline s'interroge également sur cette séparation nette des fonctions et trouve qu'elle « *[n'est] pas tant que cela dehors finalement. Parce que la fromagerie c'est beaucoup dedans* ». Si les femmes ont donc une place bien à elles, ce n'est pas pour autant que l'organisation du travail est donc révolutionnée au sein de ces couples. En effet, en ce qui concerne les conditions d'exercice du métier, la répartition sexuée du travail se réalise de tendances lourdes et de schémas traditionnels.

En effet, quelle que soit leur situation professionnelle, pour réussir dans un milieu très masculin, les femmes s'engagent dans un processus de « resexuation » des compétences professionnelles (Flament)¹⁹¹. Ainsi, ces femmes investies dans des domaines masculins, vivent une situation paradoxale puisque tout en questionnant les stéréotypes sexués, elles contribuent à renforcer le caractère « genré » de certaines pratiques. Étant donné qu'« *au niveau agricole purement [elle] n'y arrive pas* », Pauline a alors « *été intéressée par le côté vente* ». « *Du coup [elle se] dit [qu'elle est] sur d'autres trucs : tout le côté administratif et puis la vente* ». Apparaît alors l'idée d'une prédestination des femmes à certains métiers : il devient possible pour elles de se réaliser par des « métiers de contact humain » qui privilégient forcément le « relationnel ». En effet, ces agricultrices restent cantonnées dans des champs d'action traditionnellement féminins tels que les services. Aline pense « *que c'est lié avec le fait qu'en bio t'es plus avec le vivant et que c'est moins matériel. Il y a plus de relation au vivant et c'est peut être plus féminin* ». C'est donc pour ces femmes l'occasion de se constituer un capital symbolique global de légitimation se manifestant à travers l'acquisition d'un savoir spécifique. Pourtant, le risque est d'acquérir une compétence perçue comme « naturellement féminine ».

En outre, tandis qu'elles exécutent des activités spécifiques, elles sont bien souvent coupées de tout ce qui se rapporte aux tâches auxquelles elles ne participent pas. Cette organisation leur permet, ce qu'elles apprécient, de mieux maîtriser leur emploi du temps, de ne pas toujours être obligées de s'organiser en fonction du travail des hommes, mais par ailleurs limite la capacité d'intervention dans les décisions qui concernent l'ensemble des activités de l'exploitation. Cette attitude aboutit aussi à une certaine spécialisation des femmes, elles sont moins capables d'intervenir dans les décisions techniques qui se posent au quotidien ou à plus ou moins long terme. Chez Pauline et Sébastien cette

191 Mennesson C., *art cit*

distinction est nette : « *quand on parle de production les gens veulent voir Sébastien* ». Si Pauline « *connai[t] quand même le produit qu'[elle] vend, c'est vrai qu'en termes de techniques de production c'est Sébastien qui est sollicité* ». « *Il ne faut pas que ce soit trop technique sinon je ne suis plus* » reconnaît en effet Pauline. Ainsi, même si elles se tiennent toujours informées de ce qui se passe sur l'exploitation, qu'elles s'y intéressent, s'interrogent et qu'elles y travaillent suffisamment pour s'y sentir intégrées, la prise de décision finale concernant la marche de l'exploitation reste pourtant le plus souvent l'apanage des hommes comme le montre l'exemple de Sébastien et Pauline :

« Donc c'est vrai que la dernière grande décision c'est un peu moi qui l'ai imposée parce qu'on a fait le choix d'augmenter les bovins. Comme on ne partage plus la production... quand j'ai voulu changer pour les vaches c'est moi qui ai amené les réflexions, qui ai fait les recherches, donc j'attends qu'elle fasse cela sur le projet. C'est un peu chiant parce que si c'est moi qui l'ai du coup c'est moi qu'oriente. Mais tu vois par exemple pour définir les coûts il faut que je passe du temps avec elle c'est à dire que c'est moi qui décide quand on augmente le pâté, parce qu'elle a du mal à avoir une vision globale. Si c'est ça être chef d'exploitation, bah oui c'est moi le chef ! »
(Sébastien)

Cette séparation stricte entre production et transformation/vente ne débouche donc pas encore sur une réelle reconnaissance professionnelle pour les femmes. Si l'espace temps professionnel se sépare de l'espace temps privé, l'autonomie de parcours féminin n'est pas plus grande car le parcours reste étroitement subordonné à la valorisation du travail du mari. Jacqueline Mengin conclut ainsi : « le milieu agricole n'est pas prêt à faciliter, ni même à admettre réellement, la participation des femmes à la décision, le partage du pouvoir sur l'exploitation »¹⁹². Pauline nous confie d'ailleurs lors de son entretien individuel qu' « *[elle n'a] pris sa place au niveau de la prise de décision* » et se dit qu' « *il faut toujours se battre pour prendre sa place parce que sinon on l'a pas, alors que les hommes l'ont automatiquement, on ne leur demande pas s'ils veulent la prendre ou pas, ils l'ont* ».

A ce titre, il est alors possible d'évoquer l'un des principes constitutifs de domination masculine telle qu'elle a été définie par Bourdieu à savoir « la domination inégale des positions professionnelles d'autorité »¹⁹³. D'ailleurs ces positions d'autorité hiérarchisées sont visibles dans les statuts respectifs de ces agriculteurs qui ne sont pas toujours encore égalitaires. « *Au début j'étais conjointe-collaboratrice* » rappelle Aline. Quant à Pauline « *[elle n'est] toujours que conjointe-collaboratrice* ». Les conditions d'exercice de la profession révèlent donc toujours des processus de hiérarchisation sexuée et d'asymétrie dans les fonctions et les compétences attribuées aux deux sexes. L'épouse n'est au final pas chef d'exploitation à l'égal de son mari mais co-associée.

192 Gerbaux F., *art cit*

193 Causer J.-Y., Pfefferkon R., Woehl B., *op cit*

Enfin, si elles estiment exercer un « vrai métier », elles ne se sentent pas prêtes à assumer un rôle de chef d'exploitation. Elles se représentent encore ce rôle comme étant associé à la compétence, qui demeure encore entre les mains du mari en charge de la production. En intériorisant ces normes, elles limitent leur domaine d'intervention, ce qui les confine à une position marginale. Ainsi Pauline signale qu'elle éprouve une certaine défiance à l'égard de la figure de chef d'exploitation : « *Pour l'instant c'est Sébastien ce n'est pas forcément un rôle que j'ai envie d'avoir non plus* ». Elle pense que « *derrière le chef d'exploitation, il y a tout l'aspect technique* » et se dit « *qu'[elle] le maîtrise tellement peu qu'[elle] ne serai[t] pas capable de répondre à ce critère là* ». Pour Pauline comme pour Aline, ces tâches sont par ailleurs d'autant plus « *pesantes* » que le temps leur manque pour les assumer. Ces femmes rejettent en effet le modèle de la « *super-woman* » et estime avoir déjà suffisamment à faire pour « *s'en mettre encore plus sur le dos !* » (Aline). Elles font alors le choix délibéré de rester en retrait, sinon « *c'est la porte ouverte au surmenage* » (Aline). Elles n'ont donc pas de scrupules à laisser à leur mari plus de travail sur la ferme.

Cette ambivalence de l'autonomisation est donc visible ici. Les pouvoirs d'exécution et d'orchestration au sein de la ferme restent bel et bien séparés. Nous allons voir dans un deuxième temps qu'il en est de même dans la sphère domestique puisque les femmes peinent à atténuer les rapports de force au sein de leur environnement conjugal. C'est en effet, le statu quo dans la vie conjugale dans la mesure où elles ne sont pas parvenues à impliquer leur mari dans le partage des tâches domestiques.

c) Le retour du « naturel » ou le désenchantement de l'installation : un partage inégal des tâches domestiques résultant de l'entrée en profession

Ces couples d'agriculteurs font unanimement le constat que les tâches domestiques sont inégalement réparties au sein du couple et que ce partage inégal s'est accentué voire a émergé à partir de l'installation sur l'exploitation. En effet, Fabien affirme que « *ça l'a renforcé parce que quand on vivait ensemble, avant de s'installer, on partageait beaucoup plus* ». Mais, « *après l'installation beaucoup moins. En fait, plus on a été chargé de boulot plus on est retombé dans les schémas traditionnels* ». Pauline s'aligne sur ce constat : « *Ça a changé fondamentalement après que l'on se soit installé. Tant que l'on était salarié, même quand on avait Medhi, ça se partageait assez bien. Du jour où on a été installé ici les choses sont allées différemment et c'est vrai que ça c'est nettement séparé à ce moment là. Ça a été flagrant, pourtant j'avais été prévenue, mais je me disais, non non chez moi ce ne sera pas pareil* ». Selon elle, « *la ferme sépare vraiment les rôles* ». Or, une agricultrice ne peut être reconnue au même titre qu'un agriculteur tant que dans le foyer, les tâches

domestiques, l'éducation des enfants sont renvoyées systématiquement à la femme. Sébastien le reconnaît d'ailleurs « *nous on tombe un peu dedans c'est le dedans-dehors, la femme se tape toutes les tâches ménagères et c'est vrai que c'est pas plaisant* ». Cette situation est donc décriée et ne procure nullement satisfaction à l'un et l'autre des membres du couple. Pauline revendique le fait qu' « *[ils] en [sont] conscient[s] et qu'[ils] voudrai[ent] bien en sortir* ». « *Ça marche sur des petites périodes mais rapidement* » ils « *retombent dans le panneau* ». Ils ont même essayé des « *tentatives de roulement tout ça* » mais ces « *essais ne sont pas très concluants* ». Et Sébastien de conclure en ajoutant : « *Donc ce sont les tâches que tout le monde vit comme une contrainte où là... faut les partager quoi! Nous c'est notre quotidien c'est là-dessus que ça discute dur! Il faut mutualiser les avantages et les contraintes* ».

En tout état de cause, si ces femmes sont encore les responsables des tâches domestiques, elles ne réclament pas pour autant le pouvoir d'orchestration et se positionnent dans leurs discours en rupture avec le modèle de l'éternelle disponibilité féminine¹⁹⁴. Aline, en parlant des différences qu'elle a pu constater entre l'Allemagne et la France trouve « *qu'ici elles gardent les tâches mais elles bossent en plus. C'est donc une double journée de travail, c'est pas très intéressant. Elles ne sont pas plus émancipées pour autant, elles font les deux justement* ». Par ailleurs, « *L'image de la femme moderne qui est véhiculée dans les médias, à la TV ne me convient pas du tout* » explique Pauline. « *La femme qui travaille, qui fait tout, qui s'occupe de tout, qui gère sa maison, ses enfants ... pffouuu...* », pour elle « *c'est trop* ». Ces femmes se reconnaissent donc dans le modèle des « *femmes égalitaires* » qui recherchent le partage dans le domaine des grandes décisions et de l'équipement (ce que l'on appelle le « *pouvoir d'orchestration* ») et qui refusent d'assumer seules les tâches ménagères les plus lourdes, abandonnant ainsi partiellement l'autre forme du pouvoir domestique (le « *pouvoir d'exécution* »)¹⁹⁵. Il faut également noter que les hommes aspirent aussi à tendre vers ce modèle égalitariste. D'après Fabien « *ce n'est pas parce que les femmes ont gagné du temps, qu'il y a un espace qui doit être rempli, ce temps il peut permettre autre chose aussi, elle n'est pas obligé de travailler* ».

En définitive, on peut donc remarquer que les tentatives de stricte délimitation des rôles respectifs au sein de la ferme, si elle donne une plus grande visibilité aux femmes, n'en implique pas moins la suppression des rôles féminins et masculins et les rapports de domination qui y prévalent. Cela suppose qu'en agriculture l'association homme/femme (en exploitation) n'est pas forcément l'équivalent de l'association de deux chefs d'exploitation sans distinction de sexe. Cette indistinction suppose que les femmes agricultrices ne soient pas davantage reconnues aptes aux tâches

194 Nicole-Drancourt C., *art cit*

195 Glaude C., Singly (De) F., *op cit*

domestiques que leurs époux, sinon leurs initiatives professionnelles seront toujours comprises comme un abandon du foyer et réciproquement. Cela suppose aussi que les hommes agriculteurs ne soient pas dotés d'une identité professionnelle selon un ordre établi par la maîtrise individuelle de la sphère productive. Loin de se conformer aux normes professionnelles et conjugales en vigueur dans le monde agricole, certains couples tentent alors d'impulser de nouvelles dynamiques sur les exploitations tant au niveau de la division du travail sur l'exploitation qu'au sein du foyer.

C] Une reconnaissance statutaire équilibrée et un partage du travail redéfini : vers une égalité de pouvoir

a) A l'origine d'un projet professionnel mutuellement intégrateur : une redistribution partielle des tâches domestiques

Au cœur du projet professionnel de ces couples, on trouve en premier lieu la mise en œuvre d'une logique réflexive par rapport à l'organisation du travail, aux productions adoptées et aux modes d'exercice. Le projet professionnel devient dans cette optique un modèle de sens pour construire des univers individuels de vie, où chacun doit en inventer et en trouver lui-même l'architecture. La notion d'épanouissement personnel hiérarchise alors la fonction de production et l'évolution des choix de production s'établit en référence aux exigences des deux conjoints. « *Ce qui était important et primordial* » pour Marie, « *c'était que ce soit un projet de vie évolutif* ». « *Alors la compétence première, c'est une capacité à voir les choses globalement et à prendre du recul sur les choix. Après, le reste, ce sont des moyens* ». Selon ces agriculteurs, ce qui leur « *permet de naviguer* » c'est de « *constamment de se demander où l'on en est, comment ça se fait qu'on en est là, se dire tiens finalement c'est plutôt ça qu'on a envie de vivre, oui c'est ça ! d'avoir cette capacité d'interrogation* ». A un certain moment de sa carrière, ce couple a décidé de réorienter les activités de la ferme, or ni Charlotte « *ne voulais[t] laisser les plantes* », ni Louis « *ne voulait laisser les vaches* » donc ils ont « *décidé d'arrêter la vente directe* ». On retrouve cette même volonté de faire évoluer l'exploitation en fonction des aspirations de chacun chez Patrick et Sylvie qui « *sont fréquemment en questionnement en ce qui concerne le développement de [leur] exploitation* ». Patrick précise même que « *c'est quelque chose d'assez courant* », ils se posent « *encore et toujours des questions, ça a toujours été le cas... [ils] se demande[nt] où aller* ». L'exemple de ces couples révèle donc bien l'importance accordée au poids de l'affectif et au dialogue familial. Ces couples seraient donc la manifestation de ce que De Singly nomme « *famille relationnelle* ». Selon cet auteur, la construction des identités personnelle, conjugale et parentale est tributaire d'impératifs modernes dialogiques. S'opère en effet, une conciliation des logiques relationnelle et instrumentale de négociation des

identités. Or, pour que cette conciliation réussisse, il faut que le conjoint valide l'identité de son partenaire tout en lui laissant la possibilité de modifier la définition de lui-même¹⁹⁶. C'est donc ce à quoi s'essaient ces couples d'agriculteurs en permettant à chacun de faire évoluer la marche de l'exploitation en fonction de leurs désirs et besoins. Par ailleurs, il apparaît également que l'identité professionnelle de ces agriculteurs n'est pas centrée sur l'entreprise mais sur des carrières indépendantes. En effet, chacun recherche à s'affirmer par des projets individuels en constante reformulation. Dubar catégorise ces travailleurs d'« indépendants » tandis que Sainsaulieu les regroupe sous le nom de « pionniers d'Alter » ou « d'affinitaires »¹⁹⁷. Ces acteurs savent alors profiter de l'incertitude. Et l'instabilité est même ce qui semble être recherché. En effet, ce qu'ils redoutent avant tout, est que les habitudes deviennent un obstacle à la vie conjugale et que s'installe une routinisation des identités respectives¹⁹⁸. Sylvie insiste effectivement sur ce point en expliquant qu'ils n'ont « *pas envie de s'installer dans une routine* » et qu'ils ont « *peur de s'ennuyer* ». Même si « *c'est parfois rassurant la routine* », « *ce n'est pas dans [leur] tempérament* ». Ils évoquent alors la volonté d'être en perpétuel mouvement « *il va falloir que l'on trouve d'autres créneaux, d'autres projets* ».

Ce qu'il est important de noter, c'est que la construction de ces parcours atypiques a souvent impliqué une renégociation de la répartition des activités familiales et domestiques entre conjoints. En effet, la fabrication de modèles d'activité marqués par une forte indépendance professionnelle à l'égard du conjoint passe de fait par une dépendance accrue à l'égard de son soutien domestique. Sylvie précise que pour elle « *ce n'était pas possible gérer la maison, avec les enfants, de préparer à manger...les emmener à droite à gauche sans l'aide de Louis* ». Cette régulation temporelle pour les femmes passe donc par une mise à distance des contingences domestiques et familiales, mais aussi par des mesures concrètes de délégation. Les agricultrices interrogées ayant toutes les deux eu trois enfants n'ont pas pour autant réduit leur temps de travail mais ont à l'inverse cherché à instaurer de nouvelles temporalités en rupture avec le « *calendrier domestique* »¹⁹⁹. Louis explique qu'« *il a fallu s'organiser, chacun sa part, un peu* ». Les exigences professionnelles des femmes ont ainsi contribué à produire les conditions nécessaires pour tendre vers une distanciation par rapport au domestique. Négociant les limites temporelles et la variabilité de l'activité professionnelle, ces couples se sont donc engagés dans une redéfinition du partage des tâches.

Certaines tentatives concluantes de faire bouger les frontières entre tâches féminines et masculines se concrétisent donc au sein de ces couples. Patrick en est l'exemple même, il « *essaie d'en faire une part, de participer un peu au quotidien, à l'entretien de la maison* ». De manière

196 Singly (De) F., *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan (Essais et Recherches), 1996

197 Macombe C., *art cit*

198 Singly (DE) F., *op cit*

199 Rieu A., Dahache S., *art cit*

générale, dans leur division du travail domestique, les agriculteurs s'inscrivent en rupture avec les habitudes masculines. Le ménage, souvent considéré comme la tâche ingrate est pratiquement partagé chez ces deux couples. Charlotte explique que justement « *il y a des tâches qu'on partage comme le ménage, ça on le partage complètement* ». C'est l'une des caractéristiques des femmes « égalitaires », elles réclament en effet que les territoires codés classiquement comme féminins (le ménage, les décisions concernant la vie quotidienne) deviennent conjugaux²⁰⁰. L'existence de tâches marquées sexuellement est vécue par elles comme une menace dans leur épanouissement personnel. Charlotte poursuit en exprimant qu'elle ressent effectivement le besoin de partager ces tâches qui lui pèsent : « *ménage et entretien de la maison ça me gonfle vraiment ! Donc on a trouvé une solution, on le fait tous les deux* ». La renégociation des tâches domestiques que l'on constate au sein de ces couples fait alors émerger la possibilité d'une « démocratisation des rapports sociaux de sexe » (Giddens, Beck)²⁰¹ dans la sphère privée. On ne peut toutefois pas encore parler de partage égalitaire puisqu'en terme de temps passé, l'implication des femmes dans les tâches domestiques est encore nettement plus importante que celles des hommes. En réalité, bien souvent, l'implication plus forte des hommes dans les tâches domestiques se traduit par une implication quasi-exclusive dans le travail parental. D'une manière générale, on peut observer que le degré de l'investissement paternel des hommes appartenant à ces familles est assez important²⁰². Sylvie reconnaît de fait que « *quand les enfants étaient petits Patrick s'en est très bien occupé, changer les couches, donner le biberon, ça, ça a toujours été un papa attentionné* ». Au final, on peut donc s'apercevoir que cette relative redistribution des tâches permet de laisser un temps plus large pour que les femmes développent et s'investissent réellement dans leur activité personnelle. Le « pygmalion », défini par De Singly, non seulement accepte le travail de sa compagne mais l'encourage par ailleurs dans la voie professionnelle conçue comme « espace de réalisation personnelle »²⁰³. Il n'existe donc pas pour ces femmes d'auto-limitation à s'investir dans la sphère professionnelle malgré leur statut de mère. Charlotte par exemple a toujours fait le choix « *de constamment garder une activité professionnelle avec les enfants* ». Elle a donc « *trimbalé [ses] enfants derrière [elle]* » car « *c'était évident pour [elle] de continuer le fromage, le jardin, les plantes* ». Ce choix a permis à Charlotte de se départir des enjeux de la « conciliation vie professionnelle/vie privée », tout en préservant sa liberté individuelle.

Toutefois, pour ces agricultrices la perméabilité spatiale entre les deux sphères nécessite une organisation méticuleuse qui repose sur elles-mêmes. Charlotte explique que comme « *on a choisi de*

200 Glaude C., Singly (De) F., *art cit*

201 Rieu A., Dahache S., *art cit*

202 Hirata H., Kergoat D., *art cit*

203 Singly (De) F., *op cit*

garder nos enfants avec nous, et qu'elles ne sont pas allées à l'école à deux ans, ça a modifié beaucoup le travail, il a fallu s'organiser, surtout moi avec la fromagerie ». On peut donc remarquer que cette « socialisation à l'efficacité » (Lapeyre) nécessite la mise en œuvre de pratiques anticipatrices, comme les consignes données au mari pour le ménage et la préparation des repas, etc, pour atteindre les conditions optimales de l'activité professionnelle²⁰⁴. On peut donc constater que ces agricultrices mettent alors en œuvre diverses stratégies de « disponibilité maximale » qui induisent une gestion partagée en duo des temporalités familiales et professionnelles et de leur enchevêtrement.

Au delà de ce travail de gestion des temporalités qui restent encore principalement du ressort des femmes, ce qu'il est également possible de remarquer c'est que cette répartition du travail domestique qui demeure encore inégalitaire, quoiqu'en partie redéfinie, n'empêche pas non plus l'existence d'un relatif équilibre entre le « moi conjugal » et l'épanouissement des identités personnelles²⁰⁵. En effet, Sylvie et Charlotte présentent le partage inéquitable des tâches domestiques de manière assez positive. Si Charlotte considère qu'elle est « *complètement dans la répartition classique des tâches homme-femme* » elle exprime son indifférence en expliquant qu'elle « *n'en souffre pas* ». Pour Sylvie, « *Il faut aussi après être capable de prendre la mesure de ce que l'on est capable de faire et de changer* ». Il semble donc que ces femmes vivent bien cette division, et parviennent même parfois à la valoriser :

« Ce qui est important sur la ferme c'est le jardin familial dont je m'occupe, légumes et fruits, on a une assez bonne autonomie alimentaire sur la ferme, et c'est vrai que c'est plutôt moi qui m'en occupe et j'aime beaucoup cela. J'aime vraiment cela et c'est important pour moi dans le fait que de vivre ici, sur une ferme, de ne pas être obligée d'aller faire les courses toutes les semaines. Et puis, j'ai aussi plaisir à cuisiner avec ce que j'ai fait pousser. Pour moi ça fait partie du vivre ici, de ne pas aller acheter des poireaux toutes les semaines au Leclerc. Et puis au bout d'un moment je me suis demandé est-ce que c'est si important, moi ça me gêne parce que j'ai l'impression de reproduire ma mère et ma grand-mère mais est-ce que moi aujourd'hui ça me gêne vraiment et est-ce que finalement il n'y a pas un plaisir à trouver, à se le réapproprier à sa façon et du coup ce n'est plus une contrainte héritée quoi ». (Marie)

Si ces femmes peuvent rentabiliser leur investissement dans la sphère domestique, c'est aussi parce qu'elles sont plus dotées en capital culturel. Charlotte est titulaire d'un diplôme d'ingénieur et Sylvie a un niveau BTS. Les identités n'étant pas reproduites mécaniquement mais travaillées par les individus, ces femmes ont d'autant plus de possibilités de jouer de leurs identités qu'elles possèdent

204 Rieu A., Dahache S., *art cit*

205 Bertaux-Wiame I., *art cit*

des ressources identitaires et en l'occurrence du capital culturel. Cet quête identitaire et ce rapport réflexif à son identité transparaissent dans le discours de Charlotte :

« Être moderne aujourd'hui, c'est d'être plus conscient de ce que l'on est pour vraiment faire des choix, choisir en fonction de soi, de l'extérieur, de la planète, de ne pas aller au hasard, de ne pas reproduire une fonction de ce que l'on a toujours fait, vu, de constamment se poser la question : quelle est ma place dans ce monde, quelle est ma mission sur cette terre, qu'est ce que j'ai à faire avec ma tranche de vie qui m'est impartie, par rapport à soi aux autres, au passé, à l'avenir, essayer de travailler sur son noyau, sur ce que l'on est à l'intérieur, d'essayer de la déployer tel qu'il est, d'essayer d'enlever les masques, les habitudes, les clichés, les héritages, les nœuds : c'est le travail d'une vie. »

Au terme de ce que l'on vient de voir, on peut alors considérer que ces familles appartiennent au type « associatif contraint » tel qu'il a été défini par Menahem²⁰⁶. Au sein de ces familles, l'enjeu fondamental est la capacité d'assurer à chacun des conjoints la disponibilité et les moyens indispensables pour la poursuite de sa stratégie autonome d'insertion sociale. Ceci suppose alors de déterminer un mode d'organisation à la hiérarchisation non univoque supposant une large indépendance des membres de la famille dans la disposition des ressources du ménage ainsi qu'une réduction correspondante des disponibilités féminines. Toutefois ce type familial demeure malgré tout contraint. En effet, les ressources de la femme doivent être mobilisées plus fréquemment que celles des hommes pour faire face aux impératifs de la marche du ménage. Les idéaux modernistes d'égalité domestique entre homme et femme sont donc parfois délaissés ce qui justifie leur qualificatif de contrainte.

Dans ces « familles-association », le partage des tâches est donc conçu comme condition d'un exercice professionnel plus libre pour les femmes et de stratégies professionnelles abouties. Nous allons maintenant voir que la qualification et l'autonomie obtenue par la maîtrise partagée de la sphère productive est une autre condition nécessaire à l'acquisition d'une véritable indépendance professionnelle pour chacun des deux conjoints.

b) Une parfaite indépendance professionnelle à l'égard du conjoint : la maîtrise partagée de la sphère productive

La singularité concernant la division sexuelle du travail agricole de ces couples réside en effet dans le partage des activités extérieures de production. Elles sont bien à la fois effectuées par les femmes comme par les hommes. De ce fait, le travail physique n'est donc pas excluant pour les

206 Menahem G., *art cit*

femmes. Sylvie en est l'exemple même puisqu'elle « *aime bien le maraîchage pur, produire. Ça [lui] convient bien* ». De fait, Sylvie et Patrick partagent entièrement les tâches de maraîchage brut tel que le travail de la terre et les plants. Chez Louis et Marie, chacun a également des responsabilités productives, Louis s'occupant de l'atelier vaches allaitantes et Charlotte se consacrant à la culture des plantes. Par ailleurs, ils apprécient faire ensemble « *tout ce qui est entretien de la ferme : les haies, le bois de chauffage, ça c'est du boulot qu'[ils font] ensemble* ». Les deux conjoints réalisent ainsi de manière indifférenciée des activités considérées comme « masculines » (production, bricolage).

Il existe en outre chez ces couples un refus explicite d'une différenciation du statut « chef d'exploitation », les deux revendiquant une part égale à la prise de décision sur l'exploitation selon deux modèles. Le premier peut être qualifié de « communautaire ». Dans ce cas de figure, on constate que la répartition des tâches s'est opérée avec une volonté de partage qui a permis aux deux membres du couple de contrôler la conduite de chaque activité. Ainsi, s'ils partagent entièrement la production comme nous l'avons vu précédemment, Sylvie et Patrick ont aussi « *chacun leur marché* ». Patrick explique que « *c'était un choix, que chacun ait un marché, ses propres clients, sa place, que chacun se réserve son espace vital, et puis on avait besoin de sortir à l'extérieur tous les deux* ». Chez ce couple le « toujours moi » dans la sphère professionnelle est de fait haïssable²⁰⁷. En effet, la tension entre le souhait d'avoir une zone personnelle et le refus d'une division trop marquée des territoires de chacun est résolue par le choix du second. Pour ce couple, il existe donc un double mouvement : la critique de la spécialisation sexuelle du travail professionnel étant associée à une revendication d'autonomie (De Singly). Le second modèle est lui plus tourné vers une gestion « individualiste » des diverses activités. Au terme des évolutions successives qu'a connu l'exploitation de Louis et Charlotte, ils sont arrivés au point d'équilibre dans lequel chacun a développé son espace, sa production personnelle. Charlotte décrit ainsi le cheminement qui l'a poussé à vouloir développer sa propre production :

« Au début je ne savais pas si ça serait important ou pas de développer une part plus personnelle. Toutes les années où il y avait les vaches, le fromage et les jeunes enfants, je tenais toujours à garder le jardin de médicinales même si c'était un peu à l'arrache. Je tenais toujours quand même à conserver cette petite identité là. Et puis quand ça c'est éclairci, j'ai vraiment ressenti le besoin d'avoir ma propre identité professionnelle et aujourd'hui je peux dire que j'en ai réellement besoin. Le constat a posteriori c'est que j'avais besoin d'avoir ma propre identité professionnelle personnelle. Mais je ne le savais pas au début, je ne savais pas à quel point c'était marqué, mais aujourd'hui c'est net, j'ai besoin d'avoir une reconnaissance individuelle. Donc je crois que l'on a quand même chacun besoin d'exister individuellement même si le projet

207 Glaude M., Singly (De) F., *art cit*

est commun. En tout cas moi c'est clair aujourd'hui parce que j'ai fait le choix de donner plus de place à cette activité ».

Pour revendiquer des rapports égalitaires avec son mari au niveau de l'activité productive, et pour imposer ses savoir-faire et ses connaissances, Charlotte a donc décidé de prendre entièrement en charge la gestion d'une activité agricole distincte sur l'exploitation. Charlotte estime qu'en étant seule sur son activité elle a pu disposer de « *beaucoup de liberté* » et a « *inventer [sa] façon de faire et [a] vraiment puisé sur [ses] propres ressources* ». La défense d'une activité indépendante a alors permis à Charlotte d'acquérir des compétences professionnelles complètes (en termes de qualification, de maîtrise globale de données agronomiques, comptables, relationnelles). Charlotte bénéficie en ce sens d'une très forte indépendance professionnelle même si son projet s'inscrit dans une démarche plus globale de couple. Ces deux modèles, s'ils diffèrent donc du point de vue de l'organisation et du fonctionnement se rapprochent néanmoins concernant l'égal partage des pouvoirs sur l'exploitation. D'un côté, comme les deux conjoints participent équitablement à la production et la commercialisation, ils possèdent alors chacun une vue d'ensemble sur la ferme ce qui leur permet d'être tous les deux à égalité en ce qui concerne la prise de décision. De l'autre côté, les deux conjoints ont choisi de se répartir deux modes de production totalement séparés dont chacun est maître des orientations, des décisions. Le pouvoir décisionnel est donc également entièrement partagé. C'est sans doute cette répartition respectueuse des attentes de chacun et de ces domaines réservés qui fait dire à l'une des femmes « *dans notre couple, on ne se commande pas* » (Sylvie). L'utilisation de cette formule signifie clairement que cette femme assume, au même titre que son compagnon, la co-responsabilité de l'entreprise, sans que des relations de subordination ne s'instaurent entre les deux membres du couple.

Cette co-responsabilité de l'exploitation est d'ailleurs visible à la fois dans la co-décision mais également dans les statuts. En ce qui concerne la co-décision, il apparaît clairement que les décisions qui touchent l'orientation de l'entreprise sont véritablement partagées. Plusieurs témoignages s'accordent pour reconnaître que les grandes décisions concernant les investissements se prennent à deux. Louis a en effet bien insisté lors de son entretien sur le fait que, même s'ils avaient chacun leurs domaines, « *[ils] gère[nt] et décide[nt] tout tous les deux* ». Charlotte confirmera d'ailleurs cette position lorsqu'elle fut à son tour interrogée : « *On passe pas mal de temps à discuter, à regarder les chiffres, décider d'un achat, d'une vente, on le fait ensemble. Parce que même si les tâches sont séparées, on a toujours envie d'avoir une gestion commune de l'ensemble. Donc si Louis me sollicite sur les vaches ou que je le sollicite sur les plantes, cela suppose que l'on soit suffisamment au courant de ce que fait l'autre pour être pertinent sur ce que l'on va renvoyer. Et la gestion de l'ensemble ça nous plaît bien à tous les deux* ». Enfin, ce rapport égalitaire se matérialise

concrètement par les statuts de ces exploitants. Pour chacun de ces couples les conjoints sont « co-exploitants » comme le signale Patrick « *on est deux chefs d'exploitation, on est co-exploitant tous les deux* ». Patrick semble être d'ailleurs vigilant à ce que sa femme soit reconnue à son égal : « *On le revendique tous les deux et justement c'est quelque chose qui est difficile à défendre par rapport à ce milieu où en général c'est le mec le chef ! On l'a encore pris dans la gueule la semaine dernière, quelqu'un qui parlait de « mon » exploitation à moi, ça va bien!* » Sylvie apprécie la vigilance de son mari et le reconnaît parfaitement : « *Socialement, Patrick me met sur le même piédestal que lui, il est toujours vigilant à parler de Nous, je peux lui faire confiance là-dessus, c'est quelqu'un de très respectable là-dessus, on a toujours partagé le statut sur le même pied d'égalité* ». Au final, il apparaît donc que ce statut de co-exploitant est la version la plus « moderne » de l'agriculture « métier de couple » au plus près du modèle de la famille contemporaine individualisant chacun de ses membres²⁰⁸.

Nous allons désormais voir dans une dernière partie que ces changements fondamentaux concernant la répartition des rôles et des responsabilités dans l'exploitation s'accompagnent également d'une mobilité de genre des goûts et préférences et d'une « désaffiliation » professionnelle.

c) Mobilité de genre des goûts et préférences et « désaffiliation » professionnelle

Nous avons donc vu que les lignes de la division sexuelle du travail tendent à devenir de plus en plus floues sur ces fermes. Les agricultrices réalisent un certain nombre d'activités de production, les agriculteurs des activités d'accueil, de vente, dites relationnelles. Ainsi, le principe d'interchangeabilité des tâches dites « masculines » et « féminines » est en marche et entre en conflit avec les catégories assignées, notamment les attributs, les présupposés et les stéréotypes de sexe de ce secteur professionnel. Cette mobilité de genre se décline notamment en ce qui concerne les goûts et préférences de ces agriculteurs et agricultrices. Charlotte est « *obligée de reconnaître que le gîte ce n'est pas ce qu'[elle] préfère* », qu'« *[elle] n'aime pas tellement ça, non franchement* ». « *Accueillir les gens tout ça, c'est vrai que je ne suis pas tous les jours sociables* » admet-elle. Charlotte souhaite en ce sens rompre avec modèle de la « fermière » accueillante. A l'inverse, Louis apprécie réellement les contacts humains qu'il crée au travers de l'activité Accueil Paysan et s'épanouit avec cette activité. Il considère l'Accueil comme « *très intéressant d'un point de vue humain* ». Cela compense les « *choses comme l'entretien du matériel agricole* », qu'« *[il] n'aime pas trop* ». Sylvie exprime également sa lassitude vis à vis de la vente. Si ça fait pourtant « *partie de [son] métier* », elle

208 Singly (De) F., *op cit*, le terme « moderne » est la sémantique utilisée par De Singly

« [s]'aperçoi[t] qu'[elle] y prends moins en moins de plaisir ». Il existe donc une certaine distanciation à l'égard des représentations stéréotypées des rapports sociaux de sexe dans l'agriculture ainsi qu'un décalage avec les modèles normatifs qui gouvernent les rapports hommes/femmes dans ce secteur professionnel.

La mobilité de ces couples vis-à-vis des canons du secteur professionnel agricole se déclinent deuxièmement dans l'absence d'appartenance socio-professionnelle marquée de ces exploitants. De fait, l'appréciation de leur carrière ne se résume pas seulement à un processus d'insertion dans les réseaux professionnels mais bien plus dans l'autonomie et la marge de manœuvre dont ils disposent pour « inventer leur métier ». Charlotte explique par exemple qu'elle n'a « pas d'alter-égo sur [sa] façon d'avoir inventé [s]on métier ». En Mayenne, elle est en effet la seule à s'être spécialisée dans les plantes aromatiques et médicinales. Elle est donc agricultrice : « oui parce que je travaille la terre », « mais [elle n'est] jamais allée dans des cercles professionnels agricoles en Mayenne parce qu'[elle] n'y trouverai[t] pas [s]on compte ». Elle dit finalement plus « se considérer comme une travailleuse indépendante de la terre ». Ces agriculteurs considèrent que leur milieu professionnel est « un monde fermé » et cherchent à s'en détacher le plus possible. Sylvie et Patrick recherchent « plus de temps pour d'autres créations, pour d'autres activités que le maraîchage dans la semaine ». Par ailleurs, ça n'intéresse plus Louis « de rester dans le monde agricole-agricole où de toute façon tout le monde rouspète ». Il « [se] retrouve de moins en moins là-dedans », « aime mieux travailler avec d'autres gens, croiser des milieux divers ». Dans cette perspective, les modes d'organisation du travail de ces agriculteurs sont donc porteurs d'autonomie et d'indépendance et sont repensés à travers l'analyse critique des cadres normatifs du secteur professionnel agricole classique.

Enfin, si ces couples revendiquent une sorte de « désaffiliation » professionnelle, c'est parce qu'ils ont reçu une formation agricole atypique et singulière. Charlotte et Louis sont en effet de « purs produits de « *Peuples et Cultures* » ». Ils ont été « formatés par un groupe de réflexion » dont ils faisaient partie, « sur la façon différente de voir l'agriculture, vivre sur des petites structures avec de la vente directe ». Louis précise que cette formation novatrice a été créée par « une mission interministérielle chargée de créer de nouvelles qualifications pour répondre à des métiers qui n'avaient pas d'intitulé ». L'objectif était donc « d'inventer un mode de formation particulier qui permettait de se former à ses métiers particuliers ». Louis en a gardé un bon souvenir à la fois du fait de sa structure horizontale et de la diversité des personnes qui s'y sont retrouvées : « C'était sympa parce que tu retrouvais à la même table des professionnels de tout milieu, des chercheurs du CNRS, et puis des jeunes de vingt ans qui avaient arrêté leurs études, qui avaient zoné un peu... c'était très riche. Et puis c'était une formation originellement intégrée dans un cadre associatif avec des

formateurs plutôt très alternatifs ». Patrick et Sylvie ont quant à eux la particularité d'avoir inventé par eux-mêmes les qualifications nécessaires à leur métier. « *En maraîchage, nous, on est autodidactes* » atteste Patrick. Ils ont en effet appris « *principalement par [eux]-mêmes notamment par la lecture* ». Compte tenu de cette socialisation professionnelle alternative et en totale rupture avec les formations classiques proposées dans le monde agricole, ces couples ont alors pu développer une culture et une identité professionnelle innovante et autonome.

Si, en définitive, il est ambitieux de parler pour ces couples de révolution des modèles familiaux en agriculture étant donné que la nature des rapports sociaux de sexe ne se trouve pas totalement détruite, il apparaît pourtant que des mécanismes, qui peuvent à terme conduire à de réelles mobilités de genre et à un rééquilibrage des pouvoirs entre hommes et femmes, se développent au sein de ces entreprises familiales. Il semble en effet que les stratégies d'emploi des femmes sont dans ce modèle un puissant élément de la dynamique familiale et sont à ce titre parties constitutives du changement social dans les familles.

Au final, l'expérience de ces sept couples nous a donc permise d'étudier la variabilité des comportements de genre chez les couples installés en agriculture biologique. En effet, on retrouve des situations contrastées quant à la manière dont ces couples se sont engagés dans un processus de déconstruction des catégories sexuées notamment en ce qui concerne la division du travail. Chez certains de ces couples, les femmes demeurent invisibilisées car elles ne sont pas parvenues à faire reconnaître leur activité professionnelle autrement que comme travail d'appoint. Souffrant de cette situation, elles cherchent alors à développer des unités de productions totalement disjointes de l'activité de la ferme pour se procurer une activité professionnelle propre. Toutefois, considérées comme annexes, ces nouvelles activités sont souvent perçues comme un complément de l'activité domestique dont elles assument seules la responsabilité. Chez d'autres couples, les femmes participent à l'activité agricole familiale en ayant à charge un pan de l'activité bien distinct orienté autour de la transformation et de la vente des produits de la ferme ce qui leur procure une certaine visibilité et identité professionnelle. Cependant, ces agricultrices ne participant pas à la sphère productive demeurent en retrait de la sphère décisionnelle concernant la marche de l'exploitation et se cantonnent à des sphères féminines. Le partage des tâches domestiques est également très inégal, ces dernières revenant principalement aux femmes. Enfin, pour d'autres couples, la redistribution des tâches domestiques et professionnelles de manière plus partagée permet à chacun de s'investir à hauteur égale sur la ferme et de bénéficier d'un statut de chef d'exploitation équivalent.

Conclusion

Loin d'être la conséquence d'un modèle familial, les projets professionnels individuels au sein de ces couples peuvent se concevoir en tant que dimension constitutive du modèle lui-même. Ainsi, selon Chantal Nicole-Drancourt, un développement autonome des trajectoires individuelles semble un objectif incompatible avec l'existence d'une famille constituée. En effet, dès lors qu'une famille se construit elle engage des logiques interactives qui tendent à briser l'autonomie d'évolution des trajectoires professionnelles et sociales de chacun des conjoints et à les rendre dépendantes l'un de l'autre²⁰⁹.

L'expérience des couples d'agriculteurs installés en production biologique sur une même exploitation fonctionne alors comme un analyseur du social dans une société où de nouveaux modèles de genre côtoient des manifestations « identitaires » régressives. En effet, tous ces couples d'agriculteurs adoptent des comportements partiellement contradictoires, reproduisant et questionnant à la fois la domination masculine. Hommes et femmes se situent ainsi de manière originale en agrégeant dans chaque cas de façon particulière des dimensions subversives et des dimensions plus traditionnelles. Ainsi, d'une manière générale, les stéréotypes sexués les plus « traditionnels » accompagnent des subversions parfois radicales. Tout se passe comme si la conformité à certaines normes sexuées dominantes permettait de réduire la distance entre les attentes culturelles en matière de « féminité » et les nécessités « non féminines » de la professionnalité dans un champ professionnel « masculin »²¹⁰. Il faut également noter que toutes les agricultrices n'entretiennent pas les mêmes relations avec les hommes et ne disposent pas des mêmes moyens d'action pour promouvoir leur pratique de femmes. L'effet « subversif » de l'entrée des femmes dans un monde d'homme dépend aussi de leur position dans ce milieu et de leur capacité à en modifier les règles. En effet, la résistance au changement de la division du travail entre les conjoints et à la parité domestique vient de la place du masculin et du féminin.

Travailler sur la division du travail implique de s'intéresser à la fois au travail productif ainsi qu'au travail reproductif ou autrement qualifié de domestique. Affirmer que la reconnaissance professionnelle ne peut passer que par le travail productif, tout du moins considéré comme telle par la société (activité personnelle, rémunératrice) suppose de fait alignement du travail de la femme sur le modèle productif de l'homme. Mon travail d'analyse demeure normatif et dévalorise également la sphère domestique puisque la permanente assignation des femmes aux travaux d'intérieur est perçue comme déqualifiant et ne procure aucune identité professionnelle. Il y a donc une hiérarchisation

209 Nicole-Drancourt C., *art cit*

210 Mennesson C., *art cit*

instituée entre travail productif et travail reproductif, le premier vaut plus que le second. Mon questionnement porte donc sur le danger d'essentialiser des domaines comme étant source de gratifications personnelles ou de rétributions identitaires en les utilisant comme catégorie d'analyse à partir de la valeur que leur a attribuée la société. Une question se pose alors : les femmes ont-elles besoin de faire tout ce que les hommes font pour acquérir une place de choix ? Ne restent-elles pas soumises à l'ancienne logique patriarcale ?

La conception de l'exploitation familiale longtemps condamnée pour son archaïsme semble largement remis à l'ordre du jour dans le débat sur les formes de production agricole aujourd'hui. Toutes les ONG développent des programmes agricoles faisant la promotion de l'agriculture familiale, la Confédération paysanne y consacre une large description sur son site internet tandis qu'on la redécouvre aujourd'hui en France lorsque l'on est amené à s'interroger sur le contenu d'une agriculture multifonctionnelle. Elle est de plus présentée comme la forme d'agriculture vecteur de développement durable. En un mot : porteuse d'avenir. Démentant dans la pratique l'image de l'immobilisme dont on l'affuble souvent, elle est présentée comme étant douée d'une incroyable faculté d'adaptation et d'innovation. Le danger n'est-il pas alors que cette forme d'agriculture sur laquelle tout le monde mise ne devienne patriarcale, patrimoniale et patriotique favorisant l'idéologie du petit propriétaire capable de subvenir aux besoins de sa famille²¹¹. Le retour vers ce modèle s'il signifie le retour des femmes dans la ferme, peut également signifier un « retour en arrière » pour les femmes dans l'agriculture. Réfléchir à la place et à la contribution des femmes à cette entreprise n'est-elle pas la garantie de son succès et de son caractère aujourd'hui considéré comme innovant ?

Enfin, une dernière réflexion qu'il convient de souligner porte, à mon sens, sur le danger d'un certain maternalisme aujourd'hui véhiculé par certains milieux écologistes. La polémique ayant récemment accompagnée la parution du dernier livre d'Elisabeth Badinter²¹² révèle bien à quel point ce sujet est une corde sensible. Il semblerait en effet, que l'idéologie écologiste vanterait une certaine forme de « maternité » prenant le contre-pied des descriptions pesantes des dommages corporels causés par la grossesse, des analyses qui ne voient dans l'enfant que la disponibilité qu'il exige de sa mère ou qui ne parlent de la maternité que sous le registre du travail domestique non rémunéré. En effet, en prônant un retour à la simplicité, au « naturel » mais surtout en revendiquant une rupture avec l'artificialité de la société de consommation, le discours des écologistes résonne parfois avec l'éloge de ce qui touche au sensible, au corporel et au relationnel. Or dans cette optique, tant qu'un partage des tâches n'est pas redéfini entre hommes et femmes et que les frontières d'identité de genre

211 Chiappe M., Butler F., « Gendered Elements of an Alternative Agriculture Paradigm », *Rural Sociology*, n° 49, 1998, p 221-235

212 Badinter E., *Le conflit, la femme et la mère*, Paris, Flammarion, 2010. Dans ce livre, Badinter évoque la question du maternalisme « proximal ».

demeurent solides et non poreuses, cette allégation au « naturel » peut alors s'apparenter à de nouvelles injonctions faites aux femmes d'être de « bonnes mères » offrant le meilleur à leurs enfants, des aliments les plus sains aux couches lavables. Il existerait parfois une ambiguïté dans les revendications écologistes quant à la définition de ce qui se rapporte au « naturel » notamment en ce qui concerne les dispositions des hommes et des femmes. La recherche de l'autonomie alimentaire, la « relocalisation » des services, l'entraide, s'ils sont de véritables enjeux politiques que certaines personnes pensent qu'il faut sérieusement prendre en considération et promouvoir, ne peuvent cependant être sources d'émancipation que s'ils sont repensés sous le prisme du genre et promus dans une logique conciliant rotation des tâches et mutualisation des savoir-faire et compétences entre hommes et femmes. Il faut notamment en ce sens lever le verrou de la division inégalitaire des tâches domestiques en politisant la sphère domestique, à savoir, mettre en cause les discours, idéologies, politiques publiques et l'État, qui contribuent à perpétuer cette opposition par des dispositions juridiques et économiques concernant la famille, le couple, le travail (Delphy)²¹³.

213 Le Questrec Y., *art cit*

Bibliographie

Ouvrages

- Alphandéry P., Bitoun P., Dupont Y., *L'équivoque écologique*, Paris, La Découverte/Essais, 1991
- Barthez A., *Travail, famille et agriculture*, Paris, Economica, 1982
- Bereni L., Chauvin S., Jaunait A., Revillard A., *Introduction aux gender studies. Manuel des études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, Collection « Ouvertures politiques », 2008
- Causer J-Y., Pfefferkorn R., Woehl B. (dir.), *Métiers, Identités professionnelles et Genre*, Paris, l'Harmattan, Collection Logiques sociales, 2007
- Champagne P., *L'Héritage refusé, la crise de la reproduction sociale de la paysannerie française 1950-2000*, Paris, Editions du Seuil, 2002
- Crolais A-M., *L'agricultrice*, Paris, Editions Ramsay, 1982
- Dalem M-A., *Femmes de fermes, chronique de la vie des femmes d'hier à aujourd'hui*, Sainte-Croix (Suisse), Presses du Belvédère, 2008
- Dubar C., *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 1996
- Font E., *Les activités non agricoles dans la recomposition de l'espace rural*, Paris, L'Harmattan, 2001
- Goffman E., *L'Arrangement des sexes*, traduit par Hervé Maury, Paris, La Dispute, 2002
- Hirata H., Lombardi M-R., Maruani M. (dir.), *Entre vie professionnelle et vie familiale : pratiques et politique*, Travail et Genre, Regards croisés France Europe Amérique Latine, Paris, Editions la Découverte, 2008
- Jouin C., *De nouveaux paysans, une agriculture pour mieux vivre*, Nantes, Siloë, 1999
- Kergoat D., *Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe*, in H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré, D. Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2000, p. 35-44
- Lagrave R-M., *Celles de la terre, l'invention politique d'un métier*, Paris, EHESS, 1987
- Mennesson C., *Être une femme dans le monde des hommes, socialisation sportive et construction de genre*, Sport et Société, Paris, l'Harmattan, 2005, p 9-37, p 353-369
- Mosconi N., *Femmes et rapports au savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 1996
- Ollitrault S., *Militer pour la planète, sociologie des écologistes*, Rennes, PUR, ResPublica, 2008
- Sachs C., *Gendered Fields: Rural Women, Agriculture, and Environment*, Rural Studies Series, Boulder, Westview Press, 1996
- Segalen M., *Mari, femme dans la société paysanne*, Paris, Editions Flammarion, 1980
- Singly (De) F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Armand Colin, 3eme Editions, 2007

•Singly (De) F., *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan (Essais et Recherches), 1996

Revue

- Barthez A., « Devenir agricultrice : la frontière de la vie domestique et la profession », *Économie Rural*, n° 289, Septembre-Décembre 2005, p30-43
- Battagliola F., « Le travail des femmes : une paradoxale émancipation », *Cités*, Presses Universitaires de France, n° 8, 2001, pages 75 à 85
- Bertaux-Wiame I., « Devenir indépendant, une affaire de couple », *Cahiers du Genre - Loin des mégapoles. Couples et travail indépendant*, n° 37, 2004, p. 13-40
- Bessière C., « Vaut mieux qu'elles travaillent à l'extérieur! enjeu du travail salarié des femmes d'agriculteurs dans les exploitations familiales », *Cahiers du Genre - Loin des mégapoles. Couples et travail indépendant*, n° 37, 2004, p. 93-114
- Bessière C., Giraud. C, Renahy. N, « Famille, travail, école et agriculture », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, n°88, 2008, p 5-19
- Beus C.E. et Dunlap R.E., « Conventional versus alternative agriculture : The paradigmatic roots of the debate », *Rural Sociology*, n° 55, 1996, p 590-616
- Boussard V., Lorient M., Caroly S., « Une féminisation sur fond de segmentation professionnelle genrée : le cas des policières en commissariat », *Sociologies Pratiques*, Presses Universitaires de France, n°14, 2001, pages 75 à 88
- Brousse C., « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale, France », *Portrait social, Insee*, 1999-2000, p 134-151
- Champagne P., « La reproduction de l'identité », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n°65, 1986, page 41-64
- Champy F., Israël L., « Professions et engagement public », *Sociétés Contemporaines*, n°73, Presse de Sciences Po, 2009, p 51-60
- Chiappe M., Butler F., « Gendered Elements of an Alternative Agriculture Paradigm », *Rural Sociology*, n° 49, 1998, p 221-235
- Daune-Richard A-M., « Femme et travail, l'enjeu des qualifications » , *Revue Pour*, n° 158, 1998, p 39-45
- Devreux A-M., « Des hommes dans la famille. Catégories de pensée et pratiques réelles », *Actuel Marx*, Presses Universitaires de France, n° 37, 2005, p 55 à 69
- Doidy E., « Cultiver l'enracinement. Réappropriations militantes de l'attachement chez les éleveurs jurassiens », *Politix*, Boeck Université, n° 83, 2008, p 155 à 177
- Gallioz S., « Force physique et féminisation des métiers du bâtiment », *Travail, genre et sociétés*, La Découverte, n° 16, 2006, pages 97 à 114
- Gerbaux F., « Agritourisme : le nouveau rôle des hommes et des femmes », *Revue Pour*, n° 187, septembre

2005, p 20 à 25

- Giraud G., « Division du travail d'accueil et gratifications dans les chambres d'hôtes à la ferme », *Cahiers du Genre - Loin des mégapoles. Couples et travail indépendant*, n° 37, 2004, p. 71-91
- Glaude M., De Singly F., « L'organisation domestique : pouvoir et négociation », *Économie et statistique*, n°187, 1986, p. 3-30
- Goulet F., « Des tensions épistémiques et professionnelles en agriculture. Dynamiques autour des techniques sans labour et de leur évaluation environnementale », *Revue d'anthropologie des connaissances*, n°4, 2008, p 291 à 310
- Hirata H., Rogerat C., « Technologie, qualification et division sexuelle du travail », *Revue française de sociologie*, Volume 29, n°1, 1988, p. 171 – 192
- Hirata H., « Travail et affects, Les ressorts de la servitude domestique », Note de recherche, *Travailler*, n° 8, 2002, p 11 à 26
- Jollivet M., « La grande transformation de l'agriculture française sous l'oeil du sociologue », Regards sur l'évolution de l'agriculture et du monde rural, *Économie rurale*, n°300, 2007, p20-29
- Lémery B., « Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture », *Sociologie du travail*, n°45, 2003, p 9-25
- Macombe C., « Une méthode pour détecter les éthiques de métier », *Revue management et avenir*, n° 6, 2005,p 63 à 84
- Malochet G., « La féminisation des métiers et des professions. Quand la sociologie du travail croise le genre »| Presses Universitaires de France | *Sociologies Pratiques*, n° 14, 2007, p 91 à 99
- Menahem G., « Trois modes d'organisation domestique selon deux normes familiales font six types de famille », *Population*, n°6, 1988, p 1005-1034
- Menahem G., « Les rapports domestiques entre femmes et hommes s'enracinent dans le passé familial des conjoints », *Population*, n°3, 1989, p. 515-530.
- Menesson C., « Les femmes guides de haute montagne : modes d'engagement et rapports au métier », *Travail, genre et sociétés*, n° 13, 2005, p 117 à 137
- Muller P., « Vers une agriculture de services ? », *Économie rurale*, n°202-203, 1991, p 67-70
- Nicole-Drancourt C., « Stratégies professionnelles et organisation des familles », *Revue française de sociologie*, Volume 30, n°1, 1989, p. 57 – 80
- Ollitrault S., « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, Volume 51, n°1, 2001, p. 105 – 130
- Quéniart A. Hurtubise R., « Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille », *Sociologie et sociétés*, vol. 30, n° 1, 1998, p. 133-143
- Quentrec (Le) Y., « Les militantes politiques et syndicales à l'épreuve du temps domestique », *Informations sociales*, n° 153, 2009, p 112 à 119

- Rieu A., « Agriculture et rapports sociaux de sexe. La « révolution silencieuse » des femmes en agriculture », *Cahiers du Genre - Loin des mégapoles. Couples et travail indépendant*, n° 37, 2004, p 115-130
- Rieu A., « Itinéraires socio-professionnels et rapports de sexe en agriculture », *Recherches Féministes*, volume 2, n°2, 1989, p 79-99
- Rieu A. Dahache S., « Profession agricultrice : l'invention d'un management agricole et domestique singulier », *Sociologies Pratiques*, Presses Universitaires de France, n° 14, 2007, pages 45 à 57
- Rieu A. Dahache S., « S'installer comme agricultrice : sur la socialisation et la formation sexuée en agriculture », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, vol. 88, n°3, 2008, pages 71-94
- Roux-Perez T., « L'identité professionnelle des enseignants d'EPS : entre valeurs partagées et interprétations singulières », *Staps*, n°63, 2004, p 75-88
- Sabourin E., « L'entraide rurale, entre échange et réciprocité », *Revue du Mauss*, Éditions La Découverte, n° 30, 2007, p 198 à 217
- Siblot Y., « Je suis la secrétaire de la famille ! La prise en charge féminine des tâches administratives entre subordination et ressource », *Genèses*, n° 6, 2006, p 46 à 66
- Soares A., « Les émotions dans le travail », *Travailler*, n° 9, 2003, p 9 à 18

Ressources numériques

- Biche B., Gouville (De) M., Monnier (Le) J., Muller P., (dir.), *Parcours professionnels et besoins de qualification des femmes salariées et non salariées du milieu rural*, Centre de Recherche sur le Politique, l'Administration, la Ville et le Territoire, Grenoble
- Devigny D., *Les femmes actrices du nouveau rural ? Paroles et regards d'agricultrices de Haute-Savoie*, Mémoire de l'IEP de Grenoble, Dubesset M. (dir.), Séminaire « Les femmes, les hommes, la cité, histoire, politique et sociétés », 2001-2002
- GREP (groupe de recherche pour l'éducation et la prospective), *Créer et conduire une entreprise en couple, État des lieux dans les très petites entreprises touristiques rurales*, Étude(s), Secrétariat d'Etat au Tourisme, 05/2002
- Haicault M., *Le symbolique dans la complexité des rapports sociaux de sexe. La doxa de sexe et le travail de domination*, Congrès AISLF, Les nouveaux mondes et l'Europe, Lyon, 1993
- Hirata H., Kergoat D., *Division sexuelle du travail professionnel et domestique. Evolution de la problématique et paradigmes de la « conciliation »*, Genre Travail et Mobilité, La découverte, CNRS
- Louargant S., « Une lecture du territoire par le genre : les stratégies de l'emploi agro-touristique en arrière-pays méditerranéens », Laboratoire TEO-CERMOSEM, Université Joseph Fourier Grenoble I
- Quentrec (Le) Y., *Militantes syndicales : une égalité à faire vivre*, Sens Public, Revue Internationale, International webjournal, www.senspublic.org, article publié le 05/2009
- Van Dam D., *Les agriculteurs biologiques : la réappropriation de l'identité de fermier*, Espaces et Société,

Filmographie

- Levain M., Porte O., « Herbe », ADEVA et Amelimages, France, 2008, 76 minutes, visa n° 121 239
- Chupin S., « Le champ des paysannes », France 3 Limousin-Poitou-Charente Pyramide Production, France, 2005, 52 minutes

Autres

- Colloque « Les coûts de la masculinités », 14-15 janvier, CRAPE, IEP Rennes

Annexes

1- Entretiens

1.1- Profil sociologique des personnes interrogées

Données indisponibles pour des questions de confidentialité.

1.2- Trame des grilles d'entretien

Reprenant la méthodologie conseillée en TD de Sciences Sociales, j'ai estimé nécessaire de réaliser une classification reposant sur la triptyque : Dimensions (fractions du phénomène conceptualisé) / Hypothèses (premières réponses ou intuitions qui demandent à être confirmées ou infirmées) / Indicateurs (rendre empiriquement observable les phénomènes) avant de construire mes grilles d'entretien. Il était en effet important de réfléchir a priori à ces trois éléments afin d'orienter mes questions. Voici donc le questionnement initial qui est à la base de la confection de mes grilles d'entretien.

Dimension « biographie »

- Hypothèses : Trajectoires individuelles spécifiques mais faisant apparaître des caractéristiques communes chez les agriculteurs biologiques. Le projet d'installation apparaît comme une référence identitaire tout à fait centrale, sous-tendu par de forts discours sur les idées d'autonomie et d'accomplissement professionnel et personnel, un métier résolument propice à leurs aspirations à l'émancipation => tremplin vers ces idéaux ?
- Indicateurs :
 - socialisation primaire
 - socialisation secondaire
 - capital culturel/économique/social
 - patrimoine hérité
 - événements marquants de la vie
 - « reconversion identitaire », rupture biographique
 - trajectoires individuelles
 - motif de la conversion, ou de l'installation en agriculture biologique
 - effets générationnels

Dimension « engagement »

- Hypothèses : La mode de production agricole biologique est perçue comme étant une forme d'engagement politique, militant qui suppose l'adhésion à des valeurs précises.
- Indicateurs :
 - engagement partisan, localisation échiquier politique
 - engagement militant (appartenance à des associations, syndicats)
 - type de lecture, abonnement revues, magazines, journaux

- activités extra-professionnelles, loisirs (musique, théâtre, arts)
- temps estimé consacré aux activités militantes
- temps estimé consacré aux loisirs
- Intérêts/goûts
- pratiques religieuses
- attitudes de consommation
- pratiques et modes vestimentaires

Dimension « professionnelle »

- Hypothèses : Les acteurs définissent la nature de leur travail définition sous un mode alternatif, à travers les pratiques professionnelles se joue une certaine image de soi, et s'engagent des choix politiques. Le modèle agricole biologique supposerait une redéfinition de la division sexuelle du travail plus égalitaire? (rotation des tâches, non-spécialisation, visibilisation du travail des femmes, prise de responsabilité partagée, égale opportunité de mobilité et d'ascension sociale, épanouissement réciproque). Il existe une pratique réflexive du métier qui supposerait un ajustement des pratiques professionnelles pour les rendre compatibles avec les idéaux revendiqués.
- Indicateurs
 - taille/nature et choix du modèle de production de l'exploitation (production animale, maraîchage, produits transformés...) et justification
 - investissements financiers engagés
 - temps de travail et emploi du temps
 - hiérarchisation (verticale) des tâches
 - spécialisation (sexuelle) des tâches
 - interchangeabilité des tâches
 - définition des savoirs professionnels
 - formation professionnelle, acquisition de compétences
 - capacité de mobilité, ascension professionnelle
 - logique de carrière
 - épanouissement personnel (satisfaction, plaisir, attentes)
 - visibilité du travail (dimension juridique, statut)
 - nature des relations entre professionnels
 - délégation des responsabilités
 - degré participation aux activités para-professionnelles
 - répartition des positions professionnelles d'autorité

Dimension « conjugale/familiale »

- Hypothèses : il existerait une modernité des rapports conjugaux chez les couples d'agriculteurs biologiques. «démocratisation des rapports sociaux de sexe» (Giddens) dans la sphère privée.
- Indicateurs :
 - degré de perméabilité spatiale entre les sphères professionnelle et domestique
 - temporalités du «calendrier domestique»
 - partage tâches domestiques
 - nombre d'enfants
 - modèle de scolarisation des enfants (et leurs activités extra-scolaires)
 - processus décisionnel au sein de la famille (modèle dialogique ou monologique)
 - différenciation stricte ou souple entre domicile/sphère professionnelle
 - arrangement intérieur des maisons (*observation*)
 - liens avec la parenté

Grille entretien : Couple

Compte tenu de ce travail de classification, ma première grille d'entretien en couple a donc été organisée de la manière suivante :

Grille n°1

Questions de recherche :

- Existe-t-il des trajectoires individuelles spécifiques aux agriculteurs bio installés en couple ?
- De quel milieu social proviennent ces agriculteurs ?
- Quel est le projet, la motivation à l'origine de leur installation ?

Questions d'entretien :

- Pourquoi vous êtes-vous installés en agriculture biologique ?
- Pourquoi avez-vous décidé de vous installer en couple sur l'exploitation ?
- Quelle est votre formation ? Avez-vous exercé un autre métier avant de vous installer ?
- De quel milieu professionnel sont vos parents ? Avez-vous des membres de votre famille issus du monde agricole ?

Questions de recherche :

- Est ce que le modèle agricole biologique suppose une redéfinition de la division sexuelle du travail plus égalitaire ? (rotation des tâches, non-spécialisation, visibilisation du travail des femmes, prise de responsabilité partagée, égale opportunité de mobilité et d'ascension sociale, épanouissement réciproque).
- Existe-t-il une pratique réflexive du métier qui supposerait un ajustement des pratiques professionnelles pour les rendre compatibles avec les idéaux revendiqués ?

Questions d'entretien :

- Quelle est votre production ? Pourquoi avez-vous choisi cette production ?
- Cela a-t-il supposé de gros investissements financiers ? Êtes-vous propriétaires ?
- Quels sont vos statuts respectifs ?
- Combien de temps en moyenne travaillez-vous par semaine sur l'exploitation ?
- Décrivez moi une semaine-type à la ferme.
- Comment vous répartissez-vous le travail ? Qui fait quoi ? Cela a-t-il changé depuis le début de votre installation ?
- Quels sont les avantages et inconvénients d'exercer un métier d'indépendant ?
- Avez-vous beaucoup de contacts avec les autres agriculteurs bio du coin ? Vous entraidez-vous ?
- Avez-vous souvent des réunions avec les organisations professionnelles ? Qui y va ?
- Pensez-vous faire ce métier toute votre vie ? (*si couple proche de la retraite* : avez-vous déjà pensé à changer de métier ?)
- Conseilleriez-vous à vos enfants de s'installer comme agriculteur ?

Questions de recherche :

- La mode de production agricole biologique est-il perçu comme étant une forme d'engagement politique, militant ?
- Quelles sont les valeurs qui caractérisent l'agriculture biologique ?
- Est ce que leur identité militante/alternative se décline sous d'autres marqueurs identitaires ?

Questions d'entretien :

- Comment vous situez-vous sur l'échiquier politique ? Appartenez-vous à un parti politique ?
- Faites-vous partis d'associations, de syndicats ? Vous considérez-vous militants ?

- Combien de temps consacrez vous à vos activités extra-professionnelles ?
- Que signifie pour vous l'écologie ?

Questions de recherche :

- Les femmes demeurent-elles plus confinées dans la sphère domestique/reproductive ?
- Existe t-il une « modernité » des rapports conjugaux chez les couples d'agriculteurs biologiques ?
- D'où vient cette « modernité » ? Est-elle préalable à l'installation? Effet générationnel ?

Questions d'entretien :

- Etes-vous mariés ?
- Avez-vous des enfants, combien ?
- Vos enfants vous aident-ils sur la ferme ?
- Vous sentez-vous en décalage par rapport au modèle familial de vos parents ?
- Est ce que l'arrivée des enfants à changé quelque chose dans la pratique de votre métier ?
- Estimez-vous que votre travail vous prend trop de temps ? Aimerez-vous avoir plus de temps à partager avec votre famille ?
- Ce n'est pas trop difficile de concilier le travail sur l'exploitation et travail à la maison ?

Toutefois, cette première ébauche de grille d'entretien comprenait beaucoup trop de questions dont certaines semblaient même inutiles. Ce que je voulais au fond c'était le récit conjugal du choix de faire de l'agriculture biologique. Il fallait donner plus de fluidité et de liberté à l'entretien pour que celui-ci tourne au récit de vie. La grille d'entretien finale pour les entretiens en couple a donc été allégée et a alors pris le format suivant :

Grille n°2

- Racontez moi pourquoi vous êtes installés en agriculture biologique ? Et en couple ?
- Aviez-vous des membres de votre famille issus du milieu agricole ?
- Avez-vous reçu une formation spécifique pour vous installer ?
- Est-ce que vous pouvez me décrire une semaine-type sur votre exploitation ? Au niveau des différentes tâches que vous effectuez, comment vous vous répartissez le travail ?
- Quels sont vos statuts respectifs sur l'exploitation ?
- Et quels sont selon vous les avantages et inconvénients d'avoir un métier d'indépendants ?
- Est-ce que vous pensez faire ce métier toute votre vie ?
- Est-ce que vous appartenez à des organisations extra-professionnelles, comme des syndicats, associations de regroupement de producteurs ?
- Et des associations extra-professionnelles ?
- Comment vous situez-vous sur l'échiquier politique ?
- Que signifie pour vous écologie ?
- Est-ce que vos enfants participent au travail sur la ferme ?
- Êtes-vous mariés ?

Ces entretiens en couple ont été pour moi l'occasion de repérer les prises de parole (qui parle, combien de fois, tours de parole, qui répond à quelle question) et d'observer comportement des acteurs (timidité, aisance à l'oral, gêne...)

Grille entretien : Individuel

Homme

- Qu'est ce que vous recherchez en vous installant comme agriculteur ? Est-ce que votre métier correspond-il à ce que vous en attendiez ?
- Quel est votre travail sur l'exploitation ? Qu'est ce que vous préférez faire sur l'exploitation ?
- Comment a évolué la division du travail entre vous et votre femme sur l'exploitation ?
- Était-il nécessaire pour vous de développer votre propre activité ?
- Quelles sont les qualités nécessaires à l'exercice du métier d'agriculteur ?
- Considérez-vous l'agriculture comme un métier « masculin »
- Pensez-vous que la pénibilité du travail physique est un obstacle à la participation des femmes ?
- Quelles sont selon vous les valeurs traditionnellement attachées à la campagne ?
- En étant installés en couple, avez-vous l'impression d'appartenir au modèle de la famille agricole traditionnelle ?
- Qui est le chef d'exploitation de la ferme ?
- Comment expliquez-vous que femmes travaillent désormais majoritairement hors de l'exploitation ?
- Ce n'est pas trop difficile de concilier le travail sur l'exploitation et travail à la maison ?
- Est-ce que l'arrivée des enfants a changé quelque chose dans la pratique de votre métier ?
- Comment vous répartissez-vous les tâches domestiques avec votre conjoint/mari ?
- Est-ce que cette répartition a changé après l'installation ? Après avoir eu des enfants ?
- Comment pensez-vous la société définit une homme “moderne” et selon vous quel serait être une homme « moderne » aujourd'hui ?

Femme

- Qu'est ce que vous recherchez en vous installant comme agricultrice ? Est-ce que votre métier correspond-il à ce que vous en attendiez ?
- Quel est votre travail sur l'exploitation ? Qu'est ce que vous préférez faire sur l'exploitation ?
- Comment a évolué la division du travail entre vous et votre mari sur l'exploitation ?
- Était-il nécessaire pour vous de développer votre propre activité ?
- Quelles sont les qualités nécessaires à l'exercice du métier d'agriculteur ?
- Considérez-vous l'agriculture comme un métier « masculin » ?
- Pensez-vous que la pénibilité du travail physique est un obstacle à la participation des femmes ?
- Quelles sont selon vous les valeurs traditionnellement attachées à la campagne ?

- En étant installé en couple, avez-vous l'impression d'appartenir au modèle de la famille agricole traditionnelle ?
- Qui est le chef d'exploitation de la ferme ?
- Est-ce difficile d'être femme et agricultrice ?
- Comment expliquez-vous que femmes travaillent désormais majoritairement hors de l'exploitation ?
- Ce n'est pas trop difficile de concilier le travail sur l'exploitation et travail à la maison ?
- Est-ce que l'arrivée des enfants a changé quelque chose dans la pratique de votre métier ?
- Comment vous répartissez-vous les tâches domestiques avec votre conjoint/mari ?
- Est-ce que cette répartition a changé après l'installation ? Après avoir eu des enfants ?
- Comment pensez-vous la société définit une femme "moderne" et selon vous quelle serait être une femme « moderne » aujourd'hui ?

Des questions maladroitement ont été supprimées ou reformulées telles que « avez-vous honte d'être agricultrice ? ». Par ailleurs, les questions relatives aux difficultés et tiraillement identitaire d'être une femme dans un milieu professionnel masculin ont exclusivement été posées aux femmes. Néanmoins le questionnement sur les valeurs propres à la profession et sa caractérisation comme « masculine » a été suscité pour les deux groupes de sexe.